Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

2026
2027
PROJET
SOCIAL

ESCAL

ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

2026
2027

PROJET SOCIAL

ESCAL

ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN

Présenté lors du Conseil d'Administration du 02 octobre 2025

PRÉAMBULE

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

2027

PROJET SOCIAL



ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN

Rémi NICOLAS,
Président du Centre Social ESCAL

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ÉQUIPE PROJET

Frédérique CONDET
frederique.condet@marguerittes.fr

David DUMAS
ddumas@escal.asso.fr

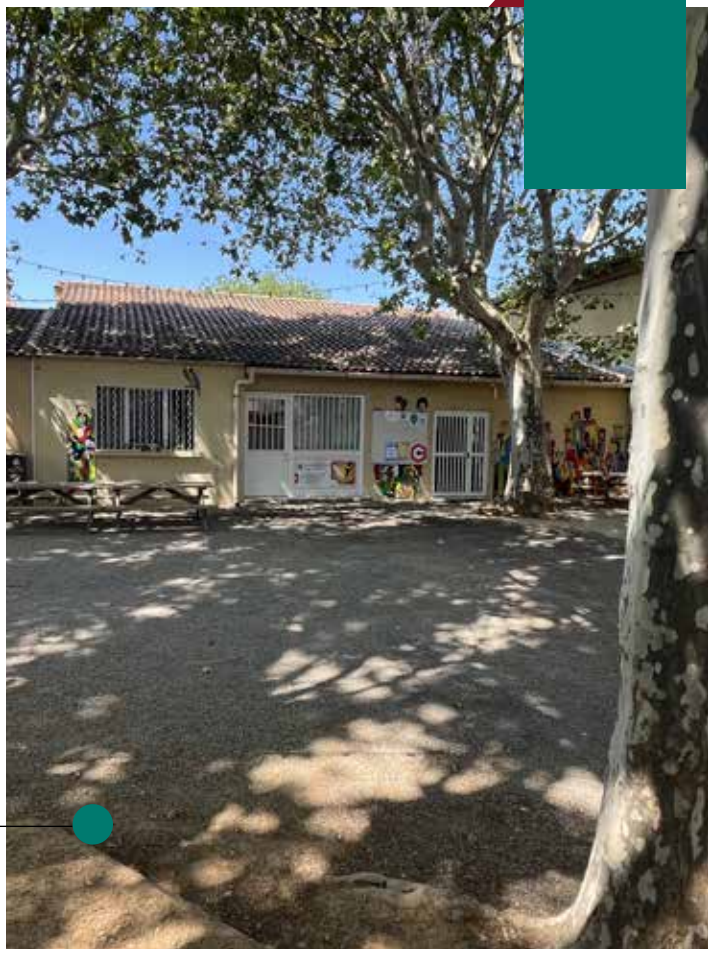
Nicolas FERRE
nferre@escal.asso.fr

Marine GARCIA
mgarcia@escal.asso.fr

Delphine PESSAN
dpessan@escal.asso.fr

Sylvain ROUSSEL
sroussel@escal.asso.fr

Stéphanie SOLIGNAC
ssolignac@escal.asso.fr



SIEGE SOCIAL

Centre Social ESCAL
7 ter rue des Cévennes`
30320 MARGUERITTES

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

SOMMAIRE



07 - PARTIE 01
Contexte et état des lieux



33 - PARTIE 02
Le Centre Social ESCAL
et son environnement



67 - PARTIE 03
Orientations



77 - PARTIE 04
FICHES ACTIONS



97 - LEXIQUE

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



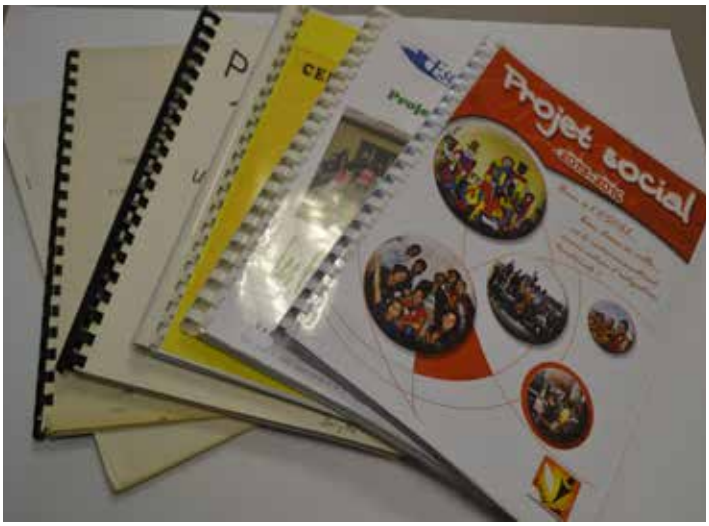
PARTIE 01
CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES PROJETS SOCIAUX

L'HISTOIRE D'UN CENTRE SOCIAL À MARGUERITTES



Dès le début des années 1990, la volonté locale a été de construire un projet d'Animation de la Vie Sociale mobilisant les habitants (familles et associations) et les partenaires. Le choix du modèle associatif fut alors une évidence et a permis de générer et de développer une dynamique, dépassant les espérances et reconnue par tous, dont l'action s'est structurée autour de 10 projets sociaux successifs.

1992 : Création d'un centre social pour la ville de Marguerittes

Ce premier document, valide pour la période du 1er avril 1992 au 31 mars 1993, ne présentait pas de projet d'orientations, mais justifiait par une analyse de situation, la création du futur centre social. Il insistait sur la mise en place d'un fonctionnement institutionnel sain, permettant une ouverture de la structure à l'ensemble des marguerittois. Le développement d'une politique de la jeunesse avec la mise en place d'une Maison des Jeunes, était l'idée première. Assez rapidement les élus de la ville de Marguerittes modifièrent leur projet au travers de la création d'un «Centre Social» permettant une intervention plus large, afin de s'adresser à toute la population, dans une démarche globale d'interaction entre les différents secteurs la composant. Intervenant sur la prise en compte des besoins des habitants, le centre social développe des actions favorisant la création de liens sociaux. Il s'inscrit à la fois dans la coordination de la vie associative et dans l'intervention sociale. Parallèlement au projet municipal, une association locale de prévention à la santé – Le Comité Marguerittois Santé Environnement – avait lancé un travail dans le domaine de la prévention de la toxicomanie et se proposait de mettre en place un «bar sans tabac et sans alcool», sur la commune en direction des jeunes. L'initiative associative et la démarche municipale s'unifiaient dans le cadre de l'ouverture de ce bar. Le lieu baptisé «Titanic » ouvrit ses portes début mars 1992. De mars à novembre 1992, diverses réunions d'habitants, d'associations locales, dans plusieurs groupes de travail, permettaient la création de l'association de gestion du centre social et la définition de son premier projet social. L'Ensemble Socio Culturel Associatif Local (ESCAL) était officiellement créé le 19 novembre 1992, après deux assemblées générales, auxquelles l'ensemble de la population avait été convié et pouvait prendre part au vote. Les instances statutaires de cette association sont majoritairement confiées aux habitants de Marguerittes (membres usagers) et aux associations locales (membres associatifs) avec le soutien des institutions (municipalité, Conseil Général et Caisse d'Allocations Familiales du Gard) constituant les membres de droit. Le centre social est un lieu de rencontre à la disposition des habitants de Marguerittes qui, ensemble, peuvent répondre à leurs demandes, besoins ou attentes.



1993 - 1994 : Une dynamique marguerittoise pour un projet marguerittois

Ce deuxième projet social a reçu un agrément pour 21 mois du 1er avril 1993 au 31 décembre 1994. Sur le constat de l'existence d'un isolement pluridimensionnel (social, urbain, générationnel...), ce projet proposait des hypothèses d'évolution devant permettre de réduire les dysfonctionnements. Si initialement le centre

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



social a structuré son existence autour du bar sans alcool et sans tabac dénommé « Le Titanic », menant des actions de prévention et de loisirs vers le public jeune, cette action jeunesse, secteur à part entière, développera au fur et à mesure des actions essentiellement tournées vers les loisirs éducatifs (aide aux devoirs, journées d'activités, séjours, chantiers, Centre de Loisirs Sans Hébergements).
Si dès sa création quatorze associations adhéraient au centre social lors de l'assemblée générale constitutive, le développement des services s'est réalisé à partir des outils de secrétariat existants, notamment de la reprographie. D'autres services ont été proposés par la suite : prêt de salles, téléphonie, boîte postale, inscriptions, conseils en gestion... En décembre 1993, «Le Petit Futé», périodique édité à 5 numéros par an, voit le jour. Il est distribué aux 200 adhérents de l'association. L'ESCAL développe des actions dans le domaine «Enfance Famille», qui représente également un secteur à part entière du centre social. L'association des familles fut un des premiers soucis, de manière à répondre au mieux à leurs besoins. C'est ainsi que le Centre de Loisirs du Mas Praden a fonctionné durant les petites vacances et ensuite le mercredi. D'autres activités impliquant les familles, comme les sorties familles, les ateliers parents enfants et le café des parents se mettent progressivement en place. Au niveau des adultes, le centre social a soutenu des initiatives individuelles et collectives qui ont permis la mise en place de loisirs qui leur étaient destinés sous forme d'ateliers.

1995 - 1998 : Un projet social pour la fin du millénaire

Ce troisième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1998, avec comme objectif d'amener les habitants de Marguerittes à devenir des marguerittois : meilleures connaissances de chacun de l'environnement pour mieux agir sur sa vie. Ce projet recentrait la problématique locale d'absence d'identité collective générée par l'évolution démographique et urbaine des dernières décennies. En 1997, au vu du nombre croissant d'adhérents et du développement des activités, la municipalité a fait le choix de doubler l'espace animation avec une extension du bar sans tabac et sans alcool par la création de la salle Multimédia et de la salle Atlantide. Le Petit Futé devient l'ESCAL Info Associations : fin 1998, il est diffusé à 2 800 exemplaires et permet aux 37 associations adhérentes de communiquer sur leurs actions.

Dès la rentrée 1998, l'ESCAL s'implique dans l'animation périscolaire. Côté insertion, à partir de 1997, l'ESCAL a participé à une réflexion collective sur les questions liées à l'insertion des personnes en difficulté. Ainsi est née l'Action Collective d'Insertion (ACI) «l'Epiceriz sociale», sous la responsabilité du CCAS, avec une participation de différents partenaires, dont l'ESCAL.
Ce premier travail sur les logiques d'insertion sera les prémices de la création du Point Ressource Emploi (PRE). En 1999, l'ESCAL se positionne sur les questions d'insertion professionnelle en lien avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI) du Conseil Général du Gard et met en place une plateforme de recherche d'emploi, le PRE, conventionné avec différents partenaires liés à l'emploi (ANPE, DEI, PLIE, MLJ) et les communes de proximité (Bezouce, Cabrières, Ledenon, St Gervasy).

1999 - 2001 : Ensemble pour continuer notre action

Ce quatrième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001. Il avait pour vocation de s'inscrire dans la continuité des projets précédents et avait encore pour finalité d'amener les habitants de Marguerittes à devenir marguerittois, en leur proposant de mieux maitriser leur environnement pour agir sur leur vie.
En 1999, la municipalité signe son premier Contrat Temps Libre avec la CAF sur lequel l'ESCAL s'est fortement impliqué, quant à la question des loisirs des 6-16 ans. De nouvelles activités naissent comme le Multimédia Jeunes ou le Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) pour des questions d'animations périscolaires en temps méridiens se déroulant dans les écoles élémentaires Peyrouse et De Marcieu.
En 2001, dans le cadre de la Politique de la Ville, la commune de Marguerittes signe avec la ville de Nîmes une convention sur le thème de la jeunesse donnant jour à de nouvelles activités pour des jeunes émargeant dans le cadre du Contrat Ville comme les animations et permanences de quartiers, ou la pratique de musiques actuelles avec le studio municipal de répétition.
En 2001, au centenaire de la loi de juillet 1901, l'ESCAL comptait 41 associations adhérentes.
Pour les adultes, à partir de 2001, de nouvelles activités à caractère socioculturel comme l'Aquarelle, voient le jour.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

2001 - 2004 : Favoriser la création de liens sociaux entre les habitants de la commune dans une démarche de prévention globale

Ce cinquième projet social agréé pour 4 ans favorisait la participation des habitants aux actions en direction de familles notamment celles rencontrant des situations d'exclusions. Après presque 10 ans de fonctionnement, la structure a acquis une reconnaissance et une certaine confiance des habitants. L'enracinement progressif et durable de la population sur la commune a facilité l'écoute et a permis une meilleure connaissance des besoins. L'année 2001 a donné lieu à un moment évènementiel autour du centenaire de la vie associative, rassemblant près de 41 associations. Cet évènement a permis à certains responsables associatifs de mieux se faire connaître et de mieux travailler ensemble. Depuis 2002, les séjours de plus de 6 jours et agréés Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) ont été organisés pour les enfants et les adolescents de 6 à 16 ans dans le cadre du contrat temps libre de la ville de Marguerittes. De nouvelles activités adultes voient le jour comme la Peinture sur Soie en 2004.

2005 - 2008 : Les familles au coeur du projet

Ce sixième projet social, agréé pour 4 ans, favorisait l'implication des familles dans les actions, notamment sur des questions éducatives liées à la parentalité. Si le concept de famille est en constante évolution dans notre société, il n'en demeure pas moins que les réponses aux problématiques familiales restent un enjeu majeur de l'ESCAL. C'est parce qu'il n'y a pas les enfants d'un côté et les parents de l'autre, que l'ESCAL cherche à créer toujours plus de transversalité dans la mise en place de ses actions, et s'attache à co-construire le projet avec le Comité des Parents. Grâce à ce travail, l'action famille de l'ESCAL est reconnue par la CAF, mais aussi par le Conseil Général qui a créé depuis 2004 le poste de « Référent Familles » et par l'État dans le cadre du REAAP (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement aux Parents).



2009 - 2012 : Territoire en mouvement et dynamique d'habitants

Ce septième projet social, agréé pour 4 ans, favorisait le développement d'un projet social à vocation intercommunale sur le territoire des « 4 moulins ». Ce projet pose véritablement la question du territoire d'impact de l'ESCAL. Si le centre socioculturel a été créé au niveau marguerittois, très vite de nombreux usagers « extérieurs » se sont intéressés à son action, représentant 30% des adhérents en 2010. C'est dans cette logique que l'ESCAL est très vite devenu une référence sur le territoire, ce qui a conduit à un travail intercommunal avec les élus de Bezouce, Bouillargues, Manduel et Redessan. À partir de 2011, une réorganisation des secteurs d'activités a été engagée, afin de créer plus de transversalité et de cohérence entre les différentes actions et/ou ateliers :

- Le secteur développement social, qui comprend l'animation globale et la coordination, le soutien à la vie associative et le PRE
- Le secteur animation, qui comprend l'enfance, la jeunesse, la famille et les adultes.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée Générale de 2012 a décidé la fusion des adhésions familiales et individuelles, afin de réaffirmer la dimension famille portée par ESCAL. En 2010, le PRE s'installe dans des locaux extérieurs à ESCAL permettant la mise en place d'une cyberbase emploi. En 2011 – 2012, les locaux du TITA prennent un «coup de jeune» et de rafraichissement, avec d'importants travaux de peinture notamment.

2013 - 2016 : Bien à l'ESCAL, bien dans sa ville ou le centre socioculturel comme vecteur d'intégration territorial

La finalité de ce huitième projet social était de permettre la participation des habitants au sein du centre socioculturel, pour favoriser leur intégration dans la vie citoyenne, dans une démarche intergénérationnelle.

En 2013, la réforme des rythmes éducatifs a permis à l'ESCAL de repenser le fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP). Un accueil de qualité est proposé aux familles dès le matin avec du personnel d'animation, afin de permettre une passerelle éducative avec l'Education Nationale.



Lors du temps de restauration scolaire, une réelle dynamique d'animation est mise en place : accompagnement au goût par les animateurs, organisation matérielle favorisant l'échange et le dialogue à table, propositions d'ateliers libres dans le temps méridien... Les activités éducatives s'inscrivent dans les domaines des activités d'expression culturelle, artistique, sportive et de pleine nature.

Les vacances d'automne 2013 ont été l'occasion de proposer le CLUB ADOS, nouveau mode d'accueil éducatif des 11-15 ans. Mêlant sécurité et développement de l'autonomie, ce groupe de 8 ou 16 jeunes accompagnés par des animateurs et accueillis tous les jours de la semaine de 08 h 30 à 18 h 30. Cette dynamique de groupe permet de mettre en œuvre des projets majeurs sur le temps des vacances scolaires. Ce mode d'accueil propose également de mettre en place des actions « passerelles » entre l'ALSH du Mas Praden et le CLUB ADOS.

Pour les adultes, une réelle dynamique d'échanges s'est opérée autour de deux repas par an, rassemblant l'ensemble des participants aux

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ateliers qu'il leur sont réservés. Une telle démarche permet d'une part de présenter la diversité des actions proposées et d'autre part de créer du lien entre les différents ateliers.

L'été 2015 a permis d'expérimenter de nouvelles actions à destination des familles. Par exemple, avec des réunions d'information, avant chaque période de vacances scolaires sur les Accueils de Loisirs ainsi que pour les séjours. Une dynamique de soirées festives a été mise en place durant les vacances d'été, permettant aux familles de se rencontrer, de partager autour des loisirs de leurs enfants, de valoriser ce qui est réalisé lors des temps d'accueil, mais aussi de rencontrer et d'échanger avec les équipes d'animation. Également en 2015, une réorganisation des pôles a été mise en place.

2017 - 2021 : Accueillir différemment pour mieux agir ensemble

Ce neuvième projet social avait pour objet de se questionner sur la fonction d'accueil dans tous ses aspects, qu'elle soit physique, téléphonique, mais aussi numérique. Il avait également comme motivation de renforcer la dimension transversale des actions à destination de tous les publics.

Ainsi dès 2017, la question des locaux « peu adaptés » à l'accueil du public à mobilité réduite s'est posée (locaux à l'étage, peu d'espace…). C'est pourquoi une réflexion sur un nouvel espace d'accueil permettant de recevoir tous les publics a été menée, après une phase de travaux, les locaux du PRE (à l'étage) ont été abandonnés pour créer l'ESCALe des habitants. Cette plateforme inaugurée en janvier 2018, permet d'accueillir tous les publics pour un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives, notamment dématérialisées (CAF, impôts, emploi…) avec un accès à 12 postes informatiques et la présence de 3 techniciens formés. L'accueil passe également par les outils numériques ainsi, après longue analyse des besoins du public, le site internet www.escal.asso.fr s'est fait une peau neuve et a été inauguré le 21 décembre 2019.

On y retrouve l'ensemble des actions et des actualités, des documents ressources, mais aussi un annuaire des associations qui ont leur page dédiée. 2020 a vu également apparaitre un espace dédié aux inscriptions aux activités, en ligne. Ce neuvième projet social marque également la reconnaissance et l'accueil d'un nouveau public et le développement d'actions à destination de celui-ci.



En effet, l'ESCAL est inscrit depuis 2016 dans la démarche initiée par la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte de l'Autonomie qui permet de mettre en œuvre des initiatives innovantes à destination des publics séniors. Ce projet social aura donc vu la naissance d'un projet intercommunal à destination des séniors du bassin de vie. Travaillé en lien avec les communes de Bezouce, Cabrières, Marguerittes, Lédenon, Poulx et Saint-Gervasy, il a renforcé les liens du centre avec ces communes afin d'agir ensemble pour les séniors de ce territoire et peut être un jour l'ensemble des habitants.

2022-2024 : Construisons ensemble un territoire solidaire au service des familles

Ce dixième projet marque la fin de l'ESCAL en tant que structure associative. Il avait pour ambition de travailler 3 axes :

- *La Culture*, avec la volonté d'apprendre à se connaitre et à accepter nos différences, pour construire ensemble notre culture commune ;
- *Le Territoire*, avec la volonté de partager une ambition pour notre territoire de vie, et imaginer ensemble un nouveau centre social ;
- *L'Habitat et le nouveau bâtiment*, avec la volonté de participer à la construction de notre centre social et favoriser le bien vivre hors et dans ses propres murs.

Il s'agissait également de reconnaître, après 30 années de fonctionnement, que l'ESCAL est et reste bien un acteur incontournable de l'animation sociale sur le territoire au service et en faveur de tous les habitants. « *Une aventure humaine débutée en 1992, et fondée sur le désintéressement, la solidarité et la volonté collective d'améliorer le vivre ensemble* ». L'ESCAL reste cette pépinière d'initiatives, cet espace d'indépendance, ce lieu de rencontres, ce carrefour de projets, ce coin d'éducation … avec la liberté d'entreprendre et de penser qui le caractérise depuis toutes ces décennies.

En 2022, le projet de création du Ces 3 années n'ont, malgré tout, pas affectées les ambitions de maintenir les activités, de créer des projets à l'initiative des habitants du territoire, de fédérer les communes autour d'objectifs partagés, de renforcer les partenariats institutionnels et associatifs. Ainsi, la dynamique territoriale impulsée dès 2016 pour les séniors, puis en 2018 avec la plateforme d'accueil « l'ESCALe des Habitants », se poursuivra en 2023 autour de la jeunesse au travers du « Garr'O Festival », d'évènements d'arts urbains, mais surtout de conventions signées avec les communes afin que leurs concitoyens bénéficient des mêmes conditions tarifaires que les marguerittois sur des séjours ou l'ALSH mercredi.



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES VALEURS DU CENTRE SOCIAL

DANS LE CADRE DU PROJET SOCIAL 2017-2021, L'ASSOCIATION ESCAL A DÉFINI LES VALEURS QUI FONDAIENT L'ACTION DU CENTRE SOCIAL, AU TRAVERS DES CINQ PILIERS QUE SONT LA LAÏCITÉ, LA CITOYENNETÉ, L'EDUCATION POPULAIRE, LA FAMILLE ET L'EDUCATION, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC S'INSCRIT DANS CES VALEURS ET DANS CETTE CONTINUITÉ.

LA LAÏCITÉ CIMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cette responsabilité individuelle et collective reste donc d'œuvrer pour, encore et toujours, favoriser le « **vivre ensemble** » et ainsi consolider notre société. Les actions s'inscrivent dans le principe de Laïcité. Non pas une laïcité qui exclurait l'un ou l'autre, mais bien une laïcité d'ouverture, qui n'a d'autre volonté que de favoriser la participation de chacune et chacun à l'unité nationale. **La laïcité offre à tous, les conditions d'exercice du libre arbitre et de la citoyenneté.** Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.
C'est donc une laïcité, ciment de notre « vivre ensemble » que nous défendons, convaincus que la différence est une richesse pour notre société et pour la France, et que nous réaffirmons notre acceptation de l'autre… quel qu'il soit, quels que soient son histoire, son parcours, ses convictions …

Comme la CAF le rappelle dans sa charte, élaborée et adoptée en septembre 2015, la laïcité vise à concilier :

- la **liberté**, qui permet aux individus de pouvoir agir selon leur propre volonté dans un système politique ou social dans la mesure où cela ne porte pas atteinte aux droits des autres ;
- l'**égalité**, donnant le droit à tout être humain d'être traité de la même manière, avec la même dignité, de disposer des mêmes droits et d'être soumis aux mêmes devoirs ;
- la **fraternité**, ce sentiment qui rassemble plusieurs personnes et qui porte à son fondement le respect de la personne humaine ainsi que le lien de solidarité, valeur sociale qui unit le destin de tous les hommes les uns aux autres dans une démarche humaniste qui leur fait prendre conscience qu'ils appartiennent à la même communauté.

Ces valeurs républicaines sont le fondement de l'entente entre les citoyens.

Au travers de ce *« vivre ensemble »*, tant de fois revendiqué dans les différents projets sociaux depuis plus de 30 ans, le Centre Social ESCAL a la responsabilité de poursuivre ce travail humaniste et citoyen.

LA CITOYENNETÉ

La citoyenneté se fonde sur plusieurs principes :

- **la responsabilité sociale et morale :** apprendre, dès le plus jeune âge à se conduire avec confiance, d'une manière responsable, moralement et socialement, à la fois envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres.
- **l'engagement dans la vie de la cité** : apprendre à s'impliquer dans la vie et dans les préoccupations des communautés, y compris apprendre en s'engageant dans des actions locales au service des gens.
- **l'éducation au politique** : apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part ; comment l'influencer, par le savoir, le savoir-faire et les valeurs.
- **la citoyenneté se vit au travers du «faire ensemble»** très présent dans l'Education Populaire. Être citoyen c'est donc avoir des droits, mais aussi des devoirs. Permettre à chaque enfant d'en prendre connaissance au travers de la déclaration des droits de l'enfant et en réaffirmant les principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen nous semble être la pierre angulaire pour permettre d'accompagner l'enfant puis le jeune dans son devenir d'adulte.
- **l'éducation à la citoyenneté** outille les jeunes en leur fournissant des savoirs, des savoir-faire et une compréhension de la société qui leur permettra de jouer un rôle actif, efficace en étant des citoyens éclairés et critiques, moralement et socialement responsables. Elle vise à leur donner la confiance et la conviction qu'ils peuvent agir en coopération avec les autres et qu'ils peuvent avoir une influence.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

NOTRE CONCEPTION DE L'ÉDUCATION

L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain. Comme le définit Pierre de Rosa « *l'éducation comprend toutes les influences volontaires ou involontaires, qui peuvent s'exercer sur un individu tout au long de sa vie* ».
L'éducation est donc une combinaison d'influences diverses, les unes volontaires, issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruit d'une volonté d'éduquer, et involontaires, issues de l'environnement, sans intention éducative consciente.
Quelle que soit leur nature, toutes ces influences se conjuguent : **l'éducation est globale**. Au fil de la vie, toutes ces influences ne cessent de se multiplier et d'interagir : **l'éducation est donc continue.**
L'éducation permet, notamment, de transmettre les principes communs aux nouvelles générations, de conserver et de perpétuer les valeurs de toute une société. Elle contribue ainsi à l'épanouissement personnel en favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Elle prépare à la société un homme et un citoyen qui sera en harmonie avec elle.
L'éducation vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles, morales et techniques). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.
Pour le Centre Social ESCAL, c'est au travers de l'éducation que nous pourrons bâtir les conditions de la réussite des enfants. C'est avec les enseignants, les parents, mais aussi avec les associations... que nous allons poursuivre notre travail d'éducation, dans un esprit d'ouverture et de complémentarité ! La réforme des rythmes éducatifs est venue confirmer que le Centre Social ESCAL est un acteur à part entière en matière d'éducation, aux côtés de l'école et des familles, car ses actions, complémentaires, convergent vers un seul but, celui de **préparer les jeunes générations à devenir les citoyens de demain !**

L'EDUCATION POPULAIRE : ENTRE HISTOIRE ET CONVICTIONS

L'Education Populaire s'est nourrie des mouvements sociaux et politiques qui visaient l'accès au savoir du plus grand nombre. Héritière de la tradition communautaire républicaine, mais aussi chrétienne, elle a cherché à développer l'autonomie de la personne, à créer du sens, à promouvoir des valeurs et à regrouper les individus pour développer la vie sociale (de la coopérative ou de la mutuelle ouvrière aux mouvements de jeunesse).
L'Education Populaire agit en dehors de la famille, de l'école ou de l'université, mais en complémentarité avec elles. C'est l'apprentissage de la citoyenneté, avec une pratique active. C'est l'éducation de tous par tous, et tout au long de la vie.
La notion d'Education Populaire, héritée de Condorcet et des luttes pour une démocratie réelle dans notre pays, s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. **L'Education Populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective.** Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.
Elle invente, pour cela, des démarches et des méthodes originales, fondées sur la découverte par chacun(e) de ses propres potentialités, l'implication des personnes, l'entrainement à la prise de décision, la discussion organisée dans l'espace public, l'exercice de l'esprit critique. L'Education Populaire concourt ainsi à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir.

NOTRE CONCEPTION DE LA FAMILLE

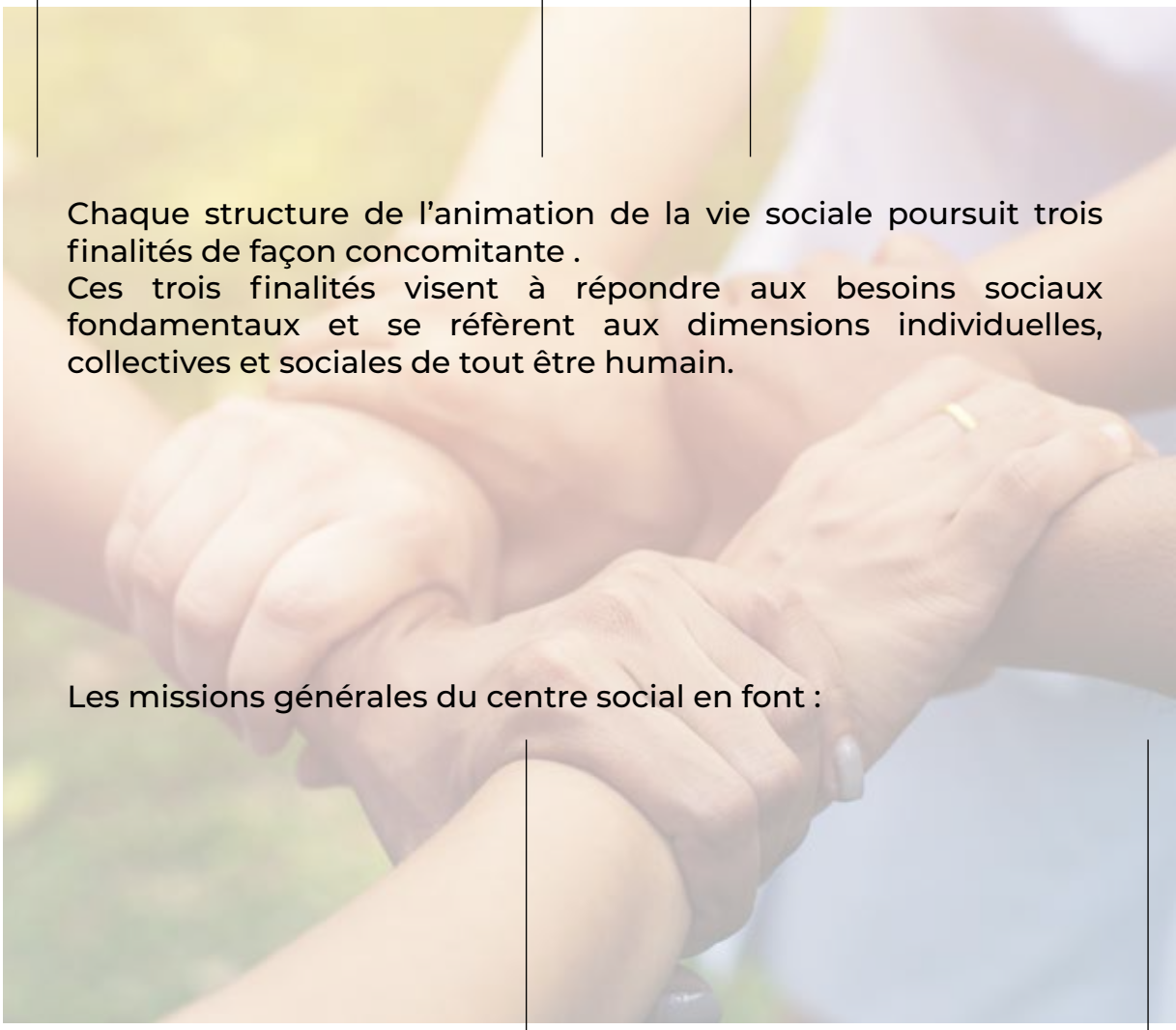
À l'ESCAL, nous concevons la **famille comme essentielle dans les processus d'éducation**. C'est certainement lié à notre histoire, mais surtout à l'inscription de notre action dans la politique de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Notre conception de la famille est large. **Être une famille c'est se retrouver autour d'un foyer, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée, homoparentale,...** elle reste une famille avec quelquefois ses faiblesses, mais surtout ses richesses.
L'exercice de la parentalité ne se restreint pas à l'univers familial. Il s'inscrit dans un environnement, un contexte politique, économique, social, culturel, éducatif, en évolution, puis dans une mutation sociale plus large. Tous ces éléments impactent très fortement et inégalement les familles. Il est de notre devoir de les accompagner en reconnaissant et valorisant leurs ressources et leurs compétences, car lorsqu'il s'agit d'éducation, l'enjeu est de taille pour l'enfant, pour le parent, mais également pour la société.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ÊTRE CENTRE SOCIAL

1. La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
2. Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
3. L'inclusion sociale et la socialisation des personnes



Chaque structure de l'animation de la vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante .
Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux et se réfèrent aux dimensions individuelles, collectives et sociales de tout être humain.

Les missions générales du centre social en font :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est ouvert à toutes et tous à qui il offre un accueil, des activités et des services. Par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Animé par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leurs permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

1. **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations :** l'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. L'accueil est assuré à titre principal par une des personnes qualifiées, il doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
2. **Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.**
3. **Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire**. En raison des problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés, les centres sociaux peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.
4. **Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.**
5. **Organiser la concertation et la coordination** avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

UN ACTEUR RECONNU SUR LE TERRITOIRE

Les membres fondateurs de l'ESCAL ont été des précurseurs dans le choix qu'ils ont fait de confier à une association, la gestion désintéressée et participative des activités sociales du territoire. C'est ce modèle original, basé sur un pacte social partagé, qui a fait la réussite du Centre Social de Marguerittes et de la dynamique qui en résulte. Ici, familles, associations, partenaires, bénévoles, salariés, … collaborent, dans la confiance pour le bien-être de tous !

Cette hétérogénéité des acteurs de du Centre Social ESCAL en fait sa force et son dynamisme.

L'ESCAL n'a jamais été attentiste, ou même pire, défaitiste, … l'ESCAL a su aller de l'avant, inventer sans cesse, en s'adaptant à son environnement, au contexte, aux situations. Le Centre Social n'a jamais cessé de proposer des nouveautés, afin de répondre toujours au plus près des attentes des habitants.

Aujourd'hui, le Centre Social ESCAL est pleinement reconnu et cela est avant tout dû à la qualité de ses interventions, et à sa spécificité que d'inscrire son action, son projet, dans une approche globale.

C'est peut-être cela le secret des centres sociaux.

Souvent, les gens demandent : « *C'est quoi le modèle de centre social ?*» Force est de constater qu'il n'y en a pas. Chaque centre reste original, car il est constitué de personnes uniques qui le façonnent en fonction des réalités du quartier, de la ville ou du territoire. Il n'y a pas deux centres sociaux identiques, parce qu'il n'y a pas deux territoires identiques.

La réalité d'un Centre Social se crée avant tout autour d'une conception singulière de l'accueil.

C'est l'accueil qui reste et doit rester la marque de fabrique, le savoir-faire, de l'ESCAL. Depuis trois décennies le Centre Social a su démontrer, souvent avant les autres, sa capacité à organiser un accueil qui réponde aux attentes des habitants et qui leur permette de trouver des solutions à leurs besoins.

1. Un accueil au sein d'un centre social ne se limite pas à des locaux, un horaire, une simple information, des services, … ou un accompagnement technique.
2. Un accueil au sein d'un centre social constitue un ensemble, avec une prise en compte de chaque habitant, de chaque association, de chaque famille, dans sa globalité. C'est bien là tout l'enjeu de notre originalité, d'être en capacité d'accompagner chacune et chacun, afin qu'il développe l'aptitude à faire seul ! C'est dans cette démarche que l'ESCAL accompagne chacune et chacun à devenir acteur de son projet de vie !
3. L'accueil au sein d'un centre social, c'est avant tout une porte d'entrée sur la vie de la cité, une ouverture vers la citoyenneté !
4. Un accueil au sein d'un centre social, cela doit aussi se faire hors les murs, au plus près des habitants ! C'est tout le sens des démarches «d'aller vers», au travers de l'ESCAL Infos Associations, du site internet, des actions aux quatre coins de la ville et quelquefois du bassin de vie, … l'ESCAL n'est pas figé dans un bâtiment, mais l'ESCAL existe et rayonne au-delà de ses murs.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

L'ÉVOLUTION JURIDIQUE SES IMPACTS

2025 - UNE PREMIÈRE ANNÉE

Depuis sa création en 1992, l'ESCAL s'est développé de manière significative, affirmant des missions propres et une identité forte sur le territoire du bassin de vie Garrigues. Portée par une dynamique associative constante et une approche résolument proactive, l'ESCAL a su proposer au fil des années des projets variés et ambitieux, au service des habitants.

L'année 2025 a marqué un tournant majeur dans l'histoire de la structure. En effet, depuis le 1er janvier 2025, sous l'impulsion de la Ville de Marguerittes, l'ESCAL a changé de modèle économique et juridique, en devenant un Établissement Public Administratif (EPA).

Ce choix stratégique reflète la volonté de la municipalité de moderniser la gouvernance et le mode de gestion de la structure, afin de consolider ses missions de service public, de renforcer sa pérennité et d'optimiser son fonctionnement.

Ce modèle hybride, que constitue le choix d'une struturation en EPA, garantit une gouvernance partagée, favorisant la participation des habitants au sein des instances de décisions et prérénise ainsi les missions et la démarche "Centre Social".

Qu'est-ce qu'un Etablissement Public Administratif (EPA) ?

L'EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une autonomie juridique et financière pour accomplir ses missions. Il conclue des contrats, reçoit des subventions, gère ses ressources et dispose de son propre patrimoine.

Ce dernier, créé par la collectivité territoriale de Marguerittes, a pour finalité d'exercer une mission d'intérêt général, sans but lucratif. Il est à noter que ce type de structure publique est destiné à remplir des fonctions administratives plutôt qu'économiques.

L'Etablissement Public Administratif : un cadre juridique et financier modifié

Le cadre règlementaire d'un EPA comme celui-ci repose essentiellement sur un ensemble de règles juridiques qui déterminent son fonctionnement, sa gestion et ses relations avec les autorités publiques et ses partenaires institutionnels.

En effet, les EPA sont régis par des textes législatifs et réglementaires précis. Leur création, organisation et fonctionnement sont encadrés par des règles juridiques spécifiques.

En ce qui concerne la gouvernance, l'EPA est dirigé par un organe exécutif (le Président) et un organe délibérant (Conseil d'Administration) dont les pouvoirs et les modalités de fonctionnement sont définis dans les statuts.

Les missions du Centre Social ESCAL sous le statut public administratif

Ce changement a impliqué une évolution juridique et organisationnelle certaine. Le passage sous ce statut a modifié les relations du Centre Social ESCAL avec les autorités publiques, ses financements et ses obligations administratives.

Comme c'est le cas, lorsqu'une association est transférée sous le régime de droit public, le Centre Social ESCAL a acquis la personnalité juridique distincte de celles des personnes publiques qui la créent, ce qui en fait un organisme public ayant une autonomie de gestion. Ce transfert implique un cadre juridique particulier qui lui confère plusieurs responsabilités et missions :

Mission de service public : En tant qu'EPA, le Centre Social ESCAL a la mission de réaliser une activité d'intérêt général, définie par les autorités publiques, dans ses statuts.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Gestion publique : L'EPA Centre Social ESCAL doit respecter des règles de gestion financière (comptabilité publique) et administrative liées au statut public. Cela inclut des contrôles externes, des audits financiers et une gestion transparente des fonds publics. Le financement provient en grande partie des subventions publiques (la Mairie de Marguerittes, la Région Occitanie, le Département du Gard, la CAF ou l'ETAT) mais également au travers de ses ressources propres (billetterie, adhésions des familles, dons) représentant 40% des produits.

Autonomie administrative : Bien qu'elle soit un établissement public, le Centre Social conserve une totale autonomie dans ses actions. Elle continue à fixer ses projets et définir ses priorités. Pérenniser et sécuriser l'ensemble des actions et missions de l'équipe ESCAL et depuis le 1er Janvier de l'EPA Centre Social ESCAL a été une priorité sans faille pour le premier édile et son équipe municipale.

Accessibilité et égalité : En tant qu'organisme public, une telle structure doit et devra également garantir l'égalité d'accès aux services qu'elle propose. Cela comprend notamment la mise en œuvre de politiques d'accessibilité culturelle pour la population marguerittoise en situation de précarité mais pas seulement...

La pérennisation des services : l'objectif principal est d'assurer la continuité des services rendus à la population, en consolidant les actions menées par l'association dans un cadre administratif stable et pérenne.

En définitive, la création de cet établissement public administratif a marqué une étape importante dans la volonté de la ville de Marguerittes de moderniser et d'optimiser la gestion de ses services publics. Ce nouveau modèle implique - et continuera d'impliquer - un travail rigoureux et minutieux sur le cadre réglementaire ainsi que sur l'ensemble des procédures administratives, juridiques et financières portées par les agents de l'EPA Centre Social ESCAL. Dans un cadre réglementaire reconnu pour sa complexité, le Centre Social devra faire preuve d'une attention constante afin d'assurer la conformité et l'efficacité de ses actions.

Concrètement, ce changement de modèle économique a eu un impact sur :

- *le volet Ressources Humaines :*

L'exemple de la paie anticipée. Au regard des obligations que nous a imposé la Direction Générale des Finances Publiques, le Centre Social ESCAL a dû transmettre l'ensemble de la paie du mois en question en début de mois avec une date précise. Ainsi, une certaine régularité est portée sur la gestion de la paie aevc cette logique de préparation un mois en avance et *in fine* sur les éléments variables de paies.

La saisine du Comité Social Territorial : cet organe est compétent pour traiter l'ensemble des questions relatives à l'organisation des services, aux conditions de travail et la santé des agents de la fonction publique territoriale. Dans le cadre de la mise en place de ce nouveau modèle, toute délibération pouvant avoir un impact sur les éléments précités ci-dessus devait et doit obligatoirement passer par cet organe rattacher au Centre de Gestion du Gard. Sans consultation du CST, alors la délibération ne peut être présentée auprès du Conseil d'Administration.

- *le volet Commande Publique :*

Le Code de la Commande Publique est fondamental pour les collectivités territoriales et en l'occurence pour le Centre Social ESCAL. En effet, de nombreuses procédures doivent être respectées entre un acheteur public et un fournisseur privé en vue d'établir un contrat.

A titre d'illustration, le Centre Social ESCAL doit, avant de choisir son prestataire privé, procéder à la règle des trois devis. Une fois l'ensemble des devis recoltés pour une même prestation auprès de fournisseurs différents, la collectivité choisit l'offre la plus avantageuse économiquement et qualitativement selon le principe de mise en concurrence (article L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du code de la commande publique).

- *le volet Régie :*

Un nouveau mode de gestion directe est arrivée dans la conception de ce nouveau modèle, celui de la régie. En quelques mots, cette notion consiste en la prise en charge directe du fonctionnement du service en question par la personne publique qui l'a créé, avec ses propres moyens et ses propres agents. Aujourd'hui, et depuis le 1er janvier 2025 le Centre Social ESCAL possède deux régies de recettes prolongées (participation des familles et produits des activités annexes) permettant une gestion directe à la fois pour les encaissements (terminal de paiement, chèques ou encore espèces) directement pris en charge par le régisseur titulaire, suppléant ou les mandataires qui ont été nommés. Après les régies de recettes, l'EPA Centre Social ESCAL détient également 3 régies de dépenses (organisation des séjours, remboursement des familles et activités annexes) permettant également de gérer en direct certaines dépenses ne faisant pas l'objet d'un virement administratif.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES STATUTS ACTUALISÉS



Depuis le 1er janvier 2025, l'Etablissement Public Administratif Centre Social ESCAL s'est doté d'un nouveau modèle économique, mais cela ne constitue pas la seule évolution.

En effet, le Centre Social ESCAL a donc procédé à une modification de ses statuts en y intégrant cette logique de dynamique territoriale. L'objectif principal étant d'intégrer les missions de l'association ESCAL au sein de l'Etablissement Public Administratif, tout en adoptant une vision territoriale à l'échelle intercommunale.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Cette transformation, actée au 6 juin 2024, s'est concrétisée par une modification **des nouveaux statuts en juillet 2025,** en y intégrant ce principe de développement territorial.

Une dynamique territoriale élargie

Concernant l'aspect dynamique territoriale, il est à noter que l'évolution des statuts a permis d'aborder la question relative à l'ouverture à l'échelle intercommunale de la structure : celle du bassin Garrigues. Ce périmètre élargi permettra d'ouvrir des perspectives pour le Centre Social ESCAL et ses missions dans les années à venir sur son champ d'intervention.

Une gouvernance tripartite renforcée

Par ailleurs, à l'image du modèle associatif, **un Conseil d'Administration tripartite** a été mis en place comprenant 21 membres avec voix délibératives et des membres associés partenaires, sans voix délibérative avec :

- **Le Collège des élus** - 11 membres - conseillers municipaux, élus par un vote au sein du Conseil Municipal.
- **Le Collège des Familles et Associations** - 9 membres des familles et représentants d'associations désignés par délibération du Conseil Municipal ;
- **Le Collège des Personnes Publiques** - 1 membre du Conseil Départemental participant au Conseil d'Administration ;
- **Le Collège des membres associés partenaires** - Les membres de ce collège ne disposent pas de voix délibératives, ils sont nommés par leurs instances respectives - 1 membre représentant la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale **(DSDEN)** - 1 membre représentant la Caisse d'Allocations Familiales **(CAF)** - 1 membre par la commune du **bassin de vie Garrigues**, souhaitant être partenaire de l'Etablissement, par convention.

Une gouvernance renouvelée, plus structurée, mais toujours participative.

Des commissions thématiques pour une implication citoyenne

La mise à jour des statuts a également permis la création de commissions thématiques (RH, culture, finances...) afin de favoriser la participation citoyenne, la transparence et la co-construction des projets portés par la structure. Cette arborescence favorise ainsi l'implication citoyenne et garantit la continuité du dialogue avec les habitants qui caractérise cette structure comme un pilier fondamental de l'animation de la vie sociale.

Un cadre renforcé pour répondre aux besoins du territoire

Enfin, le Centre Social ESCAL dispose désormais d'un cadre juridique et administratif robuste pour :

- **Renforcer l'accès aux droits**, l'accompagnement des familles, les actions jeunesse et intergénérationnelles ;
- **Mobiliser les ressources humaines et partenariales** autour d'un projet commun ;
- **Répondre de manière concertée aux besoins** de la population qui ne cesse d'évoluer.

OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

L'**Etablissement Public Centre Social ESCAL** a pour objet la mise en œuvre du projet communal en matière d'animation de la vie sociale.

Cet Etablissement Public Centre Social ESCAL a un caractère social, culturel, éducatif et sportif. Il participe à l'animation du territoire en développant des projets participatifs, solidaires et citoyens, culturels et familiaux, tout en veillant au respect des principes d'action qui ont fondé les mouvements d'Education Populaire.

L'Etablissement Public Centre Social ESCAL assure la gestion d'un projet d'animation globale, avec pour objectifs :

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux ;
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale, au travers de la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité ;
- favoriser le vivre ensemble et le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- construire et faire vivre le projet éducatif du territoire, avec l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les familles.

MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

L'Etablissement Public Centre Social ESCAL assure les missions suivantes :

- **Animation de la Vie Sociale :** animation globale et pilotage du projet social, animation de réseaux, ESCAL INFO, animation dans la vie de la Commune (Carnaval, FETE COOL, ...), ...
- **Accueil et Accès aux Droits :** Point Ressources Emplois, Point Conseil Budget, Point Relais CAF, Accès numérique, Information Jeunesse, ...
- **Actions Educatives** : Coordination PEDT et Ingénierie Educative, Animation et Coordination du CME, animations complémentaires à l'école (écoles et collège), animations du réseau éducatif, ...
- **Gestion et Organisation des Accueils Collectifs de Mineurs :** ALP élémentaires, ALSH du Mas Praden, ALSH Tita, ASLH Club Ados, Séjours de Vacances, ...
- **Actions Familles :** Animation Collective Famille, Ateliers, Sorties, Accompagnement à la Scolarité, Ludothèque, soutien à la Parentalité, ...
- **Actions Adultes-Séniors :** Ateliers, séjours, actions de prévention, prévention de la perte d'autonomie, prévention santé, ...
- **Vie associative :** domiciliation, prises d'inscriptions, mise à disposition de boîte à lettres, photocopies et reliures, encart dans l'ESCAL INFO ou le GUIDE PRATIQUE, mise à disposition de salles et-ou matériel, documentation, conseils en gestion, ...

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LE CENTRE SOCIAL EN ACTIONS

Les actions du pôle Familles/Adultes/Seniors

Les actions collectives familles : au travers de sorties, soirées, week-end, et ateliers parents-enfants, l'objectif est de favoriser les liens inter et extra familiaux.

L'ESCALe des habitants : il s'agit d'une offre de services spécifiques pour simplifier et faciliter les démarches numériques avec les organismes publics (France Travail, Carsat, Impôts, Préfecture, CAF, CPAM...), par un accueil de proximité adapté aux besoins des habitants du territoire au travers du développement d'actions innovantes d'accompagnement, de conseils, d'informations et d'orientations favorisant l'accès aux droits pour tous. Ouvert à l'ensemble de la population, libre et gratuit, il permet d'accéder à 12 ordinateurs avec un accès internet, à raison de 47 heures par semaine, en étant accompagné par des professionnels.

Les actions Emploi : diverses offres d'accompagnement sont proposées pour favoriser le retour à l'emploi, notamment l'action Agir Pour son Avenir Professionnel réservée aux bénéficaiaires du RSA. Des ateliers et des rencontres avec les entreprises complètent l'offre de service.

Les ateliers socioculturels adultes : ces activités ont pour objectif de favoriser la rencontre et la mutualisation des échanges. Aujourd'hui il existe 7 ateliers socioculturels (Aquarelle, Peinture sur soie, Multimédia, Créativité, Anglais et Langue Provençale).

Les ateliers santé seniors : il s'agit d'ateliers hebdomadaires à destination des seniors. Mémoire et équilibre sont les disciplines proposées. Le dépistage santé ICOPE complète ce programme.

Les ateliers de prévention séniors : en partenariat avec différents acteurs du territoire, il s'agit de sensibiliser les séniors à diverses notions (premiers secours, arnaques, nutrition, sommeil).

« On bouge » : les lundis des vacances scolaires, il est proposé aux seniors une animation autour d'une activité physique et ludique adaptée en plein air.

Soirée culture : permettre aux seniors un accès à la culture en fonction de leurs envies (sortie aux théâtre, retransmission sur écran géant).

La navette des seniors : qui permet aux seniors du territoire de se rendre



hebdomadairement dans les supermarchés afin d'effectuer leurs courses et 2 fois par mois au marché de Marguerittes. Ces navettes sont conduites par des bénévoles et permettent de répondre en partie aux difficultés de mobilité de certains ainés du territoire.

Le conseiller numérique : organiser et animer des ateliers individuels ou collectifs dans la maîtrise de l'informatique ou accompagner les usagers dans les démarches administratives.

Le Point Ressource Emploi (PRE) : plateforme de services pour accompagner et soutenir les demandeurs d'emploi vers un retour à l'emploi/formation.

Le Point Conseil Budget : service gratuit de conseil, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire.

Les Sorties mensuelles séniors : créer du lien social grâce à la découverte de nouveaux lieux ou de nouvelles activités à la demi-journée ou à la journée.

Le comité des séniors et des parents : instance qui a pour missions d'identifier les besoins et attentes des usagers afin de co-construire les futurs projets.

Les actions du pôle Enfance/Jeunesse

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : au cœur du parc, le domaine du Mas Praden offre aux 3-11 ans des animations pédagogiques les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

L'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) les animations en restauration scolaire favorisent l'apprentissage des plus jeunes par l'animation du repas. Des ateliers reposant sur les piliers du socle commun de connaissances et de compétences sont également mis en place sur les temps périscolaires.

Séjours de Vacances : ces séjours diversifiés tout au long de l'année favorisent l'autonomie, la découverte et la socialisation des enfants.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Le Conseil Municipal des Enfants : élus pour deux ans, les 29 enfants du CME se réunissent mensuellement en plusieurs commissions pour faire des propositions pour la ville de Marguerittes.

Le Club Ados : pendant les vacances scolaires, sous la forme d'un accueil de 8 h 30 à 18 h 30, des projets à la semaine sont proposés aux 11-15 ans.

Point Information Jeunesse (PIJ) : espace d'information sur les loisirs, la scolarité, les métiers.

Club parlons-en : groupe de parole, proposé une fois par semaine aux jeunes collégiens.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : apprendre autrement avec l'objectif de développer la confiance en soi, l'imagination et la création individuelle et collective.

Ludothèque : espace convivial itinérant dédié au jeu sous toutes ses formes, entre amis, entre adultes ou en familles.

Projet jeunes : autour de thématiques réfléchies par les adolescents du Tita, l'objectif est de les accompagner à concrétiser leur projet au travers d'axes moraux et citoyens (devoir de mémoire, développement durable...).

Chantier loisirs : c'est un travail d'autofinancement d'intérêt collectif, favorisant l'éducation et la citoyenneté qui est proposé aux ados, leur permettant de bénéficier d'une bourse financière de 50 euros, à déduire sur un séjour de vacances.

Devoirs faits : pour les collégiens, un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs.

A.L.S.H Tita : Il accueille les jeunes de 11 à 17 ans, 5 jours par semaine en accès libre pour favoriser les rencontres, le dialogue et l'émergence de projets.

Promeneurs du Net : écouter, informer, accompagner, conseiller et prévenir les jeunes sur les réseaux sociaux et les risques liés à internet.



Les actions du pôle Associatif

Conseil en gestion : au travers d'un centre de documentation et des conseils de professionnels qualifiés, nous accompagnons les bénévoles associatifs aux montages de projet, aux règles comptables.

Parution dans l'ESCAL INFO ASSOCIATIONS : édité six fois par an, ce journal reste un formidable outil de valorisation des projets associatifs de l'ensemble du territoire.

Parution du guide pratique : édité 1 fois par an et distribué dès la rentrée de septembre, il recense l'ensemble des activités proposées par les associations affiliées.

Service reprographie : réalisation de l'édition et du façonnage de travaux associatifs (photocopie, reliure...).

Prêt de locaux et de matériels (sonorisation, véhicules, congélateur...) : mise à disposition de salles (Atlantide et Activités), de matériels (tables, chaises, réfrigérateur, scène, comptoir...) et de véhicules (5 de 8 ou 9 places).

Secrétariat : pour chaque association adhérente, des heures de secrétariat sont possibles.

Domiciliation : réception de courrier, siège social...

Formation : plusieurs fois dans l'année des formations sont proposées aux responsables associatifs (comptabilité, réseaux sociaux).

Le site de L'ESCAL propose :

- des informations de présentation générale sur l'Escal et ses activités propres ;
- un moteur de recherche associatif, qui permet à chaque association adhérente d'avoir sa propre page internet ;
- un Portail Familles unique ESCAL/ Mairie pour les inscriptions et réservations ;
- un agenda des manifestations.

Les actions du territoire

Programme ICOPE : mise en place d'ateliers de dépistage précoce afin de prévenir la dépendance.

Matinales Itinérantes : participation de l'ESCAL aux matinales qui ont pour but de mettre en lumière les actions menées par les différents acteurs du territoire Camargue Vidourle, de favoriser les échanges entre les acteurs et de créer un ou des évènements.

Convention ALSH : mise en place entre l'ESCAL et les communes de Bezouce, Cabrières et Lédenon, cette convention permet aux enfants de ces deux communes de bénéficier des mêmes tarifs avantageux et de la même date d'inscription que les résidents de Marguerittes.

Convention l'ESCALe des habitants : établit une collaboration technique entre les communes partenaires et l'ESCAL afin de mettre en place un projet d'animation sociale du territoire.

Les rencontres territoriales : entre les membres de l'ESCAL chargés du développement des actions partenariales sur le bassin de vie, les élus et les directeurs généraux des services des communes ont été d'une importance capitale pour la co-construction d'actions axées sur la jeunesse, la vie associative et l'animation de la vie sociale sur le territoire Garrigues.

La CTG : L'ESCAL est partie prenante de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Gard et les communes du bassin de vie Garrigues. Ce partenariat est essentiel pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en faveur des habitants de ce territoire.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES HABITANTS
ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION



La fréquentation

Au cours des cinq dernières années, nous pouvons constater une augmentation de la participation des familles et des usagers au sein du Centre Social ESCAL. Cette augmentation est à mettre en corrélation avec l'émergence de nouveaux besoins et de nouvelles activités et services qui sont proposés à l'ensemble des habitants. Par exemple, la navette des séniors s'est développée et est proposée aujourd'hui pendant les vacances scolaires et deux mardis par mois pour les courses en plus de la traditionnelle navette du marché. Les activités en direction des familles se sont également élargies et la semaine des familles est devenu « le mois de familles » proposant des sorties, des conférences-débats, des ateliers-parents/enfants,

L'ouverture, ces dernières années, sur le territoire Garrigues et les conventionnements réalisés concernant l'accueil des enfants de Bezouce, Ledenon et dernièrement depuis septembre 2025 de Cabrières, au sein de l'ALSH des mercredis ont également concouru à l'augmentation de la participation des familles. Les conventionnements se sont également élargis aux Séjours de Vacances proposés par le Centre Social ESCAL et à destination des adolescents du territoire et ceux depuis l'année 2023.

Du coté de l'***enfance***, les chifffres de l'été 2024 et notament ceux du mois de juillet sont en forte hausse. En effet, entre 80 et 120 enfants ont été accueillis au sein de l'ALSH chaque semaine. Depuis maintenant deux ans, le nombre d'enfants d'âges maternels est en forte hausse avec, notament l'accueil de 45 enfants en moyenne durant la période estivale 2024 et 2025.

Du coté de la ***jeunesse***, la fréquentation est comparable à celle des années précedantes, voir même en augmentation notamment pour le Club Ados puisque nous avons augmenté la possibilité d'accueil passant de 16 jeunes à 24 jeunes pour chaque période de vacances scolaires.

Du coté des ***familles***, les soirées proposées connaissent un succès grandissant depuis ces dernières années et permettent de créer du lien entre toutes les générations puisque souvent les séniors souhaitent y participer.

Du coté des ***séniors***, les actions se sont développées : navettes (du marché, des courses), sorties mensuelles, soirées, ateliers préventions, ... sans oublier les traditionnels ateliers (Provençal, Anglais, Multimédia, ...) animés par des bénévoles engagés et passionés.

L'origine géographique des familles



Les familles qui fréquentent le Centre Social ESCAL sont issues majoritairement de Marguerittes et la proportion reste plus ou moins la même au cour des cinq dernières années. En effet, entre 2020 et 2024, le pourcentage de Marguerittois oscille entre 69 % et 74 % ce qui représente une moyenne de 71,50 %. Les familles issues du territoire garrigues, qui comprend les villes de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Saint-Gervasy et Poulx représentent plus de 15 %. Ce chiffre est en légère augmentation du fait des conventions passées avec certaines d'entrelesconcernantl'ALSHdesMercredis et les Séjours de Vacances aux mêmes conditions que les familles marguerittoises. Nous pouvons également ajouter que le panel d'actions mis en place en direction des séniors (blabla café, "on bouge" durant les periodes de vacances scolaires, ateliers de prévention, ...) a également eu un impact sur la fréquentation du Centre Social ESCAL.

De janvier à août 2025, 507 familles se sont inscrites au Centre Social ESCAL ce qui représentent 774 individus.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Les proportions de Marguerittois restent les mêmes au dessus de 75%, celles des familles issues du territoire représentent environ 13% mais les chiffres restent à affiner puisque l'année 2025 n'est pas terminée. De plus, la proportion de Marguerittois risquent d'augmenter puisque depuis septembre nous avons changé de logiciel et intégré le Périscolaire (restauration scolaire, accueils périscolaires du soir et du matin, temps d'activités, ...).

Les associations



Le nombre d'associations est constant depuis les quatres dernières années, mais ce chiffre a augmenté, passant de 60 associations en 2020 à 65 associations en moyenne en 2024.

Cela demontre la reconnaissance par le milieu associatif de l'importance du Centre Social ESCAL comme élément fédérateur au niveau local, mais également par le développement des services "rendus" : *conseil et soutien à la vie associative, formations, reprographies, prêt de matériel et de véhicules* mais également depuis 2024, par le fait d'être referencé Guide Asso mention généraliste, nous permettant de pouvoir les accompagner au mieux.
Le nombre d'adhérents des associations affiliées est également en progression depuis 2020. Cela démontre là



aussi la forte attractivité de la vie associative marguerittoise dont le panel de propositions est large : *Solidarités et Actions Locales, Souvenirs et Mémoire, Fêtes et Culture, Sports et Loisirs, ...*

Concernant le premier semestre 2025, 58 associations sur 66 se sont affiliées . Cela représente un taux de près de 90% de renouvellement. Il faut noter que seulement deux associations n'ont pas souhaité renouveler leur affiliation et cinq d'entre elles ont cessé leurs activités ou ne sont plus sous forme associative.

2024, une année de transition...
...2025, une année de changements

Afin de faciliter les démarches des familles, le choix de proposer un seul et unique logiciel a été fait. L'ensemble des familles a donc, depuis la rentrée scolaire 2025-2026, la possibilité de se connecter à son portail famille afin de réaliser les réservations que ce soit pour le périscolaire (restauration scolaire, études, activités,...), pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ALSH Mercredis, ALSH vacances, séjours, ...) ou encore pour les actiivtés adultes et séniors.

Le guichet unique constitue un véritable atout pour les habitants. Il permet de centraliser l'accueil, l'information et l'orientation du public en un seul et même lieu. En effet, chaque usager bénéficie d'un point d'entrée unique, d'une écoute personnalisée, d'un gain de temps et d'un accompagnement global.

Dans le cadre des inscriptions au périscolaire, la collaboration entre les services municipaux et le Centre Social ESCAL s'est revelée essentielle.

Cette synergie permet de répondre au mieux aux besoins des familles, en particulier celles qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives ou dans l'accès au numérique. En mettant en commun leurs moyens et leurs compétences, la mairie et le centre social ont su :

- simplifier les démarches pour les habitants en leur proposant un accompagnement humain rassurant et individualisé ;
- proposer durant la période estivale, des inscriptions sur rendez-vous afin de diminuer le temps d'attente ;
- orienter efficacement les familles vers les bons interlocuteurs, que ce soit pour les pièces à fournir, les aides financières ou le fonctionnement du service périscolaire ;
- renforcer la proximité des services publics en permettant aux familles de réaliser leurs démarches dans un lieu qu'elles connaissent et fréquentent ;
- favoriser l'inclusion en veillant à ce que personne ne soit laissé de coté, notamment les personnes éloignées du numériques ou en situation de vulnérabilité.

Au delà de l'aspect pratique, cette coopération contribue à renforcer le lien de confiance avec les familles et à encrer encore davantage le Centre Social ESCAL comme un relais de proximité, à l'écoute des besoins du territoire.
Cette méthode mise en place incarne pleinement les valeurs du Centre Social ESCAL : ***accessibilité, proximité, bienveillance et solidarité.***

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

UN PREMIER PROJET SOCIAL

2025
PROJET SOCIAL

1 ANNÉE DE PROJETS 2025

ENSEMBLE CONTINUONS L'AVENTURE

ESCAL



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Ce premier projet social du Centre Social ESCAL, selon son statut public, avait pour ambition :

« Ensemble continuons l'Aventure ! », afin de maintenir le fonctionnement dynamique, souple et le niveau de qualité des projets et actions portés par le Centre Social ESCAL, selon trois axes prioritaires :

La question de la gouvernance : au travers d'un nouveau statut juridique, il s'agissait pour l'Etablissement Centre Social ESCAL de pouvoir imaginer un nouveau mode de fonctionnement démocratique, qui garantisse la collégialité et le « faire ensemble ». Au-delà de la prise de décision statutaire, qui se veut participative au sein d'un Conseil d'Administration pluriel, il était important d'imaginer sur l'année 2025, des modalités d'organisation amenant à cette prise de décision, s'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux, dans une démarche ascendante et non descendante. Pour cela, une première phase d'interconnaissance et d'acculturation était nécessaire et prévue, afin que collectivement ces modalités puissent s'établir, en appui avec l'environnement partenarial déjà fortement développé du Centre Social ESCAL.

La question de la participation des habitants : au sein de l'ESCAL, les habitants sont d'une part les familles, qui « utilisent » et participent à la vie du Centre Social, mais aussi les associations affiliées. Par essence, ils sont les acteurs majeurs de la vie des centres sociaux et socioculturels. L'évolution du statut du Centre Social ESCAL, devait être pour eux une réelle plus-value, avec une simplification et une clarification dans leur vie quotidienne. C'est pourquoi cette première année de fonctionnement avait pour objectif de les amener à mieux identifier le rôle de centralité du Centre Social ESCAL dans leurs démarches, en complémentarité des acteurs locaux.

La question du futur bâtiment : engagée depuis 2016 dans une réflexion sur un nouveau bâtiment au service des habitants, le Centre Social ESCAL a une place importante dans ce projet partenarial, qui porte à présent le nom de sa fondatrice : Ivette ROUJON. Après les phases architecturales et techniques, il était important de pouvoir accompagner les habitants dans la concrétisation de ce futur bâtiment à leur service, en les informant et les associant à la définition de son fonctionnement et en facilitant leur appropriation de ce dernier.

Cchacun de ces trois axes étaient formalisés par un objectif stratégique, lui-même décliné en trois objectifs opérationnels, puis détaillés en fiche action :

- **ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF, INNOVANT ET PARTAGÉ**

 Former tous les acteurs et faciliter leur acculturation ;

 Créer et fédérer une équipe d'élus, de bénévoles et d'agents ;

 Développer les réseaux de partenariats.

- **ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET FACILITER LA VIE DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS**

 Informer et impliquer les familles et les associations ;

 Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités ;

 Centraliser les inscriptions aux ACM au sein de l'ESCAL.

- **ENSEMBLE, DONNER VIE AU PROJET DE L'ESPACE IVETTE ROUJON**

 Penser l'accueil du Centre Social ;

 Réfléchir collectivement au fonctionnement des espaces dédiés ;

 Informer et partager le projet avec les habitants.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF, INNOVANT ET PARTAGÉ

Actions	Fait	En cours	A faire sur le 2nd semestre	Non engagé	Observations
Former tous les acteurs et faciliter leur aculturation					
Réalisation de bilan de compétences pour les administrateurs, bénévoles et agents		X			
Organisation d'un séminaire de découverte et d'intégration	X				
Définition des besoins et construction d'un Plan de Formation (lien budget)		X		X	
Proposition de formations spécifiques et thématiques				X	*Actions de formation pour les agents* *Recensement des formations*
Organisation de temps de présentation des politiques publiques liées au projet du centre social (Etat, CD30, CAF , ...)	X				
Développement de logique d'échanges de pratiques et de savoirs		X			*Projet Social* *Séminaire* *CA*
Créer et fédérer une équipe d'élus, de bénévoles et d'agents					
Mise en place de commissions pluridisciplinaires (familles, associations, élus, agents, usagers, ...) en petit collectif		X	X		*Le grand groupe n'est pas porteur, difficile de réunir les personnes et de réfléchir*
Organisation d'une journée de cohésion (élus, bénévoles, agents, ...)				X	
Organisation de séminaires avec toutes les commissions				X	
Temps de communication pour mobiliser les bénévoles	X				
Pérennisation des valeurs de l'association au travers de l'EPA et création d'un nouvelle identité visuelle propre au Centre Social en lien avec le "bonhomme" ESCAL			X	X	
Création d'un Comité de Pilotage (Président, 1ère Vice-présidente, 2nd Vice-présidente, 1 élu municipal, 1 représentant Familles-Associations, Directeur, Chargé de Projet, et le cas échant un technicien expert) pour assurer le suivi, l'organisation et la mise en place des instances, a minima avant chaque CA				X	*Revoir l'intitulé, prévoir une instance participative avant le CA et un organigramme fonctionnel* *QUID du nbre de CA*
Développer les réseaux de partenariats					
Etablissement de la liste des partenaires, à étudier en commission pour désigner des référents (peut-être des binômes administrateurs-agents)			X	X	
Maintien du fonctionnement actuel et amélioration de celui-ci, pour que les partenaires soient conscients de la continuité	X	X			
Information régulière des partenaires sur l'évolution du statut	X				
Organisation de réunions partenariales pour présenter l'évolution	X				
Participation aux réunions des partenaires		X			
Maintien de la participation aux instances de gouvernance de l'ESCAL				X	
Recherche d'autres partenariats (ex : centre de gestion)					

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Depuis sa génèse, en juin 2024, la question de la participation, et notamment de la création d'une nouvelle gouvernance, au sein du Centre Social ESCAL est un enjeu important et mobilise toutes les attentions. Celle-ci se construit d'une part par le fonctionnement interne du Centre Social ESCAL, mais aussi dans son rayonnement partenarial.

Vie des instances :

En premier lieu, le **Conseil d'Administration,** organe majeur dans la prise de décision et dans la logique de co-construction, puisqu'il est composé d'élus, de partenaires, mais aussi d'habitants (familles et associations) s'est réuni à 15 reprises (8 fois en 2024 et 6 fois au premier semestre 2025). Cette forte fréquence démontre le besoin de coconstruction et de partage, pour une première année de fonctionnement, avec toute la mise en route juridique de la structure (règlements, organisation du travail, ...). Son formalisme, lié au contexte procédural des collectivités, ne facilite pas a priori les échanges. Cependant, tout au long de l'année, notamment par le partage du portage des délibérations entre administrateurs, la prise de parole et les débats se sont développés.

De plus, **différents travaux de groupes** ont pu être mis en place, au sein du CA :

- Juillet et août 2024 : *constitution de groupes de réflexion, lors d'un CA et d'un CA informel, afin de réfléchir aux objectifs et de rédiger les fiches actions du PS 2025 ;*
- Juillet 2025 : *séminaire des administrateurs, en lien avec la CAF et le CD30, afin de réfléchir à la place du Centre Social dans son environnement et à son inscription dans la définition et la mise en œuvre des politiques sociales.*

Si les statuts du Centre Social ESCAL prévoit **la mise en place de commissions**, dont le choix des thématiques a été arrêté en avril 2025 par le CA, force est de constater que leur composition, n'a pas permis de les mettre en place. Un redimensionnement de ces commissions, avec des administrateurs et agents de l'établissement, permettra de trouver un meilleur équilibre et de gagner en efficacité. La commission Vie Associative, déjà ancrée dans une fonctionnement antérieur, est la seule qui a trouvé son rythme de croisière en 2025.

En parallèle, **différents collectifs** (bénévoles d'ateliers, associations affiliées, comité des parents, parole de jeunes, ...) ont existé et ont permis à chacun de se retrouver, selon un modèle habituel. Ces temps de rencontre, ont souvent conclu au fait que finalement « *rien n'avait changer dans leur quotidien et dans leurs pratiques* ».

Vie de l'équipe des agents et formations :

Au niveau des agents, **les réunions de pôles** (Enfance-Jeunesse et Familles-Adultes-Séniors) et les **réunions hebdomadaires d'équipe** (le mardi) ont permis de faire le lien entre actions et projet social.

La **dynamique du Projet Social de Territoire de la CTG** a permis de mobiliser tous les agents, dans une logique partenariale, afin de valoriser l'expertise du Centre Social ESCAL au sein du territoire GARRIGUES, et ainsi de définir avec les partenaires des enjeux communs pour l'avenir.

Si l'après-midi "séminaire" des administrateurs a permis à ces derniers d'être formés ou informés sur l'environnement d'un Centre Social, malheureusement il a été compliqué pour les agents de pouvoir bénéficier **des formations du CNFPT**, notamment les formation d'intégration au sein de la Fonction Publique Territoriale, ou encore celles liées à l'usage des outils publics (régies par exemple). Pour autant, le Centre Social ESCAL s'est pleinement inscrit dans les réseaux et a participé aux différents temps de recueil des besoins en formation.

Réseau partenarial :

En 2025 **le Centre Social ESCAL a renouvelé toutes ses conventions partenariales et ses affiliations**, inscrivant ainsi son action dans la continuité de celle de l'Association. Dans le prolongement du travail engagé ces dernières années, **certains partenariats se sont renforcés** (lien à l'Ecole, CARSAT, MOB'IN, ...) et **de nouveaux liens ont pu être créés** avec par exemple le Centre de Gestion, le CNFPT, le PETR ou encore Nîmes Métropole, ... celui augure de nouveaux partenariats, ainsi que de nouveaux projets. Toutefois, si ces liens techniques ont pu être développés, force est de constater qu'ils nécessitent d'évoluer dans leurs dimensions politiques en lien avec les membres du CA.

Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, à leur initiative, ou celle du Centre Social ESCAL, **des rencontres bilatérales ont eu lieu avec les partenaires** (FRANCAS, AD des Centres Sociaux, CRIJ, communes voisines, MSA, ...), afin de faire le point sur l'évolution du statut juridique du Centre Social ESCAL et de définir les enjeux partagés.

Pour aller plus loin ensemble :

Les premiers mois de fonctionnement du *Centre Social ESCAL* sous statut public, ont permis de poser les bases d'un nouveau modèle, avec un Conseil d'Administration, qui trouve son « rythme de croisière » et des équipes engagées dans cette mutation. Cependant, l'articulation entre l'ensemble des acteurs est à réfléchir, afin d'optimiser le fonctionnement, de le réguler et d'en évaluer la pertinence. En ce sens, **une instance exécutive est à créer.**

Ainsi, **la mise en place de plus de transversalité,** au sein même de l'Etablissement est à accentuer, entre administrateurs, bénévoles, agents, ... et in fine habitants et associations. Ce qui fait la force du Centre Social ESCAL, c'est cette dimension globale, et le partage des préoccupations et enjeux.

Enfin, et dans la continuité de ce travail interne, **la mobilisation des partenaires reste un axe essentiel du développement du Centre Social ESCAL,** que ce soit sur le territoire GARRIGUES, mais aussi au-delà, d'une part dans une dimension technique et d'autre part dans sa dimension politique.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET FACILITER LA VIE DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS

Actions	Fait	En cours	A faire sur le 2nd semestre	Non engagé	Observations
Informer et impliquer les familles et les associations					
Maintien des outils ESCAL INFO, Site Internet, ... avec la mise en place d'une ligne éditoriale et d'un comité de rédaction (commission COMMUNICATION)	X				
Création d'une newsletter bimensuelle et développement d'une application spécifique				X	
Organisation de l'Assemblée des Associations pour se connaître et partager, en créant un collectif d'élus associatifs				X	*Temps d'échanges exinstants*
Rencontres citoyennes ouvertes à tous les habitants pour prendre en compte et permettre un espace de parole par thématique, afin de permettre la réalisation d'une synthèse ayant pour but de faire émerger trois points pour co-créer un projet fédérateur				X	*Objectifs à préciser*
Développement de points d'information réguliers (devant les écoles, marchés, collège, ...) avec le triporteur, afin de présenter les actions et projets du Centre Social ESCAL.			X		
Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités					
Au travers de la création de l'espace Ivette ROUJON, faciliter une logique de parcours des usagers et leur accompagnement				X	
Mise en place de supports de communication communs	X				
Développement de projets communs		X			
Identification du rôle et des missions d'un centre social, et des attendus spécifiques par actions en lien avec les partenaires	X				
Centraliser les inscritpions aux ACM au sein de l'ESCAL					
Clarification et présentation du rôle de gestionnaire et organisateur du Centre Social, comme unique interlocuteur auprès des familles	X				*A évaluer*
Création d'un GUICHET UNIQUE en présentiel pour les inscriptions (constitution du dossier Familles) et logique de réservation en ligne, au travers d'un même logiciel, avec une centralisation des infos pour les familles	X	X			*A expérimenter à la rentrée*
Etablissement d'un RI global des ACM, avec une même logique tarifaire	X				
Entretien du lien transversal avec les familles (communication, activités, soirées, ...)	X				
Développement d'une prise en charge globale des familles	X				
Etablissement d'un calendrier opérationnel de transfert pour le 1er septembre 2025			X		

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

La question de l'ACCUEIL est une question fondamentale au sein des centres sociaux et socioculturels. Comment mettre en place un accueil qui permette de répondre aux besoins et attentes des habitants, tel est l'enjeu auquel le Centre Social ESCAL, au travers de son nouveau modèle de fonctionnement, doit continuer à répondre.

Identité et communication du Centre Social ESCAL :

Le Centre Social ESCAL, en sa qualité de structure autonome, a une identité propre.

Durant l'année scolaire 2024-2025, **les outils de communication ont été maintenus** (ESCAL INFO ASSOCIATIONS, GUIDE PRATIQUE, Site Internet, ...), afin d'assurer une continuité pour les habitants. Cependant, l'année n'a pas permis de pouvoir, au travers de la commission Communication, amorcer la réflexion sur l'identité du Centre Social ESCAL. Celle-ci est à travailler, en lien avec l'histoire de l'ESCAL et la dynamique municipale actuelle. **L'enjeu est de profiter du statut autonome du Centre Social ESCAL, afin d'en faire un outil de développement territorial,** allant au-delà du simple territoire communal de Marguerittes. Cette communication doit être une plus-value et s'inscrire en complémentarité des actions de communication de la Ville elle-même, tout en en étant distincte.

Enfin, dans le cadre **du développement des actions d'ALLER VERS,** les équipes ont poursuivi leurs actions que ce soit sur les communes du bassin de vie Garrigues (Stand de prévention Fête Votive, permanences accès aux droits, ...), mais aussi auprès des acteurs locaux (présence du triporteur au collège ou aux abords des écoles de Marguerittes).

Le GUICHET UNIQUE :

La rentrée 2025-2026 incarne une véritable évolution pour les familles de Marguerittes, **avec la mise en place du guichet unique des Accueils Collectifs de Mineurs,** portée par le Centre Social ESCAL.

Après un semestre de réflexion, de concertation, ... l'ensemble **des outils d'inscriptions et de réservations ont été repensés et adaptés au mieux afin de faciliter la vie des familles.** Ainsi, en sa qualité de gestionnaire et d'organisateur, le Centre Social ESCAL assure et assume l'ensemble des démarches des familles quant aux ACM, sur une plate forme unique (Berger Levrault®) financée grâce au soutien de la CAF du Gard. L'ensemble de cette démarche, en lien avec l'accès au numérique, permet de faciliter la vie des familles.

Règlement Intérieur unique et unifié, politique tarifaire harmonisée, dossier unique pour chaque enfant, ... tous les outils ont été validés lors du CA du 09 juillet 2025.

En parallèle, **les affiliations des associations ont été renouvelées,** et des rencontres ont été organisées (mars et juillet 2025), afin de pérenniser ce lien.

Agir en complémentarité :

Le Centre Social ESCAL agit dans un environnement propre et proche. **Dans la continuité des actions déjà engagées, les équipes ont œuvré en 2025 à travailler en lien avec les acteurs du CCAS, du CMS, de la médiathèque, du Service Evénementiels de la Ville et de l'Ecole.** Ces actions permettent de mettre de la cohérence entre les différentes modalités d'interventions spécifiques et ainsi d'assurer un accompagnement global de chacune et chacun.

Ludo l'ESCARGOT, classes transplantées (Genève et Îles du Frioul), projet CME à Paris, les Rencontres des bénéficiaires du RSA, le Bal du Collège, la Fête en image, ... différentes actions, qui se coconstruisent et se développent.

L'année 2024-2025 aura aussi été marquée par **le développement d'actions autour de la Petite Enfance (03-06 ans notamment),** dont le lien avec le Centre Social ESCAL se renforce ces dernières années. Ainsi, de nouveaux projets se concrétisent en lien avec les écoles maternelles de la Ville et les effectifs moins de 06 ans de l'ALSH du Mas Praden sont en nette évolution.

Pour aller plus loin ensemble :

Les années 2026 et 2027 devront permettre d'aller plus loin et de **renfoncer ce lien aux habitants, d'une part en réaffirmant l'identité propre du Centre Social ESCAL,** au travers d'une nouvelle charte graphique, d'un ESCAL Info nouvelle génération, d'outils de communication repensés et spécifiques, ... mais aussi d'un lien **renfoncé auprès des associations du bassin de vie,** avec par exemple de la démarche GUID'ASSO.

Dans la continuité des démarches engagées depuis plus de 30 ans, **le Centre Social ESCAL doit continuer d'agir en complémentarité avec les acteurs locaux.** En premier lieu l'Ecole reste un partenaire majeur des actions éducatives portées par le Centre Social ESCAL, mais aussi le CMS ou le CCAS, avec qui le Centre Social ESCAL concourt à répondre aux mieux aux besoins de plus fragiles, ou encore de ses partenaires historiques que sont le Service Evénementiels et la Médiathèque Simone VEIL.

Au vu du développement des actions de **l'Accueil de la Petite Enfance, notamment les 03-06 ans, en lien avec les actions familles et parentalité,** l'année 2026 devra permettre d'évaluer la pertinence des actions projetées et ainsi de construire une réponse adaptée et de qualité.

Enfin, la question de l'Accueil des habitants au sein du GUICHET UNIQUE, pour tout ce qui est lié aux inscriptions, réservations, paiements, ... devra permettre d**e faire cohabiter le lien humain revendiqué par les travailleurs sociaux et l'usage des nouvelles technologies,** qui donnent aux familles et associations plus d'indépendance et de facilité de gestion.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ENSEMBLE, DONNER VIE AU PROJET DE L'ESPACE IVETTE ROUJON

Actions	Fait	En cours	A faire sur le 2nd semestre	Non engagé	Observations
Penser l'Acceuil du Centre Social					
Formation des acteurs (élus, bénévoles, administrateurs, agents, ...)		X	X		
Organisation de temps d'échanges avec les partenaires (Etat, CAF, CD30, Mairie, CCAS, ...)		X	X		
Mise en place de réunions trimestrielles avec le CCAS et le CMS			X		*Important, mais temporalité à ajuster*
Organisation d'informations collectives et participatives avec les habitants (familles et associations)		X	X		
Réfléchir collectivement au fonctionnements des espaces dédiés					
Présentation, visualisations des plans et identification des espaces dédiés	X				*Il faut travailler les espaces dédiés*
Réalisation d'un audit sur les besoins actuels en matière d'usage des locaux					
Organisation de séminaires trimestriels inter-structures (ESCAL-CCAS-CMS) : recensement des actions, projets, ... et identification des freins et leviers	X				*Réactualisation des besoins qui ont évolué*
Mobilisation des associations locales et des collectifs existants (Comité des Séniors, Bénévoles d'ateliers, Parole de Jeunes, Comité des Parents, ...) : *rencontres, questionnaires, groupes de travail, ...)*	X				
Association des personnels des différentes structures à l'appropriation des espaces dédiés				X	
Élaboration de fiche impact pour chaque espace				X	
Informer et partager le projet avec les habitants					
Mobilisation de tous les outils de communication (site de la Mairie, les ECHOS, ESCAL Info, réseaux sociaux, site de l'ESCAL, ...)	X				*Réalisé au moment du dépot de PdC du Village des Solidarités*
Organisation de réunions publiques, avec présentation dynamique des maquettes et plans de masse	X				
Réalisation d'un film de présentation	X				
Communication proactive au fil de l'eau sur les différentes étapes				X	
Organisation d'un décompte pour arriver à la date d'ouverture				X	
Réalisation de bandeaux mails d'informations pour les agents				X	
Sensibilisation et formation des agents à être « ambassadeurs » de ce projet				X	
Association des partenaires utilisateurs (CCAS/CMS) dans la démarche de compréhension par les habitants				X	

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Ce projet vit au sein du Centre Social ESCAL depuis 2016 et reste une ambition majeure pour l'ensemble de ses acteurs, au premier lieu desquels les habitants, qui sollicitent un Centre Social plus accessible (stationnement, adaptabilité PMR et-ou poussettes, ...) et plus de possibilités d'accès aux salles, pour développer leurs actions associatives.

Après plusieurs années (2022-2024) de réflexions croisées sur les besoins et sur l'organisation concrète de ce nouveau bâtiment, avec un dépôt de permis de construire au printemps 2023, l'annulation de ce dernier et les études complémentaires engagées ont quelque peu freiné l'engouement collectif autour de ce projet et de fait, mis en veille les réflexions à son sujet.

Pour autant, l'évolution du Centre Social ESCAL dans sa dimension Etablissement Public Administratif, entraîne de nouveaux éléments de réflexion, qui nécessitent d'affiner les besoins exprimés en 2021 et devenus obsolètes.

- **Accueil :** le rôle de centralité du Centre Social ESCAL, dans sa dimension Gestionnaire et Organisateur des Accueils Collectifs de Mineurs, engendre un besoin de repenser les dispositions liées à l'accueil des familles au sein de ce nouveau bâtiment et de définir de nouveaux espaces de confidentialité par exemple ;
- **Espace de travail :** la fusion des services de l'Association et de ceux de la Ville de Marguerittes (périscolaire notamment), entraine un redimensionnement de l'équipe de professionnels, qui requiert de permettre à chacun de disposer de conditions de travail, de stockage et de rassemblement (espaces de réunions) adaptées ;
- **Activités :** le développement des activités sous format « ateliers » en petits collectifs (10-20 personnes) nécessite de repenser l'organisation des espaces dédiés, tout en réaffirmant la modularité et la polyvalence de ces derniers.

Pour aller plus loin ensemble :

L'année 2025 n'aura pas permis de s'engager pleinement et collectivement dans ce projet, et dans l'attente des expertises techniques, les années 2026 et 2027 devraient être dans la continuité. Ainsi, tout en gardant cet axe en veille, il y a sans doute lieux de définir un axe de travail nouveau, quant aux enjeux d'avenir pour le Centre Social ESCAL, les deux prochaines années.

Dans cette démarche, le lien aux partenaires sera essentiel pour relancer la dynamique collective.



Projet Village des solidarités
A+ Architecture - Auteur du projet

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

STYLE OF DESIGN



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



PARTIE 02

LE CENTRE SOCIAL ET SON ENVIRONNEMENT

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

LA RÉGION OCCITANIE

Née le 1er janvier 2016, de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la Région Occitanie a redessiné les contours du territoire le plus attractif de France et a inventé une nouvelle approche de l'action publique à son échelle pour près de 6 millions d'habitants.
Avec plus de 70 000 km², la région Occitanie est constituée de 13 départements.
La Région possède des compétences majeures sur le développement économique, l'aménagement durable du territoire et les transports. Compétences qui ont été renforcées par la loi NOTRe d'août 2015.
La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 a clarifié - et renforcé - les compétences de la Région sur l'économie, l'aménagement du territoire et la mobilité interurbaine.



La Région est désormais la collectivité responsable du développement économique. Elle continue de gérer les lycées, les politiques d'apprentissage et de formation professionnelle, elle coordonne les services de l'orientation et participe au service public de l'emploi.

La Région partage avec les autres collectivités locales la compétence sur la culture, le sport, la promotion des langues régionales, l'éducation populaire et le tourisme.

À noter que la Région gère aussi depuis 2014 la grande majorité des fonds européens de développement régional pour l'emploi et l'agriculture.

Le Conseil Régional et le Centre Social ESCAL

Dès 2010, l'ancienne Région Languedoc Roussillon et l'ESCAL avaient créé un partenariat particulier autour du projet d'Accueil Orientation Jeunesse, sortant des principes régionaux de financements des têtes de réseaux. Le redécoupage régional et la redéfinition des compétences de cette nouvelle entité ont conforté cette posture, en s'appuyant essentiellement sur les questions de la Jeunesse, mais aussi de l'Emploi et de la Formation. Ainsi, en 2021, le Conseil Régional a soutenu le Forum des Métiers et de l'Orientation proposé par le Centre Social ESCAL et l'AMAC, tout en maintenant son accompagnement aux actions jeunesse autour de la citoyenneté, de la prévention santé et de l'éducation.

En 2025, le centre social a accueilli la Place du TAF pour permettre à chaque habitant du territoire de pouvoir accéder à toutes les informations sur les aides, découvrir les offres de formations et trouver un emploi en rencontrant directement les entreprises qui recrutent. C'est sur ces enjeux liés à l'orientation, la formation et l'emploi que le centre social doit poursuivre son nouveau partenariat avec la Région.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LE DÉPARTEMENT DU GARD : UNE NOUVELLE ORGANISATION ET UNE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE AFFIRMÉE

Le Gard fait partie de la région Occitanie. Sa superficie est de 5 853 km². Près de la moitié de son territoire (49% ou 2 172 km²) est occupée par des surfaces boisées, un bon tiers (1 918 km²) est constitué de surfaces agricoles et 8 % du territoire représentent l'espace urbain.

Département méditerranéen, le Gard exerce un fort pouvoir d'attraction, étant classé au 4ème rang national par sa croissance démographique. En un demi-siècle, sa population a augmenté de plus de moitié.

Le Département du Gard compte 23 cantons gérés par 46 conseillers départementaux, 351 communes, 14 intercommunalités et distingue quatre centres urbains et économiques : Nîmes (sa préfecture), Alès, Le Vigan, Bagnols-sur-Cèze.

Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 réaffirme le département comme «chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Selon cette loi, les départements qui en font la demande, dont le Gard, assument la gestion des actions relevant du Fonds Social Européen (FSE).

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, qui applique désormais le principe de spécialisation des départements et des régions, a entraîné une diminution de la liste de compétences du département. Mais celui-ci a sauvegardé certaines de ses compétences emblématiques, telles que l'action sociale, la gestion de l'aide sociale et celle des routes départementales.

La loi NOTRe confie en outre au département, conjointement avec l'État, l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services, visant à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité (art. 98 Loi NOTRe).

En 2022, le Conseil Départemental du GARD a mis en place une démarche participative, associant tous les acteurs pour définir son Schéma Départemental des Solidarités, voté par l'Assemblée délibérante le 18 novembre 2022.

Ce schéma unique des solidarités sociales 2022-2027 regroupant l'ensemble des interventions sociales de la collectivité, c'est le souhait d'avoir un référentiel et un plan d'actions qui renforcent la cohérence, la transversalité et la complémentarité des dispositifs et des services sociaux départementaux pour plus d'efficacité.

Au travers de son objectif « 5.1.1 RENFORCER LES MISSIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES DES CENTRES SOCIAUX AU SERVICE DE TOUS LES TERRITOIRES », le Conseil Départemental confirme son soutien et son attachement aux centres sociaux, comme acteurs incontestables de l'animation sociale des territoires.

Le Conseil Départemental et l'ESCAL :

« Une réponse de proximité, inscrite sur un territoire clairement identifié, construite autour d'un projet social pensé avec et pour les habitants, en veillant aux plus fragiles, et en y associant les partenaires associatifs et institutionnels », telles sont les priorités que le Conseil Départemental souhaite proposer et financer, en lien avec ses partenaires historiques que sont les communes et la Caisse d'Allocations Familiales qui délivre l'agrément.

Le Conseil Départemental est présent dans l'histoire de l'ESCAL depuis sa création. Cette complémentarité dans les réponses territoriales ne s'est jamais démentie. Dès les premiers temps d'existence du Centre Social, au travers de la création du Bar sans tabac et sans alcool, le TITANIC, lieu de prévention en direction des jeunes Marguerittois, puis dans la place toute particulière qu'a pris la structure dans le soutien à la vie associative locale. Au milieu des années 2000, la création du poste de Référent Famille, financé par le Conseil Départemental et la CAF va permettre au Centre Social avec ses partenaires sociaux d'aller au-devant de nos concitoyens les plus en difficulté.

Depuis 2010, Marguerittes est rattachée à l'Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion Camargue-Vidourle.

La mise en place de projets pour les jeunes marguerittois et l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens sont autant d'actions que le Conseil Départemental appuie et encourage. C'est toute la richesse et la diversité d'un centre social tel l'ESCAL que de valoriser, fédérer et partager avec ses habitants tous ces services.

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) s'appuie sur l'ESCAL comme acteur du lien social et de la santé. En 2025, de nouveaux axes concernant des actions de prévention favorisant l'adoption durable de comportements favorables à la santé ont été identifiés : *santé cognitive, visuelle, auditive, mentale, physique et alimentation*. L'ESCAL inscrira donc ses actions en ce sens.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE : UNE ANIMATION SOCIALE QUI SE CHERCHE

Nîmes Métropole est née en 2002, de la volonté de nombreux maires qui se sont rassemblés pour porter un projet commun.

Depuis 2002, l'Agglomération s'est agrandie, ses compétences se sont étoffées, avec toujours les mêmes ambitions : apporter de meilleurs services à ses habitants, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire. Leurs actions ainsi fédérées ont permis la mise en œuvre de projets de développement local et de rattraper le retard pris par la dispersion des énergies d'un territoire jusqu'alors divisé. La Communauté d'Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, regroupant 39 communes formant, un ensemble d'habitants d'un seul tenant et avec des compétences propres et définies :



Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Pour la définition et la mise en œuvre des projets, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur ses Conseillers Communautaires, son Bureau et ses Commissions.

Nîmes Métropole a décidé de préparer son avenir en démarrant à l'automne 2017 la construction d'un projet de territoire. Véritable feuille de route en matière de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de développement économique, de politique de la ville, l'objectif était de mettre en exergue des axes de développement.

L'animation sociale des territoires est un enjeu majeur des années à venir. En effet, malgré la mise en œuvre depuis bientôt 20 ans des intercommunalités, avec le transfert de compétences et le déploiement de nouveaux services, force est de constater, que l'animation sociale et éducative des territoires, ainsi que la reconnaissance des bassins de vie n'ont pas été prises en compte, ni même intégrées, dans le projet de territoire baptisé NÎMES MÉTROPOLE 2030, qui fut validé en juillet 2018.

Pour autant, cette question de l'animation des bassins de vie, si elle veut porter tout son sens, ne pourra se faire sans les habitants et les collectivités locales, et surtout devra être intégrée dans un projet territorial plus global et cohérent à l'échelle de NÎMES MÉTROPOLE.

Au sein de l'Agglomération nîmoise, l'ensemble des compétences concernées par la Convention Territoriale Globale de la CAF est du domaine des communes (petite enfance, enfance, jeunesses, écoles, ...) pour autant le besoin d'une harmonisation et d'une coordination globale est à imaginer. Si l'intégration de l'ensemble de la compétence au sein de l'EPCI n'est sans doute pas envisageable pour du moyen terme, la mise en œuvre d'une ingénierie globale, avec une réflexion autour des bassins de vie est d'actualité, d'autant qu'elles seraient en cohérence avec les modes de vie et les pratiques des habitants.



La zone Garrigues

Les communes de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes, Poulx, Saint-Gervasy et Sernhac se situent à l'Est de Nîmes. Ces sept communes font partie de Nîmes Métropole et constituent la zone Garrigues de l'agglomération.

Ces villages travaillent ensemble depuis plusieurs années. Ils ont déjà réalisé des projets en commun (centre de

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

loisirs, crèche...), pour autant ce regroupement volontaire reste sans structuration juridique claire, ce qui ne permet pas de définition d'un véritable projet de territoire clair et affirmé. Si l'ESCAL, en partenariat avec les Francas, avait entrepris en 2008 un travail sur la question des loisirs des adolescents, l'absence de position cohérente a freiné, puis remis totalement en cause cette volonté d'harmoniser les pratiques et mutualiser les moyens.

Pour autant, dès 2006 avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDENM), la Mission Locale Jeune d'Agglomération, le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE), l'ESCAL a conventionné avec celles-ci sur la question de l'insertion et l'emploi, à travers son Point Ressource Emploi.

Malgré la disparition de la MDENM en 2015 et du PLIE en 2016, le PRE est aujourd'hui reconnu par les Maires de ces communes du secteur de Marguerittes comme Relais Unique d'Information et de Conseil pour accompagner les demandeurs d'emploi sur le territoire. Le PRE réaffirme avec ses communes partenaires, son engagement et sa volonté de construire des projets participatifs, de renforcer ses actions, d'optimiser le partenariat et le rendre efficient.

Dès 2017, autour de la question de la Prévention de la Perte d'Autonomie, un travail partenarial s'est amplifié entre les communes du bassin et l'ESCAL, entrainant le retour de Lédenon dans le conventionnement en 2020.

Cette dynamique territoriale, concrétisée par la signature de la convention pluriannuelle l'ESCALe des Habitants, renouvellée au 1er janvier 2022, est un appui à la création d'un nouveau partenariat à inventer.

Comme nous l'avons vu en page 26, dans le cadre du Projet Social 2022-2025 l'association a développé toute une serie d'actions, associant les élus du territoire afin de constuire une démarche d'animation de la vie sociale sur le territoire Garrigues.

LA VILLE DE MARGUERITTES :

Enfin, Marguerittes se distingue comme la principale aire d'attractivité de l'ESCAL, avec 70 % de ses usagers provenant de la commune. Cette dynamique s'explique en grande partie par les efforts continus des municipalités successives, qui ont, depuis plus de 30 ans, mis en place une politique socio-éducative ambitieuse. Au cœur de cette démarche, le centre social associatif ESCAL joue un rôle central, devenant un pilier essentiel dans la mise en œuvre des actions et initiatives locales.

Le renouvellement municipal de 2020 a marqué un tournant important. Ce changement a non seulement perturbé les habitudes et fonctionnements établis, mais il a aussi réaffirmé l'importance du partenariat unique qui lie l'ESCAL à la ville de Marguerittes. Ce partenariat, qui se distingue par sa solidité et son caractère innovant, permet à l'ESCAL de continuer à jouer un rôle crucial dans la structuration et l'animation de la vie locale.

L'ESCAL s'illustre également par son engagement dans l'animation de la vie locale, en lien étroit avec les Offices Municipaux, les établissements éducatifs (écoles, collège), et le tissu associatif local. Il est ainsi devenu un acteur incontournable de la vie citoyenne, contribuant activement à la mise en œuvre de nombreuses actions de politiques publiques dans la ville. Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la culture, du sport ou du social, l'ESCAL s'efforce de répondre aux besoins des habitants de Marguerittes, tout en renforçant la cohésion sociale et en promouvant les valeurs de solidarité et de citoyenneté.

En somme, l'ESCAL ne se contente pas d'être un simple acteur parmi d'autres dans le paysage local; il est un véritable moteur de la vie de la cité, participant activement à son développement et à son dynamisme. Grâce à une collaboration étroite avec la municipalité et les divers acteurs locaux, l'ESCAL contribue à faire de Marguerittes une commune où il fait bon vivre, où les initiatives citoyennes sont encouragées et où chacun trouve sa place dans un cadre de vie enrichissant et solidaire.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

LES ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES SONT ISSUS DU TRAVAIL RÉALISÉ NOTAMMENT DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC CTG.

DONNÉES INSEE

Population globale

En 2021, les communes recensaient les populations suivantes :

Bezouce :	2 328
Cabrières :	1 746
Lédenon :	1 658
Marguerittes :	8 467
Poulx :	4 237
Saint-Gervasy :	1 994
Sernhac :	1 794
Total bassin de vie :	**22 224**
Département :	756 543

Pris dans son ensemble, le bassin de vie n'est pas marqué par une forte croissance démographique (+1,01 % entre 2014 et 2021 sur l'ensemble du territoire). Cette évolution est très semblable à celle du département. Ce constat est le même pour les communes du bassin ; chacune restant stable ou en légère baisse, notamment pour la commune de Marguerittes.

Pyramide des âges

En 2020, le bassin de vie était habité par :

- 3 520 personnes entre 0 et 14 ans
- 3 054 personnes entre 15 et 29 ans
- 3 551 personnes entre 30 et 44 ans
- 4 465 personnes entre 45 et 59 ans
- 4 023 personnes entre 60 et 74 ans
- 1 866 personnes de 75 ans et plus, dont 186 personnes de 90 ans et plus.

La population du bassin de vie se répartit de manière relativement équilibrée sur les différentes tranches d'âges. Cependant, on note une augmentation des seniors.

Les plus de 60 ans et 75 ans sont proportionnellement plus nombreux sur les communes de Marguerittes (33%), Poulx (28%) et Bezouce (30%). À l'inverse, Sernhac (22%), Lédenon (14%) et Saint-Gervasy (22%) se placent en deçà. Le taux de personnes âgées dans le Gard représente 30% alors qu'il est de 26% au niveau national.

La moyenne d'âge

Avec une moyenne d'âge de 41,6 ans, proche de la moyenne régionale, la population gardoise est plus âgée que celle de la l'agglomération Nîmes Métropole (40,1 ans). Concernant les communes du bassin, on peut faire le même constat (en moyenne 42 ans) ; seule Marguerittes a le taux moyen le plus élevé (45 ans). À l'inverse, Sernhac se sétache du lot avec une moyenne proche de l'agglomération (39 ans).

Projections démographiques

L'INSEE élabore, sur la base des derniers recensements, des scénarios de projections de population pour la France, fruit d'une combinaison d'hypothèses sur les trois composantes de l'évolution du nombre d'habitants : fécondité, mortalité et migrations. Le scénario central projette pour 2070 une augmentation de +14% de la population globale par rapport à 2017. L'institut estime que les naissances vont augmenter de +3%. L'espérance de vie à la naissance passerait de 85,8 ans à 93 ans pour les femmes, et de 79,8 ans à 90,1 ans pour les hommes.

Ces chiffres sont à manier avec précaution dans la mesure où, non seulement, ils ne sont que spéculatifs, mais en plus, ils ne traduisent qu'une hypothèse parmi beaucoup d'autres. Il est également difficile d'estimer à quel point ces projections sont valables pour différents types de territoires, tant les dynamiques peuvent varier.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Appliquée telle quelle au bassin de vie, la projection pour 2030 envisage une population tel que :

- Bezouce : 2 621
- Cabrières : 1 850
- Lédenon : 1 774
- Marguerittes : 9 788
- Poulx : 4 484
- Saint-Gervasy : 2 165
- Sernhac : 2 001

Total bassin de vie : 24 682

Département : 848 363

Nombre de logements (données 2021)

Les communes du bassin recensent le nombre de logements suivants :

- Bezouce 1116 dont 1037 en résidence principale
- Cabrières 783 dont 717 en résidence principale
- Ledenon 764 dont 682 en résidence principale
- Marguerittes 4028 dont 3746 en résidence pricipale
- Poulx 1871 dont 1758 en résidence principale
- Saint Gervasy 855 dont 811 en résidence pricipale
- Sernhac 920 dont 755 en résidence principale

Le bassin de vie dénombre 10 337 logements.

Le Gard dénombre 441 086 logements et l'Agglomération de Nimes Métropole 136 078.

Les logements sociaux

Pour cause de carence en logements sociaux, certaines communes du bassin ont été, en 2024, pénalisées financièrement pour répondre aux objectifs de la loi SRU. La commune de Marguerittes dispose actuellement de 300 logements sociaux et il en manque 693 pour remplir les obligations de la loi, fixées par période triennale. C'est également le cas de Poulx qui est déficitaire. Le taux d'effort en logement social est plus élevé dans les communes SRU (40%) que dans les villages de moins de 1500 habitants (30%).

Avec une croissance démographique de 0,75 % par an, on estime le besoin en logements à 1545 par an pour l'agglomération de Nîmes Métropole.

Les objectifs de construction à l'horizon 2025 :

- Bezouce 72
- Cabrières 51
- Ledenon 29
- Marguerittes 570
- Poulx 146
- Saint Gervasy 59
- Sernhac 36

ALLOCATAIRES CAF

Les bénéficiaires

En 2024, le Gard est classé sixième département le plus pauvre de France. Autour de 160 000 personnes bénéficient d'une allocation versée par la Caisse d'Allocations Familiales. Ils sont notamment 30 000 ménages à percevoir le RSA.

Lors du recensement, au 31 décembre 2022, l'ensemble du bassin de vie compte 3 773 allocataires (foyers allocataires), toutes prestations confondues. Les communes qui en dénombrent le plus sont Marguerittes (1 558) suivies de Poulx (548) et Bezouce (405). L'ensemble des allocataires représentent environ 20 % de la population du bassin de vie. C'est à Poulx qu'ils sont proportionnellement moins nombreux (12,90%).

En moyenne, sur le bassin de vie, 8,58 % des foyers bénéficiaires des prestations sociales ont des enfants. Le taux de bénéficiaires du RSA représente 2,25 % ; ce qui est peu par rapport à la moyenne départementale (18%).



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES DONNÉES SOCIALES



STRUCTURES FAMILIALES

La composition des ménages

Selon les dernières données 2025, le bassin de vie compte quasiment autant de couples avec enfants (37,8 %) que de couples sans enfants (37 %). Le taux de familles monoparentales reste stable (7 %). On constate une augmentation de personnes vivant seules avec un taux moyen de 16 %. La colocation arrive en force sur notre bassin de vie ; ceci pourrait s'expliquer par des loyers non plafonnés et par la difficulté e trouver un logement en étant une personne seule.

Le nombre de ménages dans ces territoires continuerait d'augmenter en raison du vieillissement de la population et des changements dans les modes de cohabitation. Les personnes seules seraient plus nombreuses que les couples avec ou sans enfants d'ici 2035. Des séparations plus nombreuses et une propension plus importante à vivre seul contribueraient à la diminution de la taille des ménages. Un autre facteur résulterait de l'évolution de la structure par âge de la population, en lien avec son vieillissement. Une population plus âgée se traduit par une proportion plus élevée de ménages d'une ou deux personnes.

Le taux de pauvreté

Le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités, publié en décembre 2024, indique que le Gard est le 5e département le plus pauvre de France métropolitaine. A Nîmes, plus de 43 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

Entre 30 et 40 % des ménages sont en situation de précarité énergétique. En effet, malgré le bénéfice du climat réduisant les besoins en chauffage ; ceux-ci demeurent un poste trop élevé dans le budget des familles.

Revenu médian annuel 2025 par commune et par unité de consommation :

- Bezouce 22 380 €
- Cabrières 24 450 €
- Lédenon 22 530 €
- Marguerittes 22 560 €
- Poulx 27 500 €
- Saint-Gervasy 21 910 €
- Sernhac 22 530 €

Sur notre bassin de vie, 47.2 % des habitants

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

payent l'impôt sur le revenu (46 % dans le Gard). 52.8 % de la population ne paye donc pas d'impôt sur le revenu. 20.3 % vivent sous le seuil de pauvreté.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Toutes les communes du bassin de vie appartiennent à la Zone d'emploi de Nîmes telle que définie par l'INSEE. « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016. »

Répartition et classement des catégories socioprofessionnelles

Les rapports de force et les pourcentages de représentation d'une catégorie sociale par rapport à l'ensemble des habitants donnent une vision globale du dynamisme économique d'une ville, d'un département ou d'une région.

Sur notre bassin de vie, la catégorie socioprofessionnelle la plus importante est celle des Retraités, avec une moyenne de 27.1 %. Les communes de Cabrières et Marguerittes dépassent les 30%.

Sont suivies par les professions intermédiaires (17,7%), les employés (17.3%), les ouvriers (10,6%), les cadres (6.6%), les commerçants, artisans, chefs d'entreprise (5,4%) et les agriculteurs (0,6%).

Toutes ces données sont quasi identiques à celles de Nimes et Nimes Métropole.

Taux de chômage

Le taux de chômage, en 2025, dans le Gard atteint 9,6 %, pour Nimes Métropole 10,2 % alors qu'il est seulement de 7,5 % sur le plan national. 29 % des personnes de plus de 50 ans sont à la recherche d'un emploi.

Concernant notre bassin de vie, le taux recensé en 2025 est de :

- Bezouce 8,1 %
- Cabrières 6,8 %
- Lédenon 8,4 %
- Marguerittes 8,7 %
- Poulx 7,8 %
- Saint-Gervasy 9,7 %
- Sernhac 8,3 %

Ces données sont quasiment identiques à celles du Gard.

Âge moyen des personnes inscrites au chômage dans la zone d'emploi

8 % d'hommes de 15-24 ans.

28 % d'hommes de 25-49 ans.

16 % d'hommes de 50 ans et +.

6 % de femmes de 15-24 ans.

26 % de femmes de 25-49 ans.

15 % de femmes de 50 ans et +

Le niveau de qualification des demandeurs d'emploi

11 % sont ouvrier non qualifié.

8 % sont ouvrier qualifié.

26 % sont employé non qualifié.

41 % sont employé qualifié.

6 % sont agent maîtrise / technicien.

7 % sont cadre.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

Au 1er janvier 2025, 21,8 % de la population française a 65 ans ou plus. En nombre et en taux le nombre d'habitants de cette cette tranche d'age augmente depuis plus de 30 ans avec une accélération depuis le milieu des années 2010. Elle est liée au vieillissement des générations de « baby-boomers ». Au total, les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent maintenant 10,7 % de la population. Le vieillissement de la population va se traduire par une augmentation du nombre de français de 75 à 84 ans qui seront 6,1 millions en 2030. Dans la décennie suivante le nombre d'habitants de plus de 85 ans augmentera de 50 %. Cela se traduira par d'importants besoins en logement adapté ainsi qu'en en service à la personne.

Le Gard vieillit plus que l'Occitanie.

A l'horizon 2070, l'Insee projette que 28 % de la population régionale aura 65 ans et plus (5 % de moins que le Gard). La trajectoire de vieillissement de la population semble se confirmer sur le long terme, et notre département devrait être parmi les plus concernés dans la région. Surtout dans une région à la croissance de population soutenue, la plus forte de France métropolitaine ces dernières années.



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES LOCAUX DU SIEGE SOCIAL



l'ESCALe des habitants
informations - conseils - accompagnement

Votre Centre Socioculturel vous accueille 6 jours sur 7

lundi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

mardi
de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h 30

mercredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

vendredi
de 8 h 30 à 18 h 30

samedi
de 8 h 30 à 12 h 30
(en périodes scolaires)

L'ESCALe DES HABITANTS :

C'est un lieu construit avec et pour les habitants afin de :

- Simplifier et faciliter leurs démarches avec les organismes publics ;
- Organiser une complémentarité d'intervention entre les différents services offerts sur la commune et nos partenaires institutionnels ;
- Lutter et agir contre la fracture numérique avec l'accès à 12 ordinateurs en libre-service ;
- Soutenir et lutter contre la fracture sociale, en proposant des professionnels «écrivains publics» dans la compréhension et la rédaction de courriers et/ou dossiers administratifs ;
- Organiser des rencontres/débats avec nos partenaires sur diverses thématiques ;
- Favoriser l'échange et maintenir le lien social.





Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LE TITA :

C'est un espace aménagé en accueil jeunes, équipé d'un bar sans alcool et sans tabac, d'un billard, d'un baby-foot, d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'un espace multimédia équipé de 4 ordinateurs, de 4 tables et 12 chaises, d'une ludothèque. Suite à un financement de la CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires, l'espace a été repensé et rénové par les jeunes (achat de nouveaux mobiliers, décorations, peinture...)

Cet espace accueille également le PIJ (Point Information Jeunesse).












LA SALLE D'ACTIVITÉ DE L'ESCAL :

Elle dispose d'une chambre froide économique et répondant aux normes HACCP, d'un four avec plaque à induction, d'un vidéoprojecteur HD avec un écran de projection motorisé, d'un congélateur et un lave-vaiselle professionnels.

LA SALLE ATLANTIDE :

Cette salle dispose de 20 tables et 150 chaises renouvelées et en conformité avec la réglementation.

LES AUTRES ESPACES DE TRAVAIL :

Les locaux techniques du centre socioculturel sont répartis en différents lieux, ils sont équipés d'étagères ou de cantines de rangement.

Depuis 2020, une pièce de l'accueil a été réaménagée en local de stockage du matériel administratif. Elle sert également à entreposer le matériel audio et vidéo utilisé lors des différentes manifestations de l'ESCAL.

Nous disposons aussi d'un bungalow en fond de cour pour du matériel supplémentaire, mais cela reste insuffisant au regard des besoins actuels.

Enfin, une salle de réunion équipée en WIFI, la « salle Arènes », est mise à disposition des ateliers CLAS ainsi que des associations adhérentes pour l'organisation de petites réunions. Ce dispositif reste pleinement utilisé en 2025.






Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE SOCIAL



LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES :

L'ESCAL est doté d'un serveur de domaine afin de rationaliser le travail informatique et pour stocker, partager et gérer les données des utilisateurs. Le parc informatique se monte à 28 ordinateurs (4 pour les activités multimédia, 12 pour l'accueil des habitants et 10 pour les salariés) équipés de Windows et de 2 MAC pour la PAO en particulier la réalisation de l'ESCAL Info Associations.

Depuis 2015, chaque salarié permanent dispose d'un ordinateur portable avec accès à distance et d'un téléphone portable professionnel équipé de plus de 50Go de DATA, en lien avec le serveur de données, chaque salarié peut ainsi télétravailler.

En 2021, un serveur de domaine a été mis en place, accompagné d'un contrat de maintenance avec une société informatique Nîmoise. Cet équipement assure encore en 2025 la fiabilité et la sécurité de notre système informatique.







LES VÉHICULES :

3 minibus 9 places, 1 minibus réformé en transport de marchandises, 1 véhicule de service Kangoo et en 2024, 2 nouveaux véhicules 8 places sont venus renforcer la flotte en partie financés par la CAF dans le cadre du Fonds Publics et Territoires.







Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE







L' ÉQUIPEMENT ADMINISTRATIF :

L'ESCAL possède deux photocopieurs couleur en réseau, un photocopieur sur l'accueil de Loisirs de PRADEN, une imprimante dédiée aux usagers de la plateforme d'accueil, une plastifieuse, massicots pour tirage et façonnage en grand nombre de documents de communication.

LES ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA :

L'ESCAL possède 13 tablettes pour le public, elles sont disponibles pour des stages nouvelles technologies.

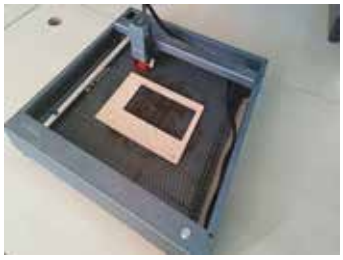
2 caméras haute définition, 1 caméra connectée ainsi que du matériel de montage viennent renforcer notre capacité à réaliser des VISIO et des montages de qualité.

En 2023, une imprimante 3D et une graveuse ont élargis notre capactité de création.

Depuis 2024, une drone HD nous permet de réaliser des prises de vues inédites comme durant le carnaval 2025.

















LES ÉQUIPEMENTS DIVERS :

L'ESCAL dispose également de matériel de camping pour les séjours enfants et jeunes, d'une alarme vol, de matériel d'éclairage (spots, halogènes et projecteurs), de matériel pour l'organisation de festivités (comptoirs, friteuses, barbecues, sono de 300W avec différents lecteurs de média, micros).

En 2021, afin de répondre aux besoins liés au développement des tutoriels et des visios, l'ESCAL a fait l'acquisition d'un nouveau jeu d'éclairages de studio, ainsi que d'un système de conférence audio en col de cygne permettant la connexion de plus de 17 participants. Ce matériel, toujours utilisé en 2025, continue de faciliter la réalisation de nos projets et d'améliorer la qualité de nos échanges

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES LIEUX D'INTERVENTION

LE TRAVAIL DU CENTRE SOCIAL NE SE LIMITE PAS À SON SIÈGE SOCIAL, D'AUTRES ACTIONS SONT MENÉES DANS DIFFÉRENTS ESPACES APPARTENANT À LA VILLE DE MARGUERITTES.





PRADEN

Aménagé en Accueil de Loisirs enfants, équipé de matériel pédagogique pour les activités manuelles, sportives, d'expression,... d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'espaces extérieurs multiples, de trois salles à manger, d'une salle de motricité, d'une salle polyvalente, de quatre salles d'activité, de deux blocs sanitaires, d'un bureau direction, d'une sonorisation. Depuis la crise sanitaire, la serre est mise à disposition pour permettre le non-brassage des publics.













ALP PEYROUSE

: L'école est équipée de matériels pédagogiques pour les activités manuelles, sportives, d'expressions..., d'une salle d'activité, d'un préau, d'une cour et d'une BCD.







ALP DE MARCIEU

dispose de divers lieux où les activités peuvent se dérouler. Outre les trois cours et trois préaux, la répartition des activités se fait entre les espaces suivants : deux salles de classe (entièrement dédiées aux activités), deux salles d'activités manuelles, une salle informatique, ainsi d'une salle d'accueil dédiée qui a été réaménagée en 2022 par la ville grâce à un soutien de la CAF.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LA MÉDIATHÈQUE

Partenaire de la Médiathèque Simone VEIL, depuis sa création, le Centre Social ESCAL intervient dans le cadre de la ludothèque LUDO l'ESCARGOT, avec ses 300 jeux à disposition des petits et grands.





LE STUDIO MUNICIPAL

Le Studio Communal de Répétition, sous la responsabilité d'un musicien formateur, accueille des groupes de jeunes dans le cadre d'activités chants et musiques. C'est un de nos partenaires privilégiés pour le Festival de Musiques Actuelles.









LE COLLÉGE LOU CASTELLAS

Devoirs-Faits, Club Parlons-en, permanence dans la cour, participation au CVC, fête du collège ou encore organisation du bal du collège sans oublier les nombreux projets en lien avec le corps enseignant...

LES AUTRES LIEUX


Salle Louis Picard


Mini-golf


Terrain de Tennis


Les Arènes


Château d'Eau

AUTOUR DU CHATEAU D'EAUX

En 2025, le Château d'Eau a été graffé dans le cadre d'un projet avec le Centre Social ESCAL, la plaine a été amanénagée transformant cet espace en un lieu plus vivant et attractif pour les jeunes, notament du Collège.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES MOYENS DE COMMUNICATION

A PARTIR DES OUTILS DE COMMUNICATION EXISTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION, STRUCTURE AUTONOME L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL, VA DEVOIR IMAGINER ET CRÉER SA PROPRE IDENTITÉ VISUELLE ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION, INDÉPENDAMMENT DE LA VILLE DE MARGUERITTES

LES SUPPORTS PAPIERS :

L'Escal Infos Associations :

Édité à 7 200 exemplaires, cinq fois par an, l'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS reste le principal vecteur de communication et de valorisation du centre social, distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du territoire Garrigues (Bezouce, Cabrières, Lédenon, Marguerittes et Saint-Gervasy).

Sous forme de bimestriel (hors été), cet outil contribue au rayonnement du Centre Social ESCAL et permet à toutes les associations du bassin de vie de faire connaître leurs projets et actions.



En 2025, le format ainsi que la qualité du papier ont été réajustés, afin d'optimiser les coûts. Cette évolution a permis de réduire les dépenses liées à l'impression, tout en gardant une couverture complète du territoire.

Les Plaquettes Familles et Animations :

Chaque trimestre, en lien avec le collectif famille, un programme d'animation à destination des familles est distribué dans les différents lieux d'accueil du Centre Social ESCAL et des partenaires.

De nombreuses autres plaquettes sont distribuées régulièrement aux familles comme par exemple le programme des activités pour les vacances scolaires, ou encore les activités éducatives d'accompagnement à la scolarité CLAS...

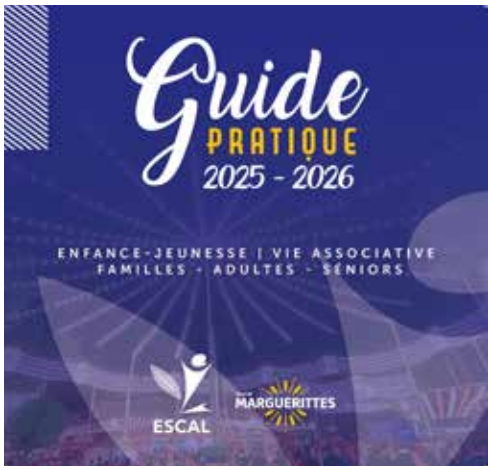


Le Guide Pratique :

Publié à 4 500 exemplaires, il a permis, aux habitants, depuis sa création en septembre 2014, de découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative locale.

Le guide pratique fait la part belle à la vie associative locale avec près de 70 associations et 1 600 bénévoles impliqués.

Ce document se veut être l'illustration de la dynamique partenariale qui existe à Marguerittes pour apporter des réponses aux besoins du quotidien des habitants.



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES OUTILS DÉMATÉRIALISÉS :

Le site internet :

Les utilisateurs peuvent y retrouver toutes les actions du Centre Social ESCAL classées par pôles d'activité ;



- un espace d'actualités à la une ;
- un agenda pour connaître les évènements et actions proposés par le Centre Social ESCAL, les associations affiliées et les partenaires ;
- un espace pour les associations adhérentes leur permettant de se faire connaitre et de partager des informations au plus grand nombre ;
- un espace ressources permettant de consulter et télécharger toutes les publications (Projets Sociaux, EIA, Programme d'activités, ...) ;
- un accès direct à l'espace famille.

Facebook :

Avoir une page Facebook est quasiment indispensable pour une association qui se veut dans l'air du temps !

Depuis plus de 14 ans, le Centre Social ESCAL possède sa propre page avec plus de 4 950 personnes qui nous suivent et réagissent à notre actualité et nos publications.

La page Facebook du Centre Social ESCAL en lien avec le Site Internet se veut réactive et proche des habitants.

Elle permet ainsi de rester présent auprès des adhérents du centre et les solliciter.

Instagram et Snaphat :



Le Centre Social ESCAL possède son compte Instagram et Snapwhat, qui permet de partager des photos et de courtes vidéos. Nos adhérents, nos «Followers» sont plutôt des jeunes qui suivent l'actualité du pôle enfance-jeunesse.

WhatsApp :

Le Centre Social ESCAL utilise également WhatsApp comme outil de communication. Des groupes dédiés permettent de rester en lien avec les familles, d'informer rapidement les jeunes des activités proposées et de faciliter les échanges internes entre animateurs. Cet usage se fait dans le respect de la RGPD : *seuls les contacts ayant donné leur accord sont intégrés aux groupes, et les informations partagées restent limitées à l'organisation et au suivi des activités.*

LES AUTRES SUPPORTS :



L'affichage dans nos locaux :

Dans nos locaux nous pouvons trouver 5 panneaux d'affichage, des kakémonos, des revues en libre-service, un kiosque pour le magazine «Vie de Famille» de la CAF...

Les supports municipaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont présentées dans les différents supports de communication mis à disposition par la ville :

- les bulletins municipaux de pour présenter le bilan de des actions passées ;
- le panneau lumineux, en fonction des besoins. Celui-ci est sans nul doute à utiliser davantage.

Les médias locaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont diffusées au travers des médias locaux, principalement l'hebdomadaire MIDI LIBRE, dont le blog est très suivi.


Marguerittes
Le centre social Escal a organisé un séjour neige pour les jeunes

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LA PLACE ET LA MOBILISATION DES BÉNÉVOLES

DEPUIS SA CRÉATION, LA FORCE DE L'ESCAL REPOSE SUR L'ENGAGEMENT DE SES NOMBREUX BÉNÉVOLES. ILS FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL.



Qu'est-ce que le bénévolat ?

Être bénévole, c'est exercer volontairement une activité non rémunérée pour le compte d'une structure, d'un organisme ou d'un projet. Les bénévoles investissent donc leur temps libre et leurs compétences dans des missions ponctuelles ou régulières.

Tout au long de ces trois dernières décennies de fonctionnement, de nombreux bénévoles se sont investis au sein de l'ESCAL que ce soit de manière ponctuelle lors d'évènements festifs (Carnaval, Fabuleux Noël, ...), de manière régulière comme lors d'encadrement d'ateliers (ateliers adultes/séniors, ...) ou encore un investissement impliquant des responsabilités employeurs comme, par exemple, les membres du Bureau. Chacun à son niveau, s'est engagé dans la mise en œuvre du projet envers les habitants et a su faire évoluer et briller l'ESCAL et ainsi contribuer à le rendre tel qu'il est aujourd'hui.

En moyenne, entre 45 et 50 bénévoles se sont impliqués chaque année.

Une telle contribution humaine des bénévoles reste indéniablement une ressource pour le Centre Social ESCAL.

Il est de notre responsabilité d'identifier les leviers permettant de continuer à mobiliser.

L'ESCAL va devoir innover, se réinventer mais doit conserver l'une de ses plus grandes forces : le bénévolat.

Alors pourquoi devient-on bénévole à l'ESCAL ?

Les bénévoles s'engagent au sein du Centre Social pour mettre leurs compétences au service d'un projet, transmettre leurs valeurs, rompre l'isolement, renforcer des liens sociaux mais aussi parce qu'ils adhèrent au projet et s'y reconnaissent.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

La place des bénévoles au Centre Social ESCAL

Les bénévoles occupent une place essentielle au sein du Centre Social ESCAL.

Véritables piliers de l'Animation de la Vie Sociale, ils contribuent chaque jour à faire vivre les valeurs de solidarité, de partage et de citoyenneté qui fondent notre action.

Par leur engagement, leur temps, et leur énergie, les bénévoles participent activement à la mise en œuvre de nombreuses activités : ateliers socioculturels, chauffeurs navette, co-construction des projets, soutien administratif, aide logistique ou encore organisation d'événements conviviaux. Leur présence permet d'élargir l'offre d'actions proposée aux habitants, tout en renforçant le lien social.

Mais au-delà des tâches qu'ils accomplissent, les bénévoles sont aussi porteurs d'une richesse humaine précieuse. Ils viennent de différents horizons, apportent leurs compétences, leurs idées, leur écoute et leur regard sur les besoins du territoire. Leur implication favorise une dynamique collective où chacun peut trouver sa place, en tant qu'acteur de son territoire.

Le Centre Social ESCAL se veut un lieu ouvert, où bénévoles et professionnels collaborent dans un esprit de co-construction. Ce partenariat repose sur la reconnaissance mutuelle, le respect et la complémentarité des rôles. Accueillir, accompagner et valoriser les bénévoles est donc une priorité pour notre structure, qui souhaite leur offrir un cadre propice à leur engagement.

En 2024, les bénévoles avaient exprimé leurs inquiètudes vis-à-vis du changement de structure. En effet, ils craignaient de ne pas se retrouver dans le nouveau modèle economique mais surtout avaient peur que le projet perde de son sens. L'ensemble de l'équipe a su les rassurer et finalement, la casi totalité des bénévoles qui oeuvraient au sein de l'association ESCAL, ont tous réitérés leur engagement.



A ce jour, 45 bénévoles se sont engagés ou ré-engagés au sein de la structure. Ce chiffre est en lègere diminution par rapport à 2024 et cela est dû au fait que certains bénévoles faisaient partis du Conseil d'Administration de l'association et n'ont pas pu intégrer celui de l'Etablissement Public.

En conclusion, sans les bénévoles, le Centre Social ESCAL ne pourrait pleinement remplir sa mission d'animation de la vie sociale. Leur contribution est nécessaire, et nous leur exprimons toute notre reconnaissance.

POUVOIR D'AGIR

Au sein du Centre Social ESCAL, les bénévoles ne sont pas seulement des soutiens : ce sont des acteurs à part entière du Projet Social.

Leur engagement reflète un véritable pouvoir d'agir, c'est-à-dire la capacité à proposer, à décider, à construire ensemble des actions qui répondent aux besoins du territoire. Ils participent notamment à travers le comité des séniors, le conseil d'administration ou au sein de différentes instances formelles et informelles.

En participant activement à la vie du centre, les bénévoles prennent part aux réflexions, partagent leur expérience et contribuent à faire évoluer les projets.

L'objectif est d'encourager ce pouvoir d'agir afin de reconnaître que chacun, quelle que soit sa situation, peut être force de changement et d'idées innovantes. C'est dans cette dynamique collective que notre Centre Social puise sa force et sa raison d'exister.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU COEUR DU PROJET

LES AGENTS

La création de ce nouvel établissement a eu et continue d'avoir un impact important sur la gestion des équipes de salariés, puisque l'ensemble du personnel salarié de l'association a intégré l'établissement en tant que contractuel de la Fonction Publique Territoriale, avec un changement de statut, et les agents municipaux agissant au sein des ALP, ont été mis à disposition de l'Etablissement.

Comme le Maire / Président de l'EPA s'y est engagé, cette évolution n'a pas remis en cause les acquis, puisque l'ensemble des éléments inscrits dans la convention collective ont été repris dans les contrats proposés et que les agents Mairie ont conservé leurs acquis dans le cadre de la Mise à Disposition.

La formation des permanents

L'équipe de permanents de la structure est globalement dotée de personnels qualifiés : diplômes de niveau 4 (BPJEPS, BEATEP, BEESAPT), voire de niveau 6 (Licence, CESF), ou encore de niveau 7 (DEA en psychologie sociale). Le directeur ayant pour sa part, une qualification de niveau 6 (DEFA et DES-JEPS).

De plus, le Centre Social ESCAL aura une attention particulière quant au renforcement de la **qualification professionnelle de ses animateurs permanents** au travers de la validation de formations spécifiques et complémentaires à l'animation (Brevet de Surveillant de Baignade, BAFD, PSC1, ...) et/ou à l'accueil des publics (formation impôt "comité usagers", formation CAF "accès aux droits", ...) et ce depuis sa création.

Par ailleurs des **formations spécifiques** en lien avec les activités ont également été organisées sur cette année 2025 : logiciel d'inscriptions BL enfance, formation sur les régies de recettes organisée en présentiel par le CNFPT, formation Savoir Rouler à Vélo organisé par le Centre Social de Saint Quentin la Poterie, conception graphique INDESIGN, formations continues d'une journée sur des thématiques bien précises (réseaux sociaux, participation des publics au sein des ACM, ...).

De plus, dans le cadre des **entretiens professionnels**, un recueil des projets professionnels et des souhaits de formation de chaque salarié est réalisé. Ce travail constitue une base pour l'élaboration du plan de formation.

L'organisation du Travail

L'équipe est structurée en deux pôles :

DIRECTION

ENFANCE - JEUNESSE | **FAMILLES - ADULTES SÉNIORS**

Des **réunions avec l'ensemble de l'équipe** se font de manière hebdomadaire, mais depuis la rentrée scolaire 2025, le Centre Social ESCAL a souhaité passer en phase test la réunion d'équipe 1 fois toutes les deux semaines. Cela permet toujours à l'ensemble des agents d'être informés des actualités du moment, d'anticiper les projets à venir, de s'organiser et de mieux communiquer tout en optimisant ce temps de réunion.

Des **réunions de coordination** entre les deux responsables de pôles et l'équipe de direction ont lieux deux fois par mois.

LES AGENTS

LA DIRECTION DE L'EPA

La fonction de Direction est définie dans les statuts de l'EPA et reprend les finalités et missions définies par la CAF :

Les finalités de la mission du (de la) Directeur (trice) sont les suivantes :

- *Être le garant de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social de l'Etablissement dans le cadre des valeurs et principes de l'animation de la vie sociale, à savoir : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité et la mixité sociale, la solidarité et la participation et le partenariat ;*
- *Mobiliser l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire pour contribuer au «bien vivre ensemble» en favorisant une dynamique collective ;*
- *Assurer le bon fonctionnement de l'équipement, le management de l'équipe et la gestion des ressources mises à sa disposition ;*
- *Piloter avec l'instance de gouvernance la démarche politique et stratégique de l'Etablissement.*

Les missions du (de la) Directeur (trice) sont les suivantes :

- *Concevoir et conduire le projet d'animation globale articulé à la vie locale et à la dynamique territoriale ;*
- *Animer et coordonner les partenariats ;*
- *Développer la dynamique participative au sein de l'Etablissement et du territoire ;*
- *Gérer les ressources humaines, y compris bénévoles ;*
- *Assurer la gestion administrative et financière.*

C'est le Directeur de l'Association ESCAL depuis 2011, disposant de l'expérience et de la qualification nécessaires, qui a été nommé directeur de l'Établissement. Conformément aux dispositions de la CAF, en cas de changement de direction, la CAF sera pleinement associée aux différentes étapes du processus de recrutement.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Elles ont pour but de travailler sur le fond des dossiers et dans la même direction.

Des **réunions hebdomadaires de pôle**, qui permettent par secteur de suivre la réalisation des actions.

Le **séminaire du personnel** se déroule chaque année (fin ou début d'année en fonction du calendrier) sur une ou deux journées. C'est l'occasion pour l'ensemble de l'équipe de se retrouver dans un contexte autre que celui du quotidien pour travailler les projets et actions dans une dynamique collective, mais également de passer tous ensemble un moment convivial et agréable.

Des **réunions préparatoires de l'été** sont organisées avec l'ensemble des équipes de direction afin de définir les différentes thématiques de l'été, et d'assurer une cohérence pédagogique tout au long de la période estivale. Ces moments permettent de fédérer les équipes de direction autour d'un projet partagé dans une ambiance conviviale.

L'ensemble des équipes voit leurs activités annuelles travaillées selon une annualisation, dont la construction se veut participative et collaborative. Ainsi, à partir d'un cadrage précis, les plannings sont préparés par les agents, en prévoyant des temps de préparation, voire pour certains postes en télétravail.

Les Personnels au 24 septembre 2025 :

Type de contrat	Nbre de personnes	ETP
CDI	9	9
CDD	10	3,19
Apprenti	1	1
Vacataires	23	4
CEE	51	2,73
Titulaires	3	2,69
MAD Ville de Marguerittes	9	0,43
TOTAL	**104**	**23,04**

CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF (CEE)

Le ministre du travail rappelle que « le CEE est destiné aux personnes qui exercent, de façon occasionnelle, des fonctions d'animation et d'encadrement dans des ACM. Ce contrat répond à la réalité de l'activité d'animation socio-éducative dans les séjours de vacances, qu'il s'agisse de son caractère occasionnel ou du rythme spécifique d'alternance qu'elle implique entre temps de travail et de repos. »

Cette même logique ressort de l'avis du comité de filière animation du 27 février 2024 qui prône comme objectif de « *Préserver le sens originel du CEE en restreignant l'usage à l'extrascolaire* » et indique qu'« afin de lui préserver son sens originel, le comité de filière animation préconise l'arrêt de son utilisation dans les accueils périscolaires. En effet, le secteur périscolaire relève d'une activité à l'année, donc intrinsèquement non occasionnelle, devant s'appuyer sur des professionnels permanents. Cette restriction correspondrait aux usages majoritaires actuels en la matière. »

Ainsi, l'Etablissement, en cohérence avec sa volonté de déprécarisation d'agents mobilisés au sein des ALP, envisagera le recours à des vacataires ou permanents pour les Accueils de Loisirs du mercredi et maintiendra la dynamique des CEE au sein des activités extrascolaires, afin de favoriser l'engagement citoyen des jeunes.

MUTUELLE - PREVOYANCE - CENTRE SOCIAL ESCAL

Rappel sur le travail effectué – Régime Indemnitaire - ESCAL

Le Centre Social ESCAL a mené un travail collectif autour du régime indemnitaire (RIFSEEP), véritable outil manageriel de valorisation des compétences et des missions. Ce processus a abouti à une décision constructive, conciliant les intérêts de l'ensemble des agents, aux missions du Centre Social ESCAL. Un investissement important, jalonné de nombreuses réunions - COTECH, a permis de faire mûrir ce projet afin d'en obtenir des résultats fructueux.

Perspectives demain autour de la mutuelle – prévoyance – outils de pilotage managérial – Accompagnement des agents autour des process RH

Dès demain, le Centre Social ESCAL, souhaite mobiliser des moyens matériels, humains et financiers autour du volet Ressources Humaines avec pour objectifs 2 axes majeurs :

L'accompagnement des agents autour des prestations liant mutuelle – prévoyance

À ce jour, les agents du Centre Social ESCAL ont conservé certains des acquis sociaux dont ils bénéficiaient lorsque la structure relevait du statut associatif. Une question demeure néanmoins : celle de l'accompagnement des agents concernant la mutuelle employeur.

Depuis le 1er janvier 2025, le Centre Social ESCAL s'est engagé dans une réflexion sur ce sujet, en menant un travail de « benchmarking » auprès des communes voisines afin d'identifier une mutuelle adaptée aux besoins des agents tout en optimisant le coût financier. Plusieurs pistes ont déjà émergé, nourrissant une analyse approfondie.

Parallèlement, le ***Centre de Gestion du Gard*** - organisme public participant à la gestion des ressources humaines au sein des collectivités territoriales adhérentes, a développé un dispositif de mutuelle collective avec un coût financier négocié. Ce travail continue d'être mené par les techniciens du Centre Social et de la ville de Marguerittes afin de trouver une mutuelle étant à la hauteur des besoins des agents sans voire cette prestation diminuer au regard de leurs couvertures sous le volet associatif. La mise en place de cette prestation pour les agents est prévue à compter du 01er janvier 2026.

L'état de réflexion sur la mise en place d'outils d'accompagnement au pilotage managérial

Dès demain, le Centre Social ESCAL souhaite se mobiliser sur la mise en place d'outil de pilotage managérial permettant d'assurer un suivi précis des agents du Centre Social sur le volet ressources humaines comme par exemple

Les tableaux de bord RH - avec des indicateurs clés (le taux d'absentéisme, turnover, la masse salariale, le nombre de jours de formation)

Des indicateurs de suivis RH – comme les entretiens annuels

La gestion des paies – absences – congés – carrières et formations

De nombreux outils à penser, à construire ensemble qui permettront de suivre de près les agents du Centre Social ESCAL et leurs carrières professionnelles.

Qu'ils s'agissent d'outils stratégiques, de planifications ou encore opérationnelles, le Centre Social poursuit l'objectif de rendre meilleur la qualité des procédures RH au bénéfice des agents tout en privilégiant une logique de construction participative de l'ensemble des process.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AU COEUR DU PROJET

ORGANIGRAMME

ENTRETIEN DES LOCAUX

Carole BEAURAIN
Lydia MASSON
Pauline SANDOVAL
+ Contractuels

DIRECTION

David
Dir

DIRECTIO
en charge de la re

Stéphanie
Directri

DIRECTION
ADULTES-SÉNIORS
FAMILLES ET PETITE ENFANCE

Delphine PESSAN
Coordinatrice Adultes Seniors Familles et Petite Enfance

ANIMATION FAMILLES ADULTES SENIORS

Marine GARCIA
Animatrice Familles

EQUIPE D'ACCUEIL

Dorian COULOMB
Chargé de Développement Social

Nadine KMIEZCAK
Conseillère Numérique

ANIMATION "PETITE ENFANCE"

XXX



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

N GENERALE

DUMAS
ecteur

N ADJOINTE
lation aux habitants

e SOLIGNAC
ce Adjointe

SERVICES MUTUALISES DE LA VILLE (comptabilité, RH, administration générale, ...)

Nicolas FERRE

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE

Sylvain ROUSSEL
Coordinateur Enfance Jeunesse

ANIMATION JEUNESSE

- **Morgan AZAIS** — Animateur
- **Ellen VIALA** — Animatrice
- **Maoulida VELOU** — Animateur PS Jeunes
- **15 Animateurs CEE**

ANIMATION PERISCOLAIRE ENFANCE

- **Romain CERAMI** — Directeur ALP Peyrouse et Praden
- **Elvire CHOFFEL** — Adjointe Pédagogique ALP Peyrouse et Praden
- **Yves-René MATHIAS** — Directeur ALP De Marcieu et Praden
- **Françoise BOCQUET** — Adjointe Pédagogique ALP De Marcieu
- **Carole BEAURAIN** — Animatrice ALP De Marcieu et Praden
- **Sandrine BREAUD** — Animatrice ALP De Marcieu et Praden
- **Melissa BROUKI** — Animatrice ALP De Marcieu et Praden
- **Mélanie MENGUY** — Animatrice ALP De Marcieu et Praden
- **Pauline SANDOVAL** — Animatrice ALP De Marcieu
- **19 Vacataires ALP**
- **3 Vacataires ALSH** — ALP De Marcieu et Peyrouse
- **4 MAD TITULAIRE** — ALP De Marcieu et Peyrouse
- **10 Vacataires Enseignants**

ANIMATION EXTRASCOLAIRE ENFANCE

- **36 Animateurs CEE**

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

VERS UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE

FINANCIERS



Hier, **Ensemble Socio Culturel Associatif Local** et aujourd'hui **Centre Social ESCAL**, cette institution a vu son modèle économique évoluer depuis le 1er janvier 2025 en y intégrant l'ensemble des process relevant du droit public et des logiques liées à la Fonction Publique Territoriale.
Cette transformation traduit ainsi l'émergence d'un nouveau modèle économique que l'on peut qualifier *« d'hybride »*, jonglant entre souplesse associative et rigueur administrative.

Issu d'une culture privée, le Centre Social ESCAL a progressivement fait évoluer son modèle en intégrant la logique et les réglementations propres au secteur public. Aujourd'hui, on observe que les pratiques issues du privé se diffusent de plus en plus au sein des Collectivités Territoriales. Dans ce contexte, le Centre Social ESCAL a la capacité de maintenir une démarche inspirée du privé tout en respectant les exigences du public, construisant ainsi un véritable modèle hybride. Grâce à son expertise acquise dans le secteur privé, le Centre Social ESCAL est en mesure d'apporter une dynamique nouvelle dans ce modèle économique, notamment à travers :

- *La comptabilité générale ;*
- *Des outils de pilotage budgétaire et RH ;*
- *Des tableaux de suivi des subventions.*

Ce passage vers le monde public, ne signifie en aucun cas que le Centre Social ESCAL ne reste pas une structure hybride.

En effet – en termes de ressources publiques (subventions de fonctionnement, dotation budgétaire) – ressources propres (participation des familles, affiliations et prestations des associations…) permettant le maintien des activités - ou encore les partenariats diversifiés en lien avec les missions et activités du Centre Social.
Institutionnel de par son statut mais hybride dans son fonctionnement et ses actions menées.
Cette « hybridation », connaît de nombreux avantages, notamment par :

- *Sa pérennité financière grâce à la sécurisation des fonds publics*
- *Son autonomie propre*
- *Le renforcement de ses missions grâce à l'institutionnalisation*

D'autre part, de nombreux défis émergent de par ce nouveau modèle notamment sur un point majeur – celui de préserver l'esprit associatif *(participation citoyenne, proximité avec le terrain)*. Les autres points hérités de l'esprit associatif consistent à éviter une lourdeur administrative qui pourrait freiner le fonctionnement même de la structure. Enfin, un dernier enjeu réside dans la capacité à concilier culture associative et culture administrative, parfois éloignées.

En définitive, la transformation d'une association en Établissement Public Administratif illustre une nouvelle forme hybride de modèle économique. Elle combine à la fois la stabilité apportée par les financements publics mais également la créativité ainsi que la flexibilité issues du monde associatif.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES SOURCES DE FINANCEMENT DU CENTRE SOCIAL ESCAL

La **ville de Marguerittes,** en 2025, a continué de maintenir ses subventions à hauteur de **566 390 euros.**

Au titre du budget prévisionnel 2025, la commune de Marguerittes, à travers sa subvention, est venue contribuer à des missions et actions majeures pour les habitants, dont le Centre Social ESCAL est investi depuis de nombreuses années : *Accueils périscolaires, Fête cool, Coordination et animation du CME, Coordination et animation ludothèque Coordination PEDT, ESCALe des habitants , Soutien aux Loisirs, Actions CLAS, …*

Un travail de redefintion des anciennes contributions volontaires en charges directes du chapitre 011 a été mené. Cette valorisation était nécessaire afin d'assurer une meilleure transparence et un meilleur suivi comptable. La Ville de Marguerittes est venue compenser cette opération par une subvention d'équilibre.

De plus, dans le cadre du conventionnement territorial, les **communes de Bezouce, Cabrières, Lédenon et Saint Gervasy** ont contribué au fonctionnement des ALSH mais également l'ESCALe des habitants.

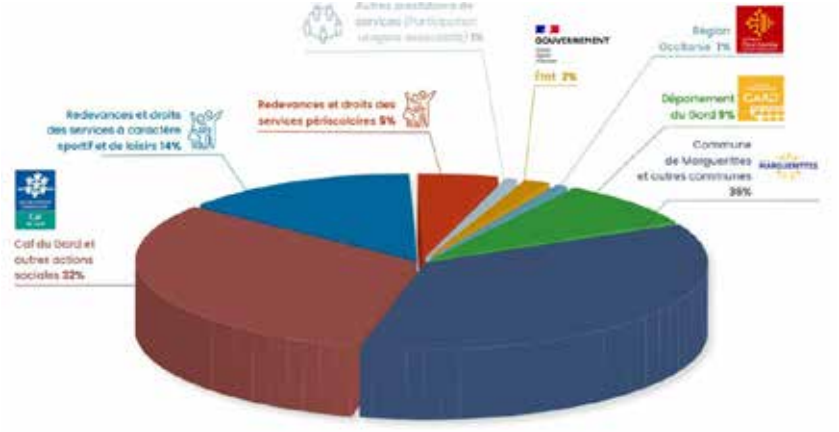
En définitive, la ville de Marguerittes reste le principal financeur du Centre Social ESCAL.

La CAF du Gard soutient également cette nouvelle structure publique à hauteur de **498 807 euros**. Un partenaire qui accompagne sur diverses missions telles que : *Animation Globale et Coordination, Animation Collective Familles, CLAS, PS Jeunes, Projets Jeunes, …* Afin de compléter ce financement, la **Mutuelle Sociale Agricole** accompagne le Centre Social ESCAL pour les ALSH (adolescents, extrascolaire, périscolaire et mercredi)et différents projets. Enfin, la **CARSAT** a alloué au Centre Social ESCAL, la somme de 8 938 euros pour cette année 2025.

Le **Conseil Départemental du GARD** est engagé depuis plusieurs années aux cotés des centres sociaux du département. Il a financé cette année encore le Centre Social ESCAL. Sa subvention encourage de multiples actions concernant la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, la prévention de la perte d'autonomie, le CLAS, les projets Politique de la Ville, les Actions du Centre Social, …

L'**Etat** continue de soutenir le Centre Social ESCAL. Cela a permis par exemple le financement d'un poste de Conseiller Numérique et du dispositif Point Conseil Budget.

En résumé, l'ensemble des partenaires institutionnels a continué d'accompagner, comme par le passé au sein de l'association ESCAL, le Centre Social ESCAL notamment à travers leurs subventions servant à développer de multiples actions et missions précitées ci-dessus. Ces financements, si importants, ont permis de garder cet équilibre entre le Centre Social et les marguerittois tout en renforçant leur dynamisme territorial sur la commune de Marguerittes.



LE PLA – MODÈLE COMPTABLE DE LA CAF

Pilotage
Il regroupe les fonctions de DIRECTION, d'ACCUEIL, de COMPTABILITE/GESTION et de VIE DES INSTANCES, ainsi que l'ensemble des frais liés à l'animation globale du projet : publications, séminaire, …

Logistique
Cette rubrique concerne notamment les dépenses liées aux locaux, au matériel, et à la gestion courante (entretien, réparation, location de matériel). S'y trouve également les frais de gestion (agios, assurances, maintenance, ….).

Activités
Il s'agit ici de l'ensemble des activités du centre, réparties en fonction des publics (1 petite enfance, 2 enfance, 3 jeunesse, …) et des périodes de vacances (01 hiver, 02 printemps, …). Ils permettent de faire des Comptes de Résultat activités par activités.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES PARTENARIATS

LES PARTENAIRES DU CENTRE SOCIAL

LES PARTENARIATS AVEC LES STRUCTURES SE MÈNENT À DIFFÉRENTS NIVEAUX : LOCAL, INTERCOMMUNAL, DÉPARTEMENTAL, RÉGIONAL, ET NATIONAL. IL SERAIT TROP LONG DE DÉTAILLER ICI LE TYPE DE PARTENARIAT MENÉ AVEC LES STRUCTURES CONCERNÉES, ET IL Y AURAIT UN RISQUE CERTAIN DE TOMBER DANS LA RÉPÉTITION OU LA REDONDANCE. AUSSI, UN SIMPLE TOUR D'HORIZON DES PARTENAIRES PERMETTRA AU LECTEUR D'IDENTIFIER LE PARTENARIAT EXISTANT DANS LA COMPLEXITÉ DES PROJETS MENÉS.

AU NIVEAU LOCAL

- La Mairie de Marguerittes et ses différents services
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et ses différents services
- La Maison Relais Habitat et Humanisme *Lou Recantou*
- Le collège Lou Castellas
- Les écoles maternelles de De Marcieu, Peyrouse et Genestet
- Les écoles élémentaires de De Marcieu et Peyrouse
- Le centre petite enfance F. Dolto
- L'antenne de prévention Samuel Vincent
- L'antenne des service AEMO du Gard
- Purple Campus de la CCI et la MFR, organismes de formation implantés sur la commune
- Les associations marguerittoises, sportives, sociales ou culturelles affiliées ou non au Centre Social ESCAL
- Les commerçants, artisans et entreprises implantés sur la commune
- La Gendarmerie Nationale
- Les Pompiers

AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

- Les communes de Bezouce, Cabrières, Lédenon, Poulx, Saint Gervasy, Sernhac et leur CCAS
- La Mission Locale Jeunes d'Agglomération de Nîmes Métropole (MLJA)
- Les 3 agences de France Travail Nîmes
- L'agence ADRH Nîmes
- Les associations prestataires de services implantées sur l'agglomération
- Les associations sociales et caritatives du Territoire (Ordre de Malte, Secours Catholique, Secours Populaire…)
- Le Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Garrigues-Costières

PARTENARIATS

- Les organismes de formation implantés sur l'agglomération
- Les organismes d'insertion sociale et professionnelle de l'agglomération
- Les travailleurs sociaux de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental dans leurs circonscriptions respectives
- Les entreprises prestataires de services implantées dans l'agglomération
- L'EHPAD de Poulx et Cabrières
- La Maison en partage de Bezouce
- La Maison des Adolescents de Nimes
- Le Relais Petite Enfance Les Ribambelles
- PALOMA (Scène de Musiques Actuelles de Nîmes Métropole)
- La CPTS ReGards
- Le Centre Educatif Fermé (PJJ)

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

- Le Conseil Départemental du Gard et ses différents services
- La CAF du Gard et des différents services
- La Mutualité Sociale Agricole du Languedoc
- L'Association des Centres Sociaux du Gard (ACS)
- La Préfecture du Gard et ses différents services (FDVA, MILDECA, Défenseur des droits…)
- Le Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports (SDEJS)
- La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)
- La Direction Générale des Finances Publiques du Gard (DGFIP)
- Harmonie Mutuelle Gard
- SITOM Sud Gard
- Les FRANCAS du Gard et leurs réseaux
- La Direction Départementale de France Travail

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

- La Maison de Protection des Familles
- Le Centre de Gestion de la FPT (CDG)
- Maison de la Prévention et Santé et au Travail (PREVY)
- Le réseau départemental des ludothèques
- Le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Gard (CODES 30)
- Le Réseau d'Écoute d'Aide et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP)
- Les associations et entreprises prestataires de services
- Le comité local des usagers de la DGFIP du Gard
- La Banque de France
- La Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie du Gard (CFPPA)
- Iloop (agence de création de sites Web)
- Studio 30 (imprimerie numérique)
- MGT (infographisme)

AU NIVEAU RÉGIONAL

- Le Conseil Régional Occitanie
- Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
- La Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP)
- Le COMIté pour le Développement Economique Régional (COMIDER)
- La CARSAT Languedoc Roussillon

AU NIVEAU NATIONAL

- AIGA, gestionnaire de logiciels
- BERGER LEVRAULT, gestionnaire de logiciels
- AESIO MUTUELLE
- L'Education Nationale
- ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)
- SFR
- UFC Que choisir

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES PARTENARIATS
LES RÉSEAUX ET ADHÉSIONS

L'ASSOCIATION ESCAL S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AU TRAVERS DE SON ADHÉSION ET DE SA PARTICIPATION AU SEIN DE DIFFÉRENTS NIVEAUX FÉDÉRATIFS, POUR LESQUELLES, L'ETABLISSEMENT CENTRE SOCIAL ESCAL DEVRA DÉCIDER DE SON ENGAGEMENT.

LES FRANCAS

Principale fédération d'Education Populaire du Gard, depuis près de 70 ans, les Francas du Gard militent pour que les temps de loisirs et de vacances des enfants et des adolescents soient reconnus comme des temps éducatifs à part entière. Ils permettent aux enfants de participer à des formes de vie de groupe et à des activités qui les enrichiront, les feront grandir et vivre des projets collectifs de toutes natures, afin que chacune et chacun puisse devenir «l'*Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible*».

Le projet de l'association met l'enfant au centre de ses préoccupations et s'interroge constamment sur sa place dans la cité. Renouvelé tous les 5 ans lors d'un colloque national, ce projet est partagé avec les différents partenaires de l'association départementale : *associations adhérentes, communes, regroupement de communes, Département, SDJES, CAF, adhérents individuels et organisateurs locaux affiliés…*

Les Francas sont présents sur plus de 90 communes dans le Gard, en tant que gestionnaire de structures (centres de loisirs éducatifs et/ou espaces jeunes), dans l'animation des temps périscolaires et/ou extrascolaires ou via ses adhérents collectifs.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX

Grâce à la volonté et au soutien, conjugués de la CAF et du Conseil Départemental, le Gard est pourvu d'un nombre important de centres sociaux et socioculturels, qui contribuent à l'animation sociale du territoire. Cette spécificité territoriale entraine évidemment un nécessaire travail en réseau

LES RESEAUX

à l'échelon départemental, qui est l'échelon au niveau duquel les politiques sociales sont définies au plus près des habitants.

C'est pourquoi, en 2017, un collectif de 10 centres (fédérés et non fédérés) a créé l'Association des Centres Sociaux du Gard, qui se veut complémentaire à l'action de la Fédération Régionale des Centres Sociaux. L'association a pour objectifs :

- Promouvoir l'action des centres sociaux et socioculturels sur le département du Gard ;
- Favoriser les logiques de mutualisation et d'échanges entre les structures ;
- Faciliter la conception et la mise en œuvre de projets territoriaux communs et partagés ;
- Soutenir et faciliter la mise en œuvre des Projets Sociaux de ses adhérents …

CRIJ

Le Centre Social ESCAL est labélisé Point Information Jeunesse depuis de nombreuses années. Avec le déploiement de la nouvelle démarche de labélisation, l'ESCAL a été une des premières structures à renouveler sa labélisation en Occitanie, par les Services de la Préfecture de Région, reconnaissant le travail de réseau et d'information assurés auprès des jeunes, que ce soit au sein du TITA que de l'*ESCALe des Habitants*.

MOB'IN

Le Centre Social ESCAL a adhéré en 2025 au réseau MOB'IN, qui rassemble des acteurs engagés autour des enjeux de mobilité inclusive, durable et solidaire. La mobilité est un droit fondamental et qu'elle doit être accessible à toutes et à tous, quelle que soit la situation sociale, géographique ou économique.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

PRÉFET DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

LES DISPOSITIFS
MOBILISABLES ET MOBILISÉS

LES DISPOSITIFS DE L'ÉTAT

Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et Conduites Addictives : créée en 1982, la MILDECA anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Elle accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier. Depuis plus de 10 ans, l'ESCAL développe un plan d'actions répondant à ce plan et est identifié pour certaines thématiques (Fête Votive) dans le Guide des Bonnes Pratiques.

Devoirs Faits : est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement. L'objectif est de faire bénéficier aux collégiens d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux «Devoirs faits».

Créée en 2017, cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets et à contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

Ce dispositif n'est pas renouvellé en 2025-2026.

Les Points Conseil Budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Ouverts à tous, les points conseil budget (PCB) proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ils accompagnent les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Ils visent à prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire.

L'ESCAL a été labélisé PCB en novembre 2021, pour trois ans. Labélisation renouvelée en 2024 pour trois ans également.

Point conseil budget
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseiller Numérique : France Relance : une mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique portée par France Relance. **250 millions d'euros sont mobilisés** afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et à proximité de chez eux.

Cette nouvelle enveloppe déclinée en trois axes permet de porter un coup d'accélérateur aux initiatives existantes en faveur de l'inclusion numérique :

- Axe 1 : **Recrutement de 4000 Conseillers numériques** formés et entièrement financés par l'Etat proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français ;
- Axe 2 : **Soutien aux réseaux de proximité** qui proposent des activités numériques, par la conception de dispositifs qui facilitent la formation des habitants ;
- Axe 3 : **Généralisation d'outils simples et sécurisés indispensables aux aidants** (travailleurs sociaux, agents de collectivités territoriales, etc) pour leur permettre de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls

Un Conseiller Numérique a pour mission d'accompagner les Français dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Chaque Conseiller Numérique suit, avant son entrée en fonction, une formation obligatoire entre 3 semaines et 4 mois, selon son niveau de compétences initial.

Le Centre Social ESCAL est engagé dans la démarche CONSEILLER NUMERIQUE depuis 2022, avec un poste de CN soutenu par la Banque des Territoires.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

PARTENARIATS

Depuis 2020, **le réseau Guid'Asso** se met en place progressivement en France. L'objectif est que chaque association, même la plus petite, puisse sur son territoire, même le plus éloigné d'un centre urbain, trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement clarifié et visible.

En 2023, le dispositif GUID'ASSO se met en place en Occitanie. Il est co-animé par le référent Vie associative du SDJES 30 et un consortium (FRANCAS-LIGUE-CDOS). Il s'agit d'un travail d'identification et de recensement des structures accompagnatrices des acteurs associatifs, avec un état des lieux de l'appui au secteur associatif pour aller vers une meilleure visibilité et un meilleur accès aux différents types de ressources existantes sur le territoire.

Au printemps 2024, un appel à projet est lancé et le Centre Social ESCAL obtient en 2025 la labellisation :

- **GUID'ASSO Accompagnement Généraliste** (accompagnement des associations ou des porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative, accueil, évaluation des besoins, conseils, accompagnement et suivis adaptés, mobilisation de ressources et les autres acteurs si nécessaire, appui et expertise à la vie du réseau, conception et mise en place de formations)

Guid'Asso
Accompagnement généraliste

Une plaquette de présentation du dispositif GUID'ASSO Gard a été éditée et communiquée à l'ensemble des associations affiliées, mais aussi du territoire..

LES DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD

La Politique de la Ville – territoire de veille active :

Depuis 2001, la ville de Marguerittes, dans un premier temps dans le cadre d'un conventionnement avec la ville de Nîmes, puis dans le cadre du Contrat Urbain de Coéhsion Sociale (CUCS) à partir de 2007, bénéficie de crédits spécifiques du Fonds Interministériels à la Ville (FIV). Ce dispositif regroupe 3 partenaires principaux, à savoir l'État, le Conseil Départemental du Gard et la ville de Marguerittes. Dès sa mise en œuvre, ce dispositif a permis au Centre Social de renforcer et de développer 5 actions auprès des jeunes Marguerittois et leurs familles, intégré dans le « Projet de Territoire » réalisé entre 2008 et 2009, en lien avec les axes prioritaires dégagés.

La redéfinition de la géographie prioritaire, à partir de 2013, a eu pour conséquence de voir le territoire de Marguerittes placé en catégorie de «territoire en veille active» à compter de 2015, avec pour conséquence la suppression des financements des actions, avec en parallèle l'engagement de nouveaux partenaires (CAF, Région,...) dans le cadre du contrat signé. Pour autant l'absence de coordination technique locale de ce dispositif met en péril son devenir au local, malgré la volonté politique affichée des élus de la ville et du Conseil Départemental de maintenir leur soutien aux actions de l'ESCAL.

AAP - Agir Pour son Avenir Professionnel :

Le Département s'est doté d'un Programme Départemental d'Insertion afin de rendre plus lisible la politique d'insertion sur le territoire gardois, pour l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de garantir un accompagnement renforcé à ces bénéficiaires pour leur permettre d'accéder ou de retourner à une activité professionnelle.

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie :

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie est un élément fondamental de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement, destiné à soutenir ses orientations en matière de Prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Instance départementale, elle a pour objectif de favoriser la synergie de tous les financements consacrés à la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées et déclinés dans un Programme coordonné, au sein duquel les centres sociaux du département ont été identifiés comme acteurs majeurs.

LES DISPOSITIFS DE LA CAF

La Convention Territoriale Globale (CTG) :

Selon la circulaire de la CNAF 2020-01, la CTG est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire, afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, ...

La Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de maintien et de développement des services aux familles du territoire. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Gard

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

Prestation de Service JEUNES :

Ce financement a pour objectif de soutenir les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans en finançant des postes d'animateurs qualifiés.

Il vise à aider la professionnalisation de l'accompagnement destiné aux adolescents et à encourager la consolidation et l'évolution de l'offre en direction des jeunes. Il constitue à ce titre un levier au profit des objectifs poursuivis par la CNAF et les CAF en direction des jeunes dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'État pour la période 2018-2022.

Le Centre Social ESCAL est inscrit dans cette démarche avec le déploiement de cette PS sur le territoire.

Fonds Publics et Territoires :

La Caisse d'allocations familiales du Gard intervient dans le cadre des orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée entre la Caisse nationale des allocations familiales et l'Etat.

Une de ses ambitions porte sur une forte réduction des inégalités sociales et territoriales en matière d'offre de service enfance et jeunesse.

Par le lancement de l'appel à projets 2025 «Fonds Publics et Territoires», la Caisse d'Allocations Familiales participe au financement des actions permettant de développer l'offre de service en direction des familles et de leurs enfants. Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre des orientations définies dans le Schéma Départemental des Services aux Familles signé en 2021.

LES DISPOSITIFS DE LA MSA

Grandir en Milieu Rural :

La MSA se mobilise pour les familles. Accéder à des services qui facilitent et animent leur quotidien est indispensable à leur qualité de vie, c'est pourquoi la MSA propose «Grandir en milieu rural» (GMR). L' objectif est de répondre concrètement aux besoins prioritaires des familles. L'offre GMR doit ainsi contribuer au développement de nouveaux projets ou actions répondant à des besoins spécifiques des familles dans les territoires, et favoriser l'amélioration des structures ou services existants.

L'offre GMR cible 5 thématiques : La petite enfance, les loisirs et les vacances, la parentalité, la mobilité et le numérique.

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

LES DISPOSITIFS CROISÉS

Valorisation de la fonction Accueil / Animation Globale et Coordination / Fonctionnement :

C'est la mission centrale du centre social ESCAL, soutenue par :

- la CAF, dans le cadre de l'agrément de l'Animation Globale (cf. pages 12-13) ;
- le Conseil Départemental du Gard, dans le cadre de son schéma Départemantal des Solidarités et notamment son objectif 5.5.1 ;
- la Ville de Marguerittes.

La Coordination et l'Animation Collective Familles :

La famille est le pivot de l'action des centres sociaux (voir page 12-13), ainsi les actions familles de l'ESCAL s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques développées par la CAF (avec pour premier objectif de favoriser l'entraide et les liens dans et entre les familles, au travers de la mise en place de temps d'animations réguliers et récurrents en direction des familles et de l'organisation des évènements et actions ponctuels et comme second objectif de soutenir les familles et accompagner la fonction parentale, en impulsant des rencontres autour de la parentalité avec des parents ressources et en développant des actions d'accompagnement à la scolarité), le Département du Gard (réponses aux problématiques familiales repérées sur le territoire, développement des actions collectives : sorties familles, ateliers, projets vacances, information sur la parentalité et coordination des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire) et la ville de Marguerittes.

Les Projets JEUNES :

Ce dispositif financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'État au travers des services de la DDCS, a pour but le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et la Ville de Marguerittes, a pour objectif d'encourager des actions favorisant un enrichissement éducatif et culturel, complémentaire à celui de l'école pour des enfants qui ne peuvent en bénéficier suffisamment dans leur environnement familial et social. L'accompagnement aux devoirs des collégiens, développé par l'ESCAL depuis de nombreuses années et contribuant à la réussite scolaire des enfants tout en accompagnant les parents dans leur rôle éducatif à travers des contrats de projets, ne bénéficie de financement CLAS que depuis 2004.

Malheureusement la sortie de Marguerittes du territoire prioritaire de la Politique de la ville en 2015, a entrainé le désengagement de l'État sur le financement du CLAS.

Le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP) :

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'État au travers des services de la SDEJS, a pour objectif le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LES ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

Connaissez-vous les Actions Collectives Familles de l'ESCAL ?

Les Actions Collectives en Famille sont des actions qui répondent à un contrat pluriannuel d'objectifs passé entre l'ESCAL et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et s'appuyant pleinement sur le projet social du centre socio-culturel agréé. Ainsi les Actions Collectives Familles peuvent prendre des formes diverses et variées (sorties, weekends, ateliers parents enfants...). Cependant, même si la forme peut changer, la dimension collective reste au cœur de ces actions et les objectifs restent les mêmes.

A savoir, permettre aux familles de se rencontrer entre elles, de se retrouver et de partager au travers de moments de loisirs et de détente, mais aussi de favoriser les liens sociaux et familiaux.

On retrouve ces actions spécifiquement au sein d'un centre social.

Pour obtenir le titre d'Actions Collectives Familles les projets des centres socio-culturels doivent présenter différentes caractéristiques à savoir :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire,
- Renforcer les liens parents-enfants et la cohésion interfamiliale,
- Coordonner des actions de soutien à la parentalité,
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social et celles menées par les partenaires du territoire.

Enfin, ces actions ne peuvent être portées que par un référent famille qualifiée, en possession d'un diplôme de travail social de niveau 6. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles.

Qui est Marine GARCIA, l'animatrice famille de l'ESCAL ?

Titulaire du Diplôme d'Etat de Conseillère en Economie, Sociale, Familiale, elle a travaillé au sein du Conseil Départemental de l'Hérault, plus précisément au Service Territorial des Solidarités MOSSON, où elle a pu accompagner de manière individuelle et collective les familles de ce territoire. Elle a pu mettre en place et animer des ateliers autour de thématiques liées à la vie quotidienne. Par la suite, elle a travaillé à l'association CAP HABITAT d'Avignon où elle a accompagné les familles dans l'accès et le maintien dans le logement. Pour donner suite à ses expériences professionnelles, elle a souhaité intégrer un centre socio-culturel afin de pouvoir mener des actions collectives familles. Cela fait maintenant 3 ans que Marine est référente famille au sein de l'ESCAL.

Quelles sont ses missions ?

- Être la garante avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre ;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inters familiaux ;
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.
- Être un repère pour toutes les familles

C'est aussi donner une impulsion et une dynamique.

L'ESCAL est un centre d'initiatives POUR et AVEC les habitants du territoire, soutenu par des professionnels. A partir des besoins repérés, grâce à une écoute active et à l'élaboration d'un diagnostic territorial, le centre social met en œuvre des actions AVEC et POUR les familles sur des thématiques multiples. Marine GARCIA s'appuie également sur le groupe du Comité des Parents pour définir les Actions Collectives Familles, à venir.



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



Le Comité des parents est une instance qui a pour missions d'identifier les besoins et attentes, de coconstruire les différentes activités, de réfléchir et d'imaginer des projets et de mieux informer les familles sur les actions. Une famille, en tant qu'adhérente, peut participer à ce comité qui se réunit une fois par trimestre.

Voici quelques exemples de projets réalisés :

- **Le mois des familles :** Celui-ci a pour objectifs l'organisation de temps forts à partager et à vivre au travers de nombreuses activités pour les parents, les enfants, les séniors... (ateliers parents/enfants, conférences, soirées, sorties, ...). Il s'agit de répondre aux besoins des parents et des enfants, mais aussi de fédérer les acteurs professionnels et associatifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- **Le week-end sportif :** Celui-ci s'inscrit dans le cadre des actions du REAAP, il a été imaginé par le collectif de parents, pour donner à tous, l'envie de bouger et de pratiquer une activité physique tout en partageant des moments en famille. Outre le bien-être physique, le sport contribue également au développement psychologique et social, puisqu'il incite à sortir de son environnement, à se faire de nouveaux amis, se confronter à de nouvelles règles et figures d'identifications, notamment chez l'enfant.
- **Tous aux fourneaux :** L'objectif est de créer du lien intergénérationnel (jeunes et séniors) autour d'une activité culinaire (constitution du menu, achat des denrées, réalisation et présentation des recettes).
- **Les Ateliers des parents :** Ils ont pour objectifs de permettre aux parents de découvrir et d'acquérir de nouveaux savoirs, notamment en termes de communication, de permettre aux parents d'échanger sur leurs problématiques auprès d'un professionnel et entre parents, de favoriser les échanges et solidarité entre les parents par partage d'expériences.
- **Le week-end famille :** Le lien intra et extra familial ainsi que le lien social sont au cœur de ce projet : se retrouver dans un camping, le temps d'un week-end. Il s'agit de créer un environnement propice à la détente, à l'amusement et à l'échange entre les participants et les animatrices.

Des dispositifs au service des familles

Marine GARCIA porte un ensemble de dispositifs, tels que :

- Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap) prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités. Il s'agit d'actions comme des groupes d'entre-aide entre parents, des conférences ou ciné-débats sur la parentalité.
- Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas), qui sont des actions s'adressant aux enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré et dont un besoin a été repéré. L'intervention vise à élargir leur centre d'intérêt, valoriser leurs acquis, promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école, favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.
- Le Réseau Référents Violences Sexistes et Sexuelles, s'inscrit dans le cadre du plan départemental de prévention et lutte contre les VSS dans le champ du sport et de la jeunesse. L'objectif est de créer différents temps d'échanges avec des acteurs clés qui organisent des temps de prévention à destination des familles.

L'importance du partenariat, notamment local

L'ESCAL joue un rôle important de coordination partenariale. Il est un des lieux ressources et d'accompagnement des familles assurant ainsi une mission de coordination de la politique parentalité sur le territoire. Outre la CAF, le Conseil Départemental et la collectivité, il interagit avec divers intervenants sociaux du territoire mais également avec les acteurs éducatifs (école, collège, centre petite enfance, ...).

Depuis 4 ans, un projet passerelle entre le Centre Petite Enfance F. Dolto et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Mas Praden a été mis en place afin de favoriser une adaptation progressive des enfants vers leur nouveau milieu. Cette initiative permet aux enfants de découvrir leur futur environnement tout en les préparant aux nouveaux apprentissages et aux différentes formes de socialisation. La Passerelle est également bénéfique pour les parents, qui participent à une action spécialement conçue pour les préparer aux moments de transition de leurs enfants.

LE CENTRE SOCIAL ESCAL,
UN ACTEUR INCONTOURNABLE

En lien avec les écoles et les partenaires, le centre social est donc un acteur incontournable de l'action en direction des familles, dans un rôle à la fois éducatif et de soutien, pour et avec tous les membres de la famille : enfants, parents et grands-parents. Il met en place des endroits où les parents peuvent se retrouver, échanger, réfléchir et se mobiliser. Il les accompagne dans des démarches collectives ou des projets d'animation locale, et favorise les liens entre générations.

L'animation famille dans les centres sociaux embrasse tous les domaines, de l'éducation des enfants au bien-être des parents, en passant par la scolarité, la citoyenneté, l'usage des outils numériques, le développement durable, l'accès aux droits... Dans une société en perpétuelle mutation, le centre social ESCAL apparait comme une ressource précieuse aux côtés des familles, quelles qu'elles soient.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



PARTIE 03
ORIENTATIONS

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ORIENTATIONS
RAPPEL DE LA DÉMARCHE

RÉSEAUX PARTENARIAUX

Tout au long de l'année 2025, les acteurs du Centre Social ESCAL se sont mobilisés, pour maintenir son inscription dans les dynamiques locales et ainsi, ont participé aux travaux de réseau mis en place (Convention Territoriale Globale, projets avec le PETR Garrigues-Costières, participation aux réunions CNFPT / CNAS / CDG30, rencontre territoriale CARSAT, instances collège et écoles, ...). Ces rencontres ont permis de mettre en exergue collégialement le rôle singulier du Centre Social ESCAL sur le territoire, mais aussi les spécificités de son action, qui favorise la mise en œuvre de projets à dimension globale, ne se limitant pas à la simple gestion et organisation de services.



En parallèle, et comme cela était prévu dans le Projet Social 2025 « Ensemble continuions l'aventure », durant les neuf premiers mois de l'année 2025, des rencontres bilatérales avec certains partenaires, que ce soit à l'initiative du Centre Social, ou des partenaires, ont été organisées.

Ainsi, les communes du bassin de vie Garrigues (Bezouce, Cabrières et Lédenon) ayant la volonté de réfléchir à leur participation au Centre Social ESCAL, tout comme les réseaux fédératifs (Association des Centres Sociaux du Gard, Fédération des Centres Sociaux LR, FRANCAS du Gard), ou encore les institutions (MSA, CRIJ, ...) ont pu venir visiter (ou revisiter) le Centre Social et rencontrer ses acteurs.

Bien entendu, le travail étroit et constant avec la Ville de Marguerittes, le CCAS, la CAF, le CD30 et les différents services de la SDEN s'est poursuivi.

C'est par l'ensemble de ces rencontres et échanges, que la réflexion sur le Projet Social s'enrichit. Cela permet de pouvoir mettre en perspective l'action du Centre Social dans son environnement, et ainsi ajuster aux mieux le projet.

MOBILISATIONS DES ACTEURS



Le Centre Social ESCAL existe de par la multiplicité de ses acteurs (familles, associations, bénéficiaires, administrateurs, bénévoles, agents, intervenants, ...), dont la diversité est une richesse et un atout du Centre Social ESCAL. Ainsi, il est le catalyseur des énergies locales, ce qui lui confère une place singulière dans son environnement.

Avec la mise en place du nouveau modèle, il a été nécessaire de pouvoir rassurer chaque acteur et par là-même de favoriser la prise en compte de la parole. Ainsi différents espaces d'échanges ont été organisés (Comité des Parents, réunions des Associations, Comité des Séniors, CA, réunions d'équipe, Groupe Ateliers Adultes, Parole de Jeunes ...).

Ces rencontres sont essentielles afin de pouvoir ajuster le Projet Social et de l'enrichir, tout en régulant les actions développées.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

SÉMINAIRE DU 10 JUILLET 2025



Coconstruit avec la CAF du Gard et le Conseil Départemental, cette demi-journée de formation avait pour but de permettre aux administrateurs du Centre Social de mieux identifier l'inscription du Centre Social dans la définition et le déploiement des politiques publiques.

Dans un premier temps, à partir d'un atelier photolangage, chacun a pu donner sa représentation du Centre Social ESCAL,

que ce soit individuellement : *intergénérationnel, rôle des bénévoles, prise de risque, la famille dans toutes ses composantes, lieu d'accueil, écriture du projet, équilibriste, échanges, partage, enfants, apprentissage, équipe, projet commun avec des personnes différentes*

ou collégialement : *besoin de réussite du projet, importance du collectif, tout le monde compte, convivialité, partage, ensemble on y arrive, nécessité de se coordonner avec les partenaires, prendre soin des bénévoles et du public*

Ensuite, les partenaires ont pu présenter et faire travailler les administrateurs présents, sur les missions d'un Centre Social, les conditions d'agrément, la Convention d'Objectifs et de Gestion Etat-CNAF, le Schéma Départemental des Services aux Familles, le Schéma Départemental des Solidarités Sociales, ...

Enfin, en groupe, les administrateurs ont pu procéder à leur évaluation des actions du Projet Social 2025 (pages 26, 28 et 30). Avant de finir la demi-journée par un moment convivial de partage.

COMITÉ DE PILOTAGE DU 23 JUILLET 2025

Ce COPIL estival rassemblait, outre les administrateurs du Centre Social ESCAL, ses partenaires majeurs, à savoir la Ville de Marguerittes, la CAF du GARD, le Conseil Départemental et la SDJES (excusée).

Il a permis de faire un bilan du Séminaire du 10 juillet, puis de :

- balayer les fiches actions du Projet Social 2025, avec la présentation de leurs évaluation ;
- définir les axes de travail du Projet Social 2026-2027, en déclinant les objectifs et objectifs opérationnels de chaque fiche action ;
- valider le calendrier de réalisation de la démarche.

Ce temps de travail fut l'opportunité de réaffirmer la volonté de consolider davantage la gouvernance du Centre Social, en lui donnant une dimension territoriale ; de renforcer l'accompagnement et la participation des habitants, avec une focale sur la Petite Enfance et enfin d'engager le Centre Social ESCAL dans une dynamique territoriale, à confirmer dans les années à venir.

Le COPIL s'est conclu autour des enjeux économiques, et notamment le « chiffrage » du projet, qui sera réaliser en deux temps sur l'automne 2025, au travers :

- du BP 2026 ;
- d'une projection budgétaire 2027.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Instance politique de validation du Projet Social, le CA s'est réuni à sept reprises :

- 06 janvier 2025 ;
- 30 janvier 2025 ;
- 11 février 2025 ;
- 13 mars 2025 ;
- 24 avril 2025 ;
- 09 juillet 2025 ;
- 02 octobre 2025.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LA FINALITÉ ET LES OBJECTIFS

OBJECTIFS

L'année 2025 a permis de faire vivre une nouvelle organisation et un nouveau mode de gestion, qui, s'il n'a pas eu de conséquences majeures dans la mise en œuvre des actions, a engendré des modifications dans les pratiques et procédures (modalités de paiements inscriptions, relations aux institutions, lien aux partenaires, ...etc.). Durant ces 9 premiers mois de fonctionnement, administrateurs, bénévoles et agents, ont été mobilisés dans une dynamique de recherche-action, qui a permis d'assurer le quotidien, tout en structurant l'avenir. C'est cette démarche croisée qui a facilité l'évaluation au fil de l'eau de l'action prévue dans le cadre du Projet Social 2025 « *Ensemble continuons l'aventure* », mais aussi, et surtout de définir les enjeux du projet social suivant 2026-2027 « *Ensemble allons plus loin* ». Ces enjeux, au travers de 3 axes de travail, s'inscrivent dans la continuité de la démarche engagée :

La question de la gouvernance : au travers d'un nouveau statut juridique, il s'agit pour le Centre Social ESCAL de consolider son nouveau mode de fonctionnement démocratique, qui garantisse la collégialité et le « faire ensemble ». Au-delà de la prise de décision statutaire, qui se veut participative au sein d'un Conseil d'Administration pluriel, de la gestion de l'équipe salariale, l'enjeux sera de développer l'articulation entre administrateurs et agents, et d'imaginer des modalités d'organisation amenant à cette prise de décision, s'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux, dans une démarche ascendante. Pour cela, devront être menés : un travail en interne, de réflexion autour de l'identité propre du Centre Social ESCAL permettra de renforcer l'interconnaissance et l'acculturation, en parallèle duquel d'un travail en externe de promotion et de renforcements des partenariats.

La question de la participation des habitants : comme au sein de l'association par le passé, au sein du Centre Social ESCAL, les habitants sont d'une part les familles et d'autre part les associations, qui « utilisent » et participent à la vie du Centre Social. Par essence, ils sont les acteurs majeurs de la vie des centres sociaux et socioculturels. L'évolution du statut du Centre Social ESCAL, est pour eux une réelle plus-value, avec une simplification et une clarification dans leur vie quotidienne. Tout cela doit se faire, en lien avec les partenaires, au premier rang desquels l'Ecole, mais aussi les acteurs sociaux (CMS et CCAS), avec une attention particulière sur le public de la Petite Enfance.

La question du territoire : 15 % des usagers du Centre Social ESCAL sont issus du territoire GARRIGUES. Depuis plus de 20 ans, le Centre Social travaille avec les communes du bassin à l'émergence de projets et d'actions au service des habitants. ESCALe des Habitants, PS Jeunes, Dynamique CTG, collectif PEDT, accueil des enfants au sein de l'ALSH du Mas Praden, accueil des jeunes en Séjours de Vacances, ... autant d'actions existantes, à consolider et à inscrire dans un projet global d'Animation de la Vie Sociale, porteur de sens et renforçant la dimension territoriale du Centre Social ESCAL.

Cet enjeu majeur d' « Ensemble continuer l'Aventure ! », conjugué aux trois axes prioritaires qui se déclinent au travers de Fiches Actions, qui viennent opérationnaliser l'action du Centre Social ESCAL pour les années 2026-2027

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ESCAL
ENSEMBLE ALLONS PLUS LOIN

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF INNOVANT ET PARTAGÉ

1. *Construire une gouvernance hybride*
2. *Fédérer et former une équipe d'administrateurs, agents et bénévoles*
3. *Renforcer les réseaux de partenariats*

ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET FACILITER LA VIE DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS

4. *Informer et impliquer les familles et les associations*
5. *Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités*
6. *Faire vivre un accompagnement global et transversal au sein du Centre Social*

ENSEMBLE, IMAGINER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DES FAMILLES

7. *Valoriser l'Animation de la Vie Sociale, dans sa dimesion animation globale et référent familles, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES*
8. *Au travers de la PS Jeunes et des actions Jeunesses, fédérer une politique jeunesse, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES*
9. *Développer l'Accueil de Loisirs, du Mas Praden, par l'accueil du bassin de vie GARRIGUES*

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



LA GOUVERNANCE IMAGINÉE

ATTRIBUTION DU CA DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Centre Social ESCAL délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'Etablissement et notamment :

- recueille la parole des habitants, les besoins et attentes exprimés par les familles et associations,
- valide le projet d'Etablissement, issu de la démarche de construction participative avec les habitants,
- désigne, en son sein, le (la) Président(e) du Conseil d'Administration,
- décide les acquisitions, aliénations et prises en location de biens immobiliers, ainsi que les mises en location de biens mobiliers et immobiliers qui appartiennent à l'Etablissement ou dont la gestion lui a été transférée,
- vote le budget préparé par le (la) Président(e)en sa qualité d'ordonnateur,
- arrête le compte financier et délibère sur le rapport d'activité,
- décide des emprunts à moyen et long terme,
- accepte ou refuse les dons et legs,
- fixe les modalités générales de passation des contrats et marchés,
- détermine les orientations générales concernant le personnel, crée les emplois et arrête le tableau général des effectifs,
- fixe la tarification des prestations fournies par l'Etablissement public,
- autorise l'exercice des actions en justice, l'exercice d'une défense dans le cas des actions engagées contre l'Etablissement et les transactions,
- arrête son règlement intérieur,
- décide l'adhésion à toute structure , notamment fédérative ou associative, dans le respect de la législation en vigueur, conforme à l'objet et aux buts de l'ESCAL,
- peut donner délégation au (à la) Président(e) du Conseil d'Administration pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Dans ce cas, le Conseil d'Administration fixe un montant en deçà duquel l'obligation de réalisation d'un compte-rendu spécial au Conseil d'Administration n'est pas applicable.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

COMPOSITION STATUTAIRE DU CA DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Centre Social ESCAL comprend 21 membres avec voix délibératives, désignés par le Conseil Municipal de la Commune sur proposition du Maire. Lors de la création de l'Etablissement, les membres du Conseil d'Administration sont désignés et répartis comme suit :

- ***Collège des élus :***

11 membres - conseillers municipaux, élus par un vote au sein du Conseil Municipal, lors de la création puis à chaque renouvellement ;

- ***Collège des familles et associations :***

9 membres des familles et représentants d'associations désignés par délibération du Conseil Municipal sur proposition du Maire, en conformité avec leur élection lors de l'Assemblée Annuelle de l'Etablissement, répartis comme suit :

 - 6 membres représentants les familles ;
 - 3 membres associatifs (chaque association ne pouvant présenter qu'une seule candidature).

- ***Collège des personnes publiques qualifiées :***

 - 1 membre du Conseil Départemental du Gard avec voix délibérative, selon sa nomination par son instance.

- ***Collège des membres associés partenaires :***

Ces membres sont nommés par leurs institutions respectives, sans voix délibérative.

 - 1 membre représentant la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) ;
 - 1 membre représentant la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
 - 1 membre par commune du bassin de vie Garrigues, partenaire du Centre Social ESCAL par convention.

COMPOSITION DU CA DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CENTRE SOCIAL ESCAL AU 30 SEPTEMBRE 2025

A cette date Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Centre Social ESCAL est composé de :

- ***Collège des élus :***

Laïla ACHKAR, Denis CANTIER, Frédérique CONDET, Frédéric COURRENT, Florence LIMONES, Margit LORBLANCHET, Rémi NICOLAS, Eric PEREDES, Patricia POUBLANC, Audrey RANC et Georges VIERNE

- ***Collège des familles et associations :***

Caroline ALLARY, Alain BLASCO, Chantal BOURNETON, Christine DEMAY, Antoine GIL, Marlène JAFFIOL, Celine ROSZCZKA, Stéphanie ROY et Monique SAEZ

- ***Collège des personnes publiques qualifiées :***

Conseil Départemental du Gard : poste vacant

- ***Collège des membres associés partenaires :***

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) : en attente de nomination`

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Benoît CHERMANE

Ville de Bezouce : Richard ARNAUD

Ville de Cabrières : Isabelle LAFORGUE

Ville de Lédenon : Christophe ZARAGOZA

Lors de la séance d'installation du 11 juillet 2024, les membres du Conseil d'Administration ont élu :

- Rémi NICOLAS,
 Président
- Frédérique CONDET,
 1ère Vice-présidente déléguée
- Caroline ALLARY,
 Vice-présidente

La question de la GOUVERNANCE est une question majeure de la réussite de ce nouvel établissement, avec l'enjeu de garantir un fonctionnement autonome et indépendant du Centre Social ESCAL. Comme nous l'avons vu précedemment, ce modèle hybride et innovant garantit une gouvernance partagée, favorisant la participation des habitants au sein des instances de décisions et prérénise ainsi les missions et la démarche "Centre Social".

Comme nous l'avons vu, le Conseil d'Administration du Centre Social ESCAL s'est réuni à sept reprises depuis le 1er janvier 2025. Cette forte mobilisation des administrateurs était rendue nécessaire, afin de pouvoir collégialement définir les bases de fonctionnement du Centre Social : *règlements divers, procédures RH, présentations détaillées des projets déposés, ...* autant d'enjeux qui ont faciliter l'acculturation des administrateurs.

Durant les années 2026-2027, le Conseil d'Administration devra trouver son « rythme de croisière », afin de permettre de maintenir ce lien entre les administrateurs et la vie du Centre Social, tout en ne glissant pas dans un fonctionnement chronophage. Pour cela, différents outils seront à construire :

- Des calendriers prévisionnels des instances ;
- Un règlement intérieur de fonctionnement ;
- Une charte des commissions, avec la définition de « lettre de mission » objectivant leurs travaux ;
- ...

Enfin, conformément aux STATUTS, une première Assemblée Annuelle sera organisée, dans le courant du 1er semestre 2026, avec pour objectifs :

- informer sur les projets et leur mise en œuvre ;
- informer sur le budget ;
- contribuer à l'évolution du projet social en proposant des idées et pistes d'actions ;
- s'exprimer librement sur tout ce qui concerne le Centre Social ESCAL ;
- désigner des représentants du collège Familles et Associations à proposer au Conseil Municipal.

Cette première Assemblée Annuelle aura une vocation fédératrice majeure autour du Projet Social 2026-2027.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Les démarches de gouvernance et d'évaluation sont étroitement liées et doivent être pensées avant tout comme participatives, ouvertes, avec le souci constant d'intégrer au maximum l'ensemble des acteurs concernés par le projet : habitants (familles et associations), élus, bénévoles, professionnels, partenaires, ...

La démarche participative apparaît en effet comme une condition fondamentale à l'appropriation du projet par les professionnels, les acteurs locaux, les habitants eux-mêmes, et permet ainsi de lui donner sens, de le constituer comme socle de l'action du centre social.

Ainsi, afin d'évaluer au plus juste les objectifs et les actions, il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des acteurs partie-prenantes du Centre Social ESCAL. Pour cela, différents leviers sont à envisager :

AU NIVEAU DES HABITANTS :

Premiers acteurs du Projet Social, les habitants (familles et associations) ont un rôle majeur à jouer dans les démarches d'évaluation. Les compétences et les potentialités des habitants sont trop souvent niées ou méconnues, alors qu'ils sont les experts de leur quotidien. Les projets doivent partir des désirs, des préoccupations et des potentialités des habitants, et non de ceux des élus ou des professionnels, c'est à dire qu'ils doivent être déterminés à partir du terrain, avec les intéressés. Le rôle du Centre Social ESCAL est de faciliter cette émergence, et non de promouvoir des actions thématiques décidées ailleurs.

C'est pourquoi, l'évaluation doit être au service de l'action, se faire avec les intéressés, être un outil qui leur permet d'acquérir une expérience profitable pour l'avenir et faciliter les évolutions nécessaires.

Dès l'accueil, un espace sera consacré à l'évaluation pour l'ensemble des usagers : l'accueil physique par le/la chargée d'accueil ou éventuellement les salariés permettra d'utiliser cet outil (questionnaire visant à évaluer les actions du Centre Social ESCAL mais surtout la qualité de l'accueil et des informations données).

De plus, l'Assemblée Annuelle (AA) sera un temps fort de mobilisation et de participation. Les rapports présentés en AA faciliteront l'évaluation du Projet Social, permettant ainsi à chacun, d'en faire un état des lieux. Il est nécessaire d'informer et d'associer les habitants à cette démarche, afin de faire vivre le projet, de le réajuster si besoin mais aussi de donner du sens à leur mobilisation.

Enfin, des moments d'évaluations formalisés avec les habitants (familles, enfants et jeunes, associations...) pourront être organisés sous différentes formes en fonction du public (questionnaires de satisfaction, réunions, ...), de manière systématique et régulière.

AU NIVEAU DES ADMINISTRATEURS :

Cette première année de Projet Social doit permettre **de créer une culture commune,** au travers de leur participation aux différents espaces de concertation, les administrateurs vont pouvoir mesurer les enjeux liés à l'action du Centre Social ESCAL.

Les réunions régulières du Conseil d'Administration seront nécessaires et seront le gage de la « bonne mise en route » de la gouvernance.

De plus, **la mobilisation des administrateurs au sein des commissions** permettra d'assurer le lien permanent entre l'action du Centre Social ESCAL et l'espace de prise de décision que constitue le CA. Ainsi les décisions prises seront connectées à la réalité de la vie du Centre Social ESCAL, et au travers de ce dernier, à la vie des habitants.

Les administrateurs ont aussi le rôle d'évaluateur des actions en cours et à venir. Ils maitiennent le dynamisme et la stratégie de nos projets et en assurent l'évolution.

AU NIVEAU DES AGENTS :

L'équipe de professionnels du Centre Social ESCAL est à fédérer autour du projet, tout en créant une culture commune de l'évaluation.

En tant qu'outil au service du management, **l'évaluation des personnels** est utile pour la direction, mais aussi pour l'agent. Il remplit plusieurs objectifs :

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

- Pour chaque agent, cet entretien est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de définir des objectifs pour l'année à venir. Il favorise également les échanges pour l'agent, qui fait part à sa direction de ses requêtes et de ses besoins de formation pour développer ses compétences.
- Cet entretien est, pour la direction, le moment pour évaluer la performance des agents. C'est l'occasion privilégiée d'être à l'écoute de ses collaborateurs : l'entretien d'évaluation sert également à booster leur engagement et consolider leur adhésion au projet.

Les réunions d'équipe se tiennent toutes les deux semaines. C'est un moyen de faire le point sur les actions et projets en cours, mais aussi de transmettre des informations et des consignes à suivre. Les agents peuvent émettre leurs avis, poser des questions ou encore proposer de nouvelles pistes de travail. Ce temps d'échanges permet de recueillir le point de vue des agents sur l'ambiance au sein du centre ou même sur ce qu'ils souhaiteraient améliorer.

Les réunions de pôle sont des réunions de travail. Elles permettent de réunir tous les acteurs d'un projet pour faire le point, étape par étape, de manière très formelle sur une action. Les agents sont présents pour suivre les différentes étapes du projet, en valider l'avancement ou rectifier la trajectoire en apportant les modifications nécessaires. Ces réunions professionnelles peuvent être utilisées pour effectuer une revue d'un projet ou pour la mise en œuvre des comités de pilotage.

AU NIVEAU DES PARTENAIRES :

Dans la continuité du travail engagé en 2025, les années 2026-2027 devront permettre **d'aller à la rencontre des différents partenaires** du Centre Social ESCAL, afin d'une part de présenter l'évolution statutaire, mais aussi de les questionner sur leur regard sur le Centre Social, leurs attentes, les avis, ... **les partenaires doivent se sentir pleinement partie-prenante du Centre Social** et ainsi pouvoir participer à sa mise en vie. Comme l'était l'association, le Centre Social ESCAL doit ainsi trouver sa place dans cet environnement.

Leurs expertises et compétences enrichissent nos actions et notre projet d'animation globale du territoire.

Afin de donner tout son sens à ces rencontres, celles-ci devront se faire de manière politico-technique, en impliquant les élus du CA et la Direction de l'Etablissement.

DE MANIÈRE TRANSVERSALE :

De manière globale et transversale, différents outils seront utilisés, impliquant les différents acteurs du Centre Social :

- L'organisation de **Séminaires**, recoupant les acteurs du Centre Social ESCAL, ils permettront de faire un point de situation sur les différentes actions effectuées, permettant ainsi de les réajuster si nécessaire et de réaffirmer notre volonté d'évaluation participative ;
- Un **questionnaire** sur l'action et le projet du centre social sera mis en place, avec un déploiement au travers **d'entretiens semi-dirigés** réalisés par les agents, sur différents panels représentatifs des acteurs du centre social : *enfants, jeunes, parents, seniors, bénéficiaires d'actions d'insertion, élus, partenaires ...*
- Un **évènement festif et fédératif,** (initialement prévu en 2025) sous forme d'Assises du Centre Social ESCAL, permettra de « célébrer » la création de ce nouvel Etablissement .



UNE PRÉOCCUPATION CENTRALE : CONNAÎTRE LE SENS, CONSERVER LA FINALITÉ DE L'ÉVALUATION

Extrait de Informations sociales 2009/2 (n° 152)

Comme l'indique l'étymologie ex valuare, le mot évaluation vient de « valeur ». De ce fait, affirme Patrick VIVERET (2002), « définir l'évaluation comme une délibération sur les valeurs, ce qui correspond à l'étymologie du terme, c'est refuser de la réduire à un simple exercice de mesure, lui-même référé aux catégories dominantes d'un économisme qui a coupé ses liens avec l'éthique et le politique. » Une pluralité de définitions témoigne d'un enrichissement progressif de la notion, notamment autour de l'idée d'une démarche cognitive et appréciative à partager avec les différents acteurs concernés.

L'évaluation a ainsi plusieurs finalités : éthique, renvoyant d'une part à la finalité informative et de transparence, d'autre part à la finalité « démocratique », avec un haut niveau de participation des acteurs ; gestionnaire, se rapportant à l'amélioration des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre des différentes actions ; décisionnelle, correspondant à la poursuite, à l'arrêt ou à la refonte de la politique institutionnelle et enfin, une finalité d'apprentissage et de mobilisation de tous les acteurs.

Elle porte simultanément et concrètement sur plusieurs aspects : la cohérence entre les différents objectifs, ainsi qu'entre les objectifs et les moyens mis en œuvre ; l'efficience, mesurant si les ressources mobilisées ont été bien utilisées et si les résultats sont à la mesure de ces moyens ; l'efficacité, jugeant si les effets propres de la politique institutionnelle et des actions sont conformes aux objectifs ; l'effectivité, recherchant les conséquences pour les usagers et pour la société ; la pertinence, analysant les objectifs, les moyens et les pratiques en regard de la nature des problèmes pris en charge. Dit autrement, ceci implique l'évaluation des besoins, qui précise les effets attendus ; l'évaluation de l'activité, qui renvoie à l'organisation ; l'évaluation des effets produits, qui interroge à la fois le degré de satisfaction des personnes concernées, explique les causes, rend certains effets compréhensibles, et, enfin, accepte de prendre en compte les constats inattendus qui en ressortent. Cette évaluation complexe présuppose d'établir des relations de confiance entre ces différents acteurs et un accord préalable.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



PARTIE 04
LES FICHES ACTIONS

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MODÈLE PARTICIPATIF INNOVANT ET PARTAGÉ

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE





2

3

1



OBJECTIF 01

Construire un gouvernance hybride

OBJECTIF 02

Fédérer et former une équipe d'admnistrateur, de bénévoles et d'agents

OBJECTIF 03

Renforcer les réseaux de partenariats

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE HYBRIDE

FICHE ACTION N°1

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Décliner le mode de fonctionnement (RI par exemple, ...)**
2. **Imaginer les collectifs : *CA, Comité de Pilotage, Commissions,* ... adaptés et cohérents ;**
3. **Renforcer les liens et les temps d'échanges**

Descriptif de l'action

Mise en place d'un groupe de travail et rédaction d'un Règlement Intérieur de fonctionnement
Définition d'un organigramme des instances
Mise en place de commissions pluridisciplinaires (familles, associations, élus, agents, usagers, ...) en petit collectif
Création de binôme administrateurs-agents, sur le suivi des projets
Organisation de séminaires internes d'interconnaissance et d'évaluation

Activités liées à l'action

Ensemble des actions du Centre Social ESCAL

Partenariats

CNFPT
Partenaires (CAF, CD30, Etat, ...)

Les indicateurs d'évaluation

Qualité des échanges, contenus de formation, évaluation des acquis, bénéfice de l'apprentissage ...
Mesure de l'impact sur les pratiques et les circuits de prises de decisions
Climat social au sein du Centre Social ESCAL

Méthodologie d'évaluation

Questionnaire d'évaluation individuel.
Entretiens individuels
Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

FÉFÉRER ET FORMER UNE ÉQUIPE D'ADMINISTRATEURS, BÉNÉVOLES ET AGENTS

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Mettre en place un Plan de Formation administrateurs, agents et bénévoles ;**
2. **Créer des temps spécifiques et communs administrateurs, agents et bénévoles ;**
3. **Créer l'identité du Centre Social ESCAL (visuel, communication propre, ...)**

Descriptif de l'action

Réalisation de bilan de compétences pour les administrateurs, bénévoles et agents
Définition des besoins et construction d'un Plan de Formation administrateurs, bénévoles et agents
Organisation de temps festifs et de cohésion, avec les acteurs du Centre Social (élus, bénévoles, agents, ...)
Création d'une nouvelle identité visuelle propre au Centre Social ESCAL en lien avec le « bonhomme » ESCAL et déclinaison sur les différents supports

Activités liées à l'action

Commissions Enfance-Jeunesse, Familles, Associative, Ateliers, ...
Journée de cohésion (pique-nique, canoé...)
Nouveau logo en lien avec le "bonhomme" ESCAL

Partenariats

Mairie de Marguerittes
CAF
CD30
SDJES
CNFPT
Infographiste

Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'heures de formation, nombre de personnes formées, suivi du budget, ...
Nombre de commissions, nombre de bénévoles, nombre d'actions mises en place, ...
Qualité des échanges, qualité des productions, degré de satisfaction et d'adhésion des acteurs, qualité de coopération dans le groupe, création de relation interpersonnelle...

Méthodologie d'évaluation

Enquêtes de satisfaction.
Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle

FICHE ACTION N°2

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

RENFORCER LES RÉSEAUX DE PARTENARIATS

FICHE ACTION N°3

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Inventorier les partenariats et définir les modalités de partenariat ;**
2. **Coordonner et animer des réseaux locaux de partenaires ;**
3. **Coconstruire et s'inscrire dans les politiques sociales.**

Descriptif de l'action

Définition du « partenariat » et du périmètre de celui-ci
Etablissement de la liste des partenaires, à étudier en commission pour désigner des référents (peut-être des binômes administrateurs-agents), avec définition des enjeux spécifiques
Information régulière des partenaires sur l'évolution des projets du Centre Social ESCAL
Participation aux réunions des partenaires
Participation aux instances (CA du Collège, Conseils d'Ecole, Conseils d'Administration de structures partenaires, ...)
Définition et animation de réseau : PEDT, travailleurs sociaux, réseau parentalité, ...
Participation aux instances CTG, CLSPD, GUID'ASSO, jurys SDJES et/ou DRAJES, groupes de travail CAF (SDSF), ...

Activités liées à l'action

Réunions
Rencontres

Partenariats

Tous les partenaires du Centre Social ESCAL

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de réunions en tant que participants, nombre de réunions organisées par le Centre Social ESCAL pour les partenaires, nombre de rendez-vous, nombre de conventions renouvelées ou nouvelles, ...
Qualité des échanges et des retours des partenaires sur leur perception de l'évolution, contenus des échanges partenariaux et des projets développés.

Méthodologie d'évaluation

Suivi des conventions et des instances liées à celles-ci

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE













Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ENSEMBLE, ACCUEILLIR ET FACILITER LA VIE DES FAMILLES ET DES ASSOCIATIONS

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE





5

6

4



OBJECTIF 04

Informer et impliquer les familles et les associations

OBJECTIF 05

Valoriser les logiques de parcours et les complémentarités

OBJECTIF 06

Faire vivre un accompagnement global et transversal au sein du Centre Social

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

INFORMER ET IMPLIQUER LES FAMILLES ET LES ASSOCIATIONS

FICHE ACTION N°4

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Maintenir et adapter les outils de communication (EIA, site internet, ...) au service des habitants ;**
2. **Développer des espaces de prise en compte de la Parole des Habitants et renforcer la démarche d'ALLER VERS ;**
3. **Consolider le rôle fédérateur du Centre Social ESCAL auprès des associations, notamment dans le cadre de la démarche GUID'ASSO.**

Descriptif de l'action

Maintien des outils ESCAL INFO, Site Internet, ... avec la mise en place d'une ligne éditoriale et d'un comité de rédaction (commission COMMUNICATION), en adaptant la charte graphique
Réflexion autour de nouveaux outils de promotion des actions du Centre Social ESCAL : *newsletter, application, ...*
Développement de points d'information réguliers (devant les écoles, marches, collège, ...) avec le tripoteur, afin de présenter les actions et projets du Centre Social ESCAL
Organisation de temps d'échanges avec les habitants : *comité des parents, parole de jeunes, groupes de bénévoles, ...*
Accompagnement des associations affiliées et non affiliées dans leur démarche

Activités liées à l'action

Fiches idées ou propositions type téléchargeables et accessibles à destination des habitants et associations

Partenariats

Associations
Mairies du bassin de vie
Acteurs locaux (écoles, collège, CCAS, ...)
Réseaux (FRANCAS, FD, ...)
Partenaires institutionnels (CAF, CD30, SDEJS, ...)

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes mobilisées, nombre de bénévoles, nombre d'articles proposés, nombre de permanences du point d'infos, ...
Degré de connaissance par les habitants, degré de cohésion nouvelle entre les associations, qualité des articles, pertinence des informations, ...

Méthodologie d'évaluation

Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

VALORISER LES LOGIQUES DE PARCOURS ET LES COMPLÉMENTARITÉS

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Accompagner chacun (enfant, jeune, adulte, sénior, famille, ...) dans son parcours ;**
2. **Développer des projets et actions en complémentarité à l'Ecole ;**
3. **Valoriser les actions partenariales, notamment en lien avec le CCAS et le CMS.**

Descriptif de l'action

Mise en place de supports de communication communs
Développement de projets communs
Identification du rôle et des missions d'un centre social, et des attendus specifiques par actions en lien avec les partenaires
Reflexion autour d'outils communs (Socle Commun)
Actualisation des procédures d'accueil et des modalités de participation
Organisation de Temps d'échanges et de Rencontres
Réécriture du Projet Educatif du Centre Social ESCAL, en lien avec l'Ecole

Activités liées à l'action

Projets communs
Rencontres avec les partenaires

Partenariats

Mairie de Marguerittes
Education Nationale
CCAS de Marguerittes
Associations locales
Conseil Départemental du GARD (UTASI et CMS)
Acteurs locaux
Partenaires institutionnels et financeurs (CAF, CD30, ...)

Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'actions en commun, nombre de supports crées, ...
Qualité des échanges, pertinences des contenus proposés, retours des habitants, ...

Méthodologie d'évaluation

Evaluation partenariale, en lien avec les retours d'expérience des habitants
Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle

FICHE ACTION N°5

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

FAIRE VIVRE UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET TRANSVERSAL AU SEIN DE L'ESCAL

FICHE ACTION N°6

Objectifs spécifiques à l'action

1. Maintenir le lien humain et andragogique avec chaque famille et association ;`
2. Repenser l'Accueil de la Petite Enfance (03-06 ans), en péri et extra scolaire ;
3. Réfléchir et intégrer l'impact de l'IA dans nos démarches et pratiques.

Descriptif de l'action

Reflexion sur la mise en place d'un projet Petite Enfance (ALP mercredis et périscolaires), en lien avec les actions familles et parentalité du Centre Social ESCAL
Amélioration des modalités d'accueil, d'inscriptions et de réservations
Suivi et adaptation des RI de fontionnement ACM et Activités adultes votés en juillet 2025
Développement du partenariat avec le CPE Françoise Dolto et les écoles maternelles de Marguerittes
Réflexion sur la définition des "bonnes pratiques" liées à l'IA et rédaction d'une charte
Maintien des permanences délocalisées des inscriptions (ALSH, ALP, ...)

Activités liées à l'action

Formation des agents à l'usage du logiciel
Formation des agents à l'ACCUEIL

Partenariats

CAF
Mairie de Marguerittes
Société Logiciel BL Enfance

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de passages et d'inscriptions, nombre de connexions au logiciel, nombre d'agents formés, taux d'impayés, ...
Satisfaction des familles, qualité et véracité des données récoltées, qualité des transmissions d'informations, simplification effective des démarches pour les familles, ...

Méthodologie d'évaluation

Retours d'expérience des agents formés
Audit de satisfaction des familles à l'utilisation de l'outil et aux conditions d'accueil

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE








Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ENSEMBLE, IMAGINER UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DES FAMILLES

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE





8

9

7



OBJECTIF 07

Valoriser l'Animation de la Vie Sociale, dans sa dimension Animation Globale et référent familles, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES

OBJECTIF 08

Au travers de la PS Jeunes et des actions Jeunesses, fédérer une politique jeunesse, à l'échelle du bassin de vie GARRIGUES

OBJECTIF 09

Développer l'Accueil de Loisirs du Mas Praden, pour les enfants du bassin de vie GARRIGUES

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

VALORISER L'AVS, DANS SA DIMENSION ANIMATION GLOBALE ET RÉFÉRENT FAMILLES, À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE GARRIGUES

FICHE ACTION N°7

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Réaffirmer et favoriser la reconnaissance des "missions" du Centre Social ;**
2. **Coconstruire une démarche participative à l'échelle du Bassin de Vie, notamment au sein de la Gouvernance ;**
3. **Valoriser la mission de "coordination parentalité" de l'animatrice "Familles" sur le territoire.**

Descriptif de l'action

Mise en place d'une instance regroupant professionnels et parents
Etablissement d'un diagnostic de territoire afin de recenser les besoins des familles
Coconstruction d' un projet intercommunal sur la parentalité
Aller vers les familles du territoire qui ne fréquentent pas, ou peu, les différentes structures afin de les intégrer à la démarche participative
Mise en place de rencontres régulières, afin de réaliser un suivi sur l'évolution de la coordination du projet parentalité du territoire
Participation du Centre Social aux instances et réseaux partenariaux du territoire
Création d'un outil spécifique de présentation des missions du Centre Social ESCAL

Activités liées à l'action

Toutes les activités du Centre Social

Partenariats

Mairie de Marguerittes et ses différents services
Villes du Bassin de Vie`
Associations locales et familles
Conseil Départemental du GARD (UTASI et CMS)
Partenaires institutionnels et financeurs (CAF, CD30, ...)
Réseau : FRANCAS, REAAP, ...

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes impliquées, nombre de réunions, ...
Pertinences des propositions, définition des missions de l'accueil du Centre Social, qualité des outils imaginés et coconstruits, évolution des representations sur le Centre Social ESCAL, ...

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein du groupe de travail dédié, en lien avec les données retenues, au travers de la rédaction d'un Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

AU TRAVERS DE LA PS JEUNES ET DES ACTIONS JEUNESSES, FÉDÉRER UNE POLIQUE JEUNESSE, À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE GARRIGUES

FICHE ACTION N°8

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Coconstruire une projet JEUNESSE de territoire pour les Adolescents ;**
2. **Développer une démarche d'ALLER VERS régulière et constante ;**
3. **Mobiliser les jeunes, les familles, et les acteurs de la "Jeunesse", dans le développement de projets.**

Descriptif de l'action

Mise en place d'une instance partenariale annuelle de suivi et d'évaluation de la PS jeunes au niveau territorial
Mise en place d'un travail intercommunal de mobilisation des jeunes
Evolution de l'offre en direction des jeunes, pour permettre davantage de prises d'initiatives, via la mise en place d'un accompagnement de leurs projets et notamment en développant des chantiers loisirs ou projets jeunes
Mobilisation des jeunes qui ne fréquentent pas les structures grâce à des actions hors les murs et d'aller vers
Intégration de la démarche Promeneurs du Net, en articulation avec les PdN déjà présents sur le Centre Social ESCAL
Développement de projets citoyens et participation des jeunes aux instances de décision

Activités liées à l'action

Ensemble des actions jeunesse

Partenariats

CAF du GARD
Communes du territoire
Associations locales
Conseil Départemental du GARD
Acteurs locaux (MLJ, Samuel Vincent, écoles, collège, ...)

Les indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes impliqués, nombre de réunions, ...
Pertinence des propositions, qualité des échanges, sentiment d'appartenance et d'appropriation du territoire, qualité et pertinence des données récoltées, ...

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein du groupe de travail territorial, en lien avec les données retenues, au travers de la rédaction d'un Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

DÉVELOPPER L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MAS PRADEN POUR LES ENFANTS DU BASSIN DE VIE GARRIGUES

FICHE ACTION N°9

Objectifs spécifiques à l'action

1. **Coconstruire un projet ENFANCE de territoire pour l'accueil des enfants ;**
2. **Faire un diagnostic sur les locaux de l'Accueil de Loisirs du Mas Praden et identifier les besoins ;**
3. **Imaginer et coconstruire une démarche d'ALLER VERS les familles du bassin de vie.**

Descriptif de l'action

Accueil des enfants de Cabrières au sein de l'ALSH du Mas Praden les mercredis et vacances scolaires
Accueil des enfants de Bezouce et Lédenon au sein de l'ALSH du Mas Praden les mercredis
Identification des besoins d'aménagement des locaux
Réflexion sur l'organisation d'actions délocalisées auprès des familles du territoire
Mise en place d'un groupe de travail dédié, impliquant les parents

Activités liées à l'action

Ensemble des activités du MAS PRADEN

Partenariats

Communes du territoire
CAF du GARD
Partenaires institutionnels
Réseau : FRANCAS, ...

Les indicateurs d'évaluation

Nombre d'enfants et de familles accueillis, issus du territoire, qualité des échanges, nombre de parents impliqués au sein du groupe de travail, nombre d'actions délocalisées, ...
Impact sur le sentiment d'appartenance territorial, ...

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein du groupe de travail dédié, en lien avec les données retenues, au travers de la rédaction d'un Rapport d'Activité présenté en Assemblée Annuelle.

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE





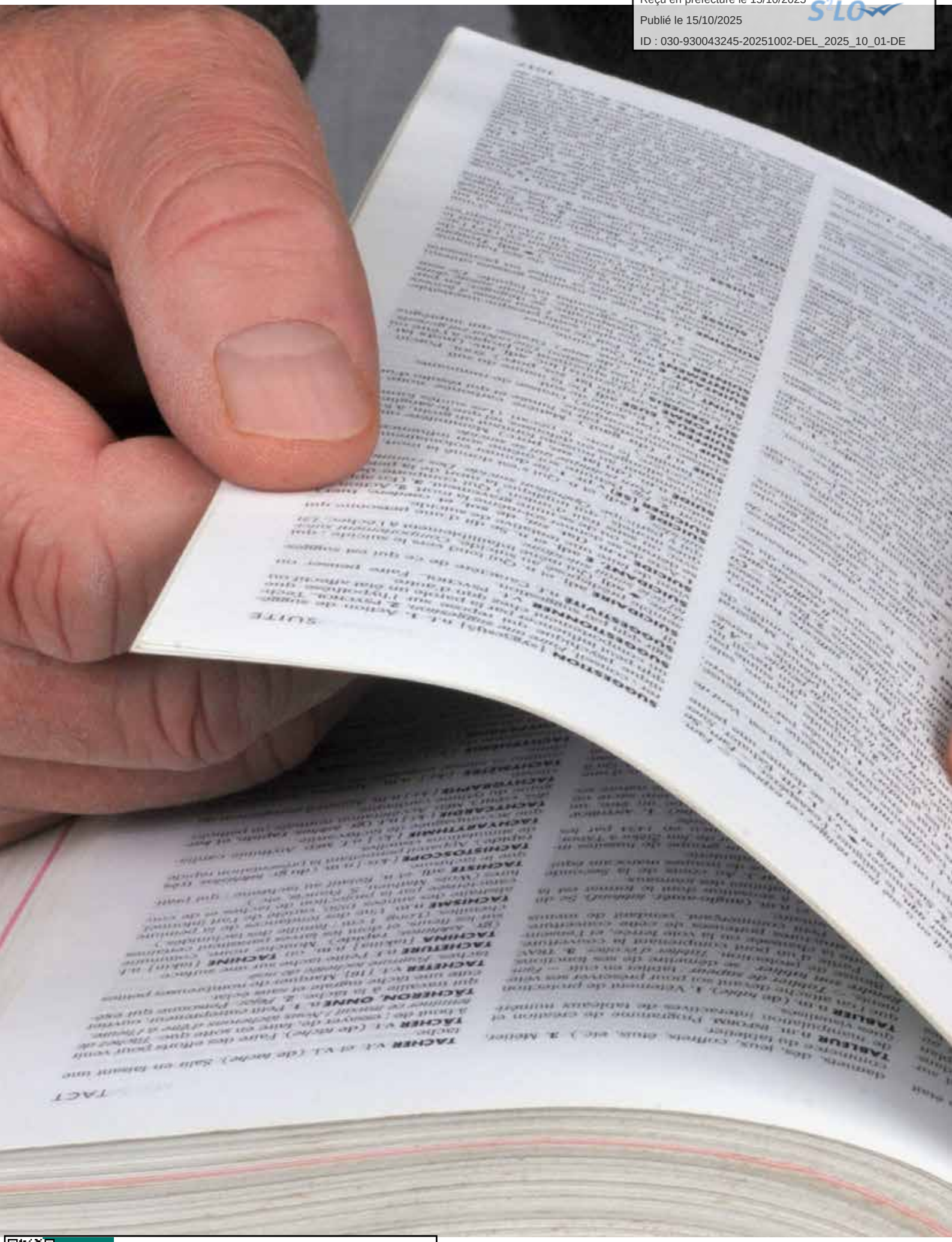




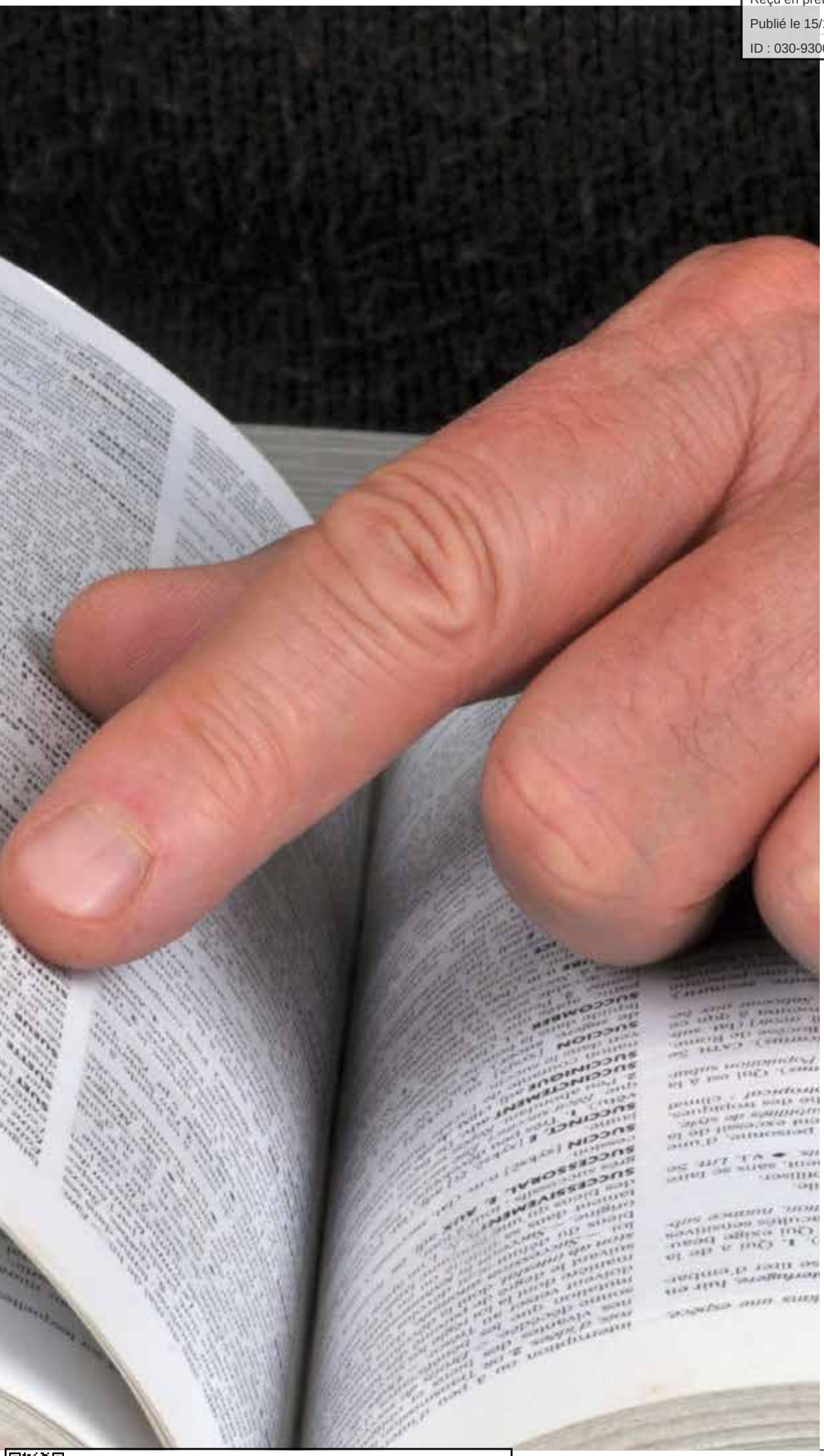




Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE



PARTIE 05
LEXIQUE

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

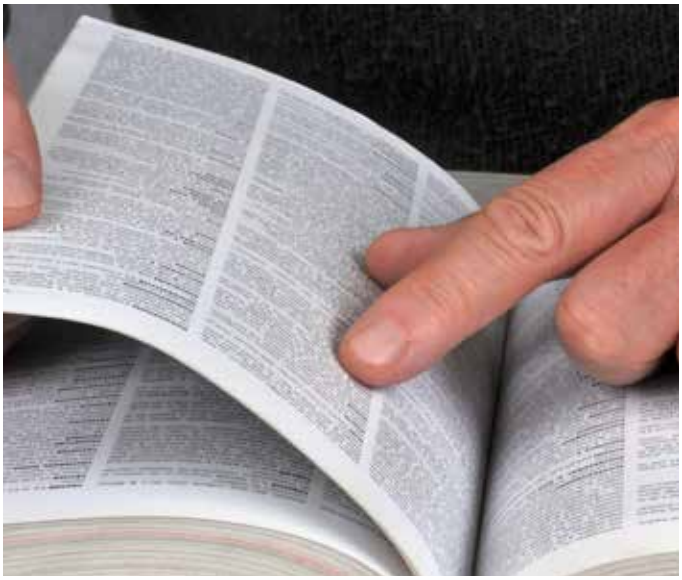
LEXIQUE

AA : Assemblée Annuelle
ACI : Action Collective d'Insertion
ACM : Accueil Collectif de Mineurs
AG : Assemblée Générale
ALP : Accueil de Loisirs Périscolaire
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANCV : Agence Nationale des Chéques Vacances
ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi
AGIRC - ARCCO : Association générale des institutions de retraite des cadres-Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés
ASP : Agence de Service et de Paiement
ASH : Actualités Sociales Hebdomadaires
BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
BCD : Bibliothèque Centre de Documentation
BEATEP : Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Education Populaire
BEESAPT : Brevet d'État d'Educateur Sportif des Activités Physiques pour Tous
BP-JEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
C2i : Certificat Informatique et Internet
CA : Conseil d'Administration
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CD : Conseil Départemental
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDG : Centre De Gestion
CDI : Contrat à Durée Inderterminée
CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif
CEE : Contrat d'Engagement Educatif
CEJ : Contrat Enfance-Jeunesse
CESF : Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA : Centre de Formation des Apprentis
CFPPA : Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie
CLAE : Centre de Loisirs Associé à l'Ecole
CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CME : Conseil Municipal des Enfants
CMS : Centre Médico-Social
CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CODES : COmité Departemental d'Education à la Santé
COG : Convention d'Objectifs et de Gestion
COMIDER : COMIté pour le Développement de l'Economie Régionale
COPIL : COmité de PILotage
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CP-JEPS : Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse
CTG : Convention Territoriale Globale
CUI : Contrat Unique d'Insertion
CVC : Conseil de la Vie Collegienne
CVL : Centre de Vacances et de Loisirs
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies
DEFA : Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation
DE-JEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DES-JEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Education

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

Populaire et du Sport
DDETS : Direction Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DEI : Direction de l'Emploi et de l'Insertion
DGFIP : Direction Générale des FInances Publiques
DRAJES : Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
DSP : Délégation de Services Publiques
EIA : ESCAL Info Associations
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPA : Etablissement Public Administratif
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERP : Etablisement Recevant du Public
FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative
FONJEP : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
FPT : Fonction Publique Territoriale
FPT : Fonds Publics et Territoires
FSE : Fonds Social Européen
HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des dangers)
HT : Hors Taxe
ICOPE : Integrated Care for Older People (soins intégrés pour les personnes âgées)
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
LGV : Ligne Grande Vitesse
MDENM : Maison De l'Emploi de Nîmes Métropôle
MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives
MLJ : Mission Locale Jeunes
MPF : Maison de Protection des Familles
MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
NOTRE : Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique
OMC : Office Municipal de la Culture
OMF : Office Municipal des Fêtes
OMEPT : Office Municipal de l'Environnement du Patrimoine et du Tourisme
OMS : Office Municipal des Sports
PAO : Publication Assistée par Ordinateur
PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé
PCB : Point Conseil Budget
PDI : Programme Départemental d'Insertion
PEDT : Projet Educatif De Territoire
PIJ : Point Information Jeunesse
PLIE : Plan Local pour l'insertion Economique
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PRE : Point Ressource Emploi
PS JEUNES : Préstation de Service Jeunes
PSC1 : Prévention et Secours Civiques niveau 1
RDC : Rez-de-Chaussée
RDV : Rendez-Vous
REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RSA : Revenu de Solidarité Active
SDJES : Service Départemantal à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
SMIC : Salaire Minimun de Croissance
SMS : Short Message System
SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain
SST : Service Social Territorial
TCSP : Transport Collectif en Site Propre
TGV : Train à Grande Vitesse
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
UTASI : Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion
VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
ZAC : Zone d'Activité Commerciale



Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310

Envoyé en préfecture le 15/10/2025
Reçu en préfecture le 15/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 030-930043245-20251002-DEL_2025_10_01-DE

ESCAL

7 TER RUE DES CÉVENNES - BP 47
30320 MARGUERITTES
04.66.75.28.97

CONTACT@ESCAL.ASSO.FR
MARGUERITTES ESCAL
TITA.ESCAL

Publié le : 17/10/2025 09:42 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42310